



Universitatea
Ștefan cel Mare
Suceava

Facultatea de Litere și Științe ale Comunicării

**CENTRUL DE ÎNVĂȚĂMÂNT LA DISTANȚĂ ȘI FORMARE
CONTINUĂ**

**Specializarea : Limba și literatura română - Limba și literatura franceză
Anul III, sem. I**

<http://litere.usv.ro/id>

Telefon : +40 230 216 147/ int : 110

LIMBA FRANCEZĂ CONTEMPORANĂ

Analyse du discours

Prof. univ. DHC Sanda-Maria ARDELEANU

EDITURA UNIVERSITĂȚII „ȘTEFAN CEL MARE” SUCEAVA

INTRODUCTION

Le but de ce Cours est d'initier les étudiants aux stratégies et techniques d'analyse du discours, ouvrant ainsi la voie de la compréhension du fonctionnement du langage et des théories qui l'ont décrit au fil du temps.

Comme „la langue n'est faite qu'en vue du discours" (F. de Saussure), l'approche analytique discursive relève de la nécessité, tant en linguistique qu'en littérature et beaucoup d'autres domaines scientifiques (étude des médias, de la communication, en général, de l'expression langagière en sciences, etc.).

Les aspects traités dans cet ouvrage sont : le métalangage propre à l'Analyse du discours comme sous-domaine des sciences du langage, les rapports entre l'AD et d'autres domaines d'intérêt, à savoir : les sciences de la communication, la textologie, la perspective logico-sémantique, les interactions communicationnelles, la description des modes d'organisation discursive (énonciatif, narratif, descriptif, argumentatif).

Chaque chapitre du Cours contient un nombre de tests de validité des principes théoriques qui encouragent les étudiants à utiliser les instruments d'analyse spécifiques à l'AD. De là, le fait de ne pas comprendre l'AD seulement comme l'analyse des discours particuliers, ni comme l'analyse des discours qui présenteraient certaines caractéristiques supposément typiques de ces productions (discours institutionnalisé, discours direct/indirect/indirect libre), mais plutôt comme un point de réflexion central pour l'analyse du discours elle-même. Car, il est dans la vocation même de l'analyse du discours d'identifier, de décrire et d'interpréter différentes intrications entre un texte (manifesté par la mise en oeuvre de moyens langagiers et par une organisation textuelle) et un lieu social (manifesté par des acteurs autorisés et des situations de communication).

Ainsi, notre guide se veut utile surtout à une pratique d'analyse dont les étudiants ont tellement besoin pour leur recherche en langue(s), littérature(s), sociologie, histoire,

Objectifs du cours :

- ✓ acquérir le métalangage spécifique à l'AD et l'utiliser d'une façon appropriée;
- ✓ mettre en relation des différentes perspectives sur la langue en vue d'en avoir une perspective globale sur le mode de fonctionnement dans la communication (orale ou écrite);
- ✓ appliquer les outils conceptuels sur des corpus de textes, le caractère applicatif du Cours étant prépondérant;
- ✓ mettre à la disposition des utilisateurs une typologie discursive pour en arriver finalement à la description des 4 grandes modalités discursives et les faits de langue spécifiques.

Les compétences du cours :

- À la fin du cours, l'étudiant sera capable de :
- faire les distinctions nécessaires entre les différents segments d'analyse linguistique (Groupe nominal, Groupe Verbal, Syntaxe de la phrase, Lexicologie, Phonétique, Analyse du discours);
 - utiliser d'une façon appropriée le métalangage ;
 - être à même de constituer un corpus d'étude correct et fonctionnel;
 - utiliser des instruments, techniques et stratégies de l'AD en vue de la description de la discursivité textuelle.

Durée : 28 heures

Prérequis pour le cours :

- ✓ connaissances acquises en Langue Française Contemporaine (GN, GV, Syntaxe, Morphologie, Phonétique, Lexicologie, Sémantique).

Matériaux nécessaires pour les activités de tutorat

- Ordinateur / téléphone avec une connexion Internet
- Tableau blanc, feuilles A4

Épreuves de contrôle

À la fin de chaque chapitre, on trouve une batterie de tests de validité pour deux épreuves de contrôle.

Évaluation

La moyenne finale se compose de :

1. la moyenne obtenue suite à l'évaluation finale écrite – 50%;
2. la moyenne des 2 épreuves de contrôle – 50%.

UNITÉ I

QUELQUES POINTS DE TERMINOLOGIE

Table des matières

Introduction

Compétences

I.1. Le concept d'énoncé

I.2. Le concept de texte

I.3. Le concept de discours

I.4. La notion de séquence

I.5. Le concept de genre

Durée – 10h de cours + 2 h de séminaire

Résumé

Test de validité (autoévaluation)

Mini-glossaire

Références bibliographiques

Introduction

Les concepts *d'énoncé*, *texte*, *discours*, *séquence* et *genre* sont indiscutablement des instruments de réflexion et de description du phénomène discursif à l'intérieur de la communication verbale/écrite. Il est essentiel de savoir opérer correctement avec ces concepts de base pour réaliser une analyse pertinente de différents types de discours.

Ces quelques points de terminologie fondamentale sont extrêmement utiles et tout à fait nécessaires pour l'investigation textuelle et pour la compréhension globale de l'acte de communication.

I. 1. LE CONCEPT D'ÉNONCÉ

Quand on parle d'**énoncé**, on pense presque inévitablement à **énonciation**, l'acte même d'énoncer. Aujourd'hui le concept d'énoncé est considéré en tant que composante ou occurrence de la phrase. Pour pouvoir faire la différence entre **énoncé** et **énonciation**, il est absolument nécessaire d'en tracer quelques caractéristiques qui ont le rôle d'aider à mieux comprendre cette distinction.

Tout d'abord, **l'énonciation** est le processus qui a pour but l'énoncé. Le discours humain représente en fait une permanente alternance d'accents mis sur l'énoncé ou sur l'énonciation. Pour faire une analyse pertinente de **l'énonciation** on doit prendre en compte un nombre considérable de paramètres : le type d'énonciation, le contexte situationnel et temporel, les conditions socio-historiques, culturelles, les actes de langage engagés, etc.

Quant à l'**énoncé**, on considère qu'il porte un sens que le récepteur déchiffre, seulement s'il dispose du même code de la langue. Il est le résultat de l'énonciation, du rapport que le locuteur entretient avec sa langue écrite ou prononcée. Il peut être accompagné de gestes, mimiques et de tout autre recours à la situation, c'est à dire à l'un ou à plusieurs des éléments de l'expérience, qui constituent les circonstances environnantes de la production de l'**énoncé**. Si l'importance de ces faits est souvent capitale pour l'information apportée et pour le sens à donner à l'**énoncé**, ils ne peuvent être considérés des faits linguistiques pour autant. On les a appelés „éléments non linguistiques”.(cf. A. Martinet)

Considérons la série d'exemples suivants :

Oh !

Paul !

Attention !

Le ciel est bleu.

Normalement.

Quelle situation !

À part *Le ciel est bleu* qui est une phrase (structure à groupe nominal et à groupe verbal pouvant être affirmée ou niée - cf. D. Maingueneau), pour le reste il s'agit d'autant d'énoncés, „séquences qui sont grammaticalement bien formées, syntaxiquement autonomes et douées de sens”. (D. Maingueneau, 1994 :29) Le fait que dans un sens, „rien ne se trouve dans le discours qui ne soit déjà dans la phrase” (A. Martinet, 1985 :85) a permis de démontrer que linguistiquement, une phrase est bien autre chose qu'une simple succession de mots :

Paul bat Pierre

n'est pas la même chose que :

Pierre bat Paul

Par contre, **un énoncé**, quelle que soit son ampleur, se confond avec la succession des phrases qui le constituent. Les syntacticiens utilisent la dichotomie langue/parole pour différencier phrase/énoncé. „La phrase apparaît comme une unité abstraite, une suite de mots organisés conformément à la syntaxe, hors contexte” (G.Siouffi, D. van Raemdonck, 1999 :116). Elle est réalisée par de multiples occurrences, chaque fois que l'énonciateur la prend en charge. On peut parler alors d'un **énoncé**, considéré comme la réalisation d'une phrase dans une situation de communication précise.

I. 2. LE CONCEPT DE TEXTE

Donner une définition standard du concept de **texte** est assez difficile. En linguistique, la plus connue est celle proposée par les études de la pragmatique textuelle où **le texte** est conçu comme „chaîne linguistique parlée ou écrite formant une unité de communication” (G. Siouffi, D.vanRaemdonck, 1999 :138). Ce processus tout à fait soumis à des contraintes d'ordre cognitif

et communicationnel peut être envisagé brièvement comme „le résultat matériel de l’acte de communication” (S.-M. Ardeleanu, 1997 :7)

„Le texte est la mise en forme d’une situation de communication où l’on utilise des catégories de langue ordonnées dans des modes d’organisation du discours. Parler, c’est donc une affaire de stratégie pour le locuteur. On parle, on organise son discours en fonction de sa propre identité, de l’image que l’on a de son interlocuteur, de ce qui a été déjà dit”. (P.Charaudeau, 1992 :643)

Chaque fois que l’on considère un énoncé „comme formant un tout, comme constituant une totalité cohérente” (D. Maingueneau, 1998 :42) on peut aussi parler de **texte**. Il est alors le tissu matériel d’un discours étant constitué d’unités verbales orales et écrites qui relèvent d’un seul genre de discours. On emploie très rarement le terme de **texte** pour la conversation, par contre, lorsque dans le langage courant on dit „texte littéraire”, on est sûr qu’il s’agit d’un produit écrit.

„Manifestation matérielle (verbale ou sémiologique : orale/graphique, gestuelle...) de communication, dans une situation donnée pour servir le projet de parole d’un locuteur donné” (P.Charaudeau, 1992 :645), les textes présentent des constantes qui permettent de les classer en types de texte. Ces types peuvent coïncider avec le mode de discours (énonciatif, narratif, descriptif, argumentatif) ou peuvent résulter de la combinaison de plusieurs de ces modes.

P. Charaudeau (1992) établit des correspondances entre des modes du discours dominants et certains types de textes :

- Type de texte publicitaire (mode énonciatif, descriptif, narratif, argumentatif);
- Type de texte de presse (les mêmes);
- Tracts politiques (énonciatif, descriptif, narratif);
- Manuels scolaires (descriptif, narratif, argumentatif);
- Type de texte d’information - recettes, notices techniques, règles du jeu (descriptif, narratif);
- Récit - romans, nouvelles, de presse (narratif, descriptif, énonciatif).

On a toujours besoin de quelques éléments essentiels qui relient les idées pour garder la cohésion discursive dans un texte. Ces liens logiques sont présentés dans le tableau ci-joint :

	Conjonctions de coordination et adverbess	Conjonctions de subordination	Prépositions	Expressions diverses
analogie rapprochement équivalence adjonction	et, aussi, soit, de même, de plus, c’est-à-dire, par exemple	Comme, ainsi que, de même que, aussi, plus, autant...autant, plus...plus, comme si, aussi que, autant que, plutôt que, d’autant plus/moins que, outre que	en plus de, en sus de, outre	à ceci s’ajoute que, ceci se rapproche de, évoque, rappelle, ressemble, fait penser, est semblable à

disjonction séparation	ou, ni, soit...soit	soit que...soit que, non pas	sans, hormis, excepté, sauf	ceci, exclut, ceci diffère de, annule, est
alternance		que...mais, sauf que, sauf si, si ce n'est, excepté que, excepté si, à moins que		incompatible avec
opposition objection contradiction	mais, or, néanmoins, cependant, toutefois, pourtant, en, revanche, inversement, au contraire	tandis que, alors que, quand, si, au lieu que, là où, loin que, bien que, même si, encore que, quoique, quand même, quelle que, quelque...que, si.que, tout...que	contre, en dépit de, loin de malgré, en opposition avec	avoirbeau+inf., ceci s'oppose à, contredit, empêche de, interdit de
cause motivation explication	car, en effet	parce que, du fait que, de ce que, vu que, étant donné que, puisque, comme, c'est que, du moment que, dès lors que, sous prétexte que, d'autant que	à cause de, en raison de, à la suite de	ceci résulte de, découle de, dépend de, provient de, procède de, ressortit de, vient de
conséquence déduction corollaire	donc, aussi, en conséquence, c'est pourquoi, par conséquent	de telle (sorte, façon, manière) que, si bien que, au point que, si que, trop...pour que	au point de, de peu de, de crainte de..., afin de, pour, dans l'intention de	ceci implique, entraîne, provoque, amène, cause, produit, suscite, incite, pousse à, il s'ensuit que, cela a pour effet de

I. 3. LE CONCEPT DE DISCOURS

Si l'on cherche à définir le concept de **discours** d'après les définitions données par les dictionnaires, on se heurte à la difficulté du choix et on se rend finalement compte que ce qui est important dans ces tentatives, c'est le point de vue adopté.

Pour le linguiste, le **discours** est, au sens strict, une phrase. Pour le sémioticien, le discours est une réalité transphrastique. Le sens quotidien du mot restreint sa sphère à quelques types de **discours** : „discours politique”, „discours de l'administration”, „discours des parents”, „discours polémique”... Si l'on tient compte de celui qui parle et de la situation qui engendre la communication, on peut envisager les discours comme **énoncé** ou **énonciation**. Le fait que le discours parle de la langue ou d'un autre discours a permis l'introduction de notions plus restreintes encore telles : **discours direct**, **discours indirect**, **discours narratif**... Certains dictionnaires évitent même la définition du terme **discours** et se limitent aux articles **direct**

discours) et **indirect** **discours**) (exemple : le *Dictionnaire de la linguistique* de G. Mounin, 1974 :175). L'ouvrage de Ducrot et Todorov (1972) reste aussi muet sur la notion de **discours**.

Il convient donc de reconnaître que le concept en question est encore loin d'être accepté par tous, tandis que la dichotomie **langue/parole** est rarement contestée. „Le discours est la mise en œuvre de la langue dans l'expression ou la communication”, avec la remarque conformément à laquelle „l'expression saussurienne est **langue-parole**, mais on remplace **parole**, purement phonique (langue parlée) par le **discours** chaque fois qu'il s'agit de langue parlée ou écrite”. (J. Rey-Debove, 1979)

La distinction **discours/récit**, empruntée à Emile Benveniste (1966), nous apparaît comme fondamentale dans toute démarche de définition du concept de **discours**. La théorie de Benveniste s'articule à partir de la relation entre deux temps verbaux : le passé simple et le passé composé en français. Au lieu de considérer, comme on l'a fait jusqu'à lui, qu'il s'agit de deux paradigmes concurrents, Benveniste avance l'idée qu'ils appartiennent à deux systèmes d'énonciation complémentaires, le **discours** et le **récit**, les formes linguistiques n'étant plus définies seulement par la valeur référentielle, mais aussi par la manière dont l'énonciateur se rapporte à son énoncé.

Discours et **récit** deviennent deux concepts grammaticaux : relève du discours toute énonciation, écrite ou orale, rapportée à sa situation énonciative (*je-tu-ici-maintenant*) et portant les marques d'embrayage et de modalisation ; relève du récit un énoncé qui efface les marques de la présence de l'énonciateur, du co-énonciateur, du moment et du lieu de l'énonciation. Tout se passe comme si les événements se racontaient eux-mêmes, sans intervention du locuteur.

Comme dans le **discours**, le présent d'énonciation permet de distribuer les valeurs déictiques du passé et du futur, il est d'un usage beaucoup plus large que le **récit** réservé aux seuls textes narratifs écrits.

À partir de la distinction de Benveniste, le terme de **discours** est envisagé en tant que concept permettant de comprendre le fonctionnement des textes. **Discours** et **récit** s'entremêlent dans les textes, les intrusions du premier dans le second étant constantes, alors que l'inverse l'est infiniment moins.

„Symptôme d'une modification dans notre façon de concevoir le langage” (D. Maingueneau, 1998 :38), la définition de **discours** bénéficie des recherches de la pragmatique, manière spéciale de saisir la communication verbale. Dans cette perspective, D. Maingueneau (1998) synthétise les traits du discours de la façon suivante :

✓ „le discours est une organisation au-delà de la phrase”. On ne pense pas à l'aspect quantitatif (voir nombre de phrases), mais à *l'aspect qualitatif* de la définition („Ne pas se pencher au-dehors” étant un discours formé d'un énoncé);

✓ „le discours est orienté”. Ici on ne pense pas strictement à l'aspect intentionnel du discours, mais aussi à son évolution temporelle, sa linéarité (différemment manifestée : *digressions, anticipations, retours en arrière...*) visant un point final;

✓ „le discours est une forme d'action”. „Parler est une forme *d'action* sur autrui, et pas seulement une représentation du monde”. (D. Maingueneau, 1998 :39) En termes d'actes de langage (*affirmer, interroger, promettre...*), les discours acquièrent des traits spéciaux qui mènent à une certaine typologie discursive (une *recette*, un *guide d'application*, un *journal télévisé...*);

✓ „le discours est interactif”. La communication inclut obligatoirement un *locuteur* (*sujet parlant*) et un *interlocuteur* (*destinataire*). La situation de communication est le cadre concret, à la fois physique et mental, où se déroule l'échange langagier. (P.Charaudeau, 1992) Les échanges verbaux, sous forme de *conversation*, *conférences*, *animation à la radio/TV* tiennent de l'**interaction orale** qui ne doit pas être confondue avec l'**interactivité** fondamentale du discours et qui se manifeste par l'existence des deux partenaires *je-tu* de l'échange verbal. Les co-énonciateurs sont les deux partenaires du discours (*ibidem*);

✓ „le discours est contextualisé”. L'environnement textuel du mot ou de la séquence de mots est nommé **contexte**. D'où la réalité interne à l'acte de langage du **contexte**, et la réalité externe à l'acte de langage de la **situation de communication**. On peut encore distinguer un **contexte linguistique** et un **contexte discursif**. Le premier désigne l'environnement verbal du mot et le deuxième, les actes langagiers qui existent et interviennent pour la production/compréhension du texte à interpréter.

Ex. : pour comprendre dans les années '90 le titre de journal „Au pied du mur”, il faut mobiliser les actes langagiers qui concernent „la chute du mur de Berlin” (exemple extrait de P. Charaudeau)

✓ „le discours est pris en charge par un sujet”. Tout porte la marque de la subjectivité, *JE* étant le responsable du contenu du dire, le garant de sa vérité ;

✓ „le discours est régi par des normes”. Le sens du mot *norme* doit inclure plutôt les besoins langagiers des locuteurs (voir E. Coşeriu, 1967) que l'ensemble de prescriptions (voire interdits) sur les façons de construction du discours. La dynamique linguistique actuelle tend à réduire le rôle régulateur de la norme, ce qui est frappé d'interdit étant ce qui est pourtant effectivement utilisé (on entend bien *se rappeler un détail*) : parler correctement aujourd'hui c'est aussi faire preuve et démonstration à la fois de la connaissance de la norme, mais la fonction régulatrice du concept a diminué en faveur de celle d'adaptation survenue comme une nécessité face à l'évolution constante de la langue. (*cf.* H. Boyer, 1991);

✓ „le discours est pris dans l'interdiscours”. Les termes d'**interdiscursivité** et **compétence interdiscursive** renvoient à la grammaire générative chomskyenne. „C'est que les énonciateurs d'un discours ont la maîtrise de règles permettant de produire et d'interpréter des énoncés qui relèvent de leur propre formation discursive et, corrélativement, d'identifier comme incompatibles avec elles des formations discursives antagonistes” (D. Maingueneau, 1984). Le discours se produit à l'intérieur d'un niveau discursif où s'établissent des rapports interdiscursifs. Dans un discours de type énonciatif, il y a des fragments descriptifs ou argumentatifs qui se constituent en réseau de discursivité.

I. 4. LA NOTION DE SÉQUENCE

La notion de **séquence** est étroitement liée au phénomène de la **cohérence textuelle** qui est relatif aux types de textes auxquels on la rattache de sorte qu'une même suite de phrases, dans deux types différents de textes, peut apparaître tantôt comme cohérente, tantôt comme incohérente.

Lorsqu'on parle de cohérence textuelle, on doit tenir compte du fait que les phrases se regroupent dans un texte en **séquences** de type *narratif*, *injonctif* - *instructionnel*, *descriptif*,

argumentatif, explicatif - expositif dialogal - conversationnel, poétique - autotélique (J.-M. Adam, 1987), toutes ces séquences étant en quelque sorte des contraintes aux multiples types de textes.

Si l'on admet le bien-fondé de ces **types de séquences**, il en ressort que les textes effectifs sont des réalités hétérogènes, constitués :

- soit, parfois, d'une séquence d'un seul type ;
- soit de séquences de types différents ;
- soit d'une succession de séquences d'un même type.

L'analyse des séquences textuelles (*cf.* J.-M. Adam, 1987) montre que si un texte associe en général plusieurs séquences, ces séquences ne sont pas des unités ultimes. Elles peuvent être analysées à deux niveaux : celui des *micro*-et celui de *macro-propositions* car, tout comme la phrase n'est pas une simple succession de mots, une séquence n'est pas une simple succession de phrases, mais une unité globale. La cohérence résulte des enchaînements linéaires, mais aussi des contraintes qui portent sur l'ensemble de la séquence. C'est ce que J.-M. Adam a nommé la *dimension configurationnelle des textes*.

En clair, „la séquence est à la fois une **unité constituée** (dont il faut alors décrire la structure interne et les *constituants*) et une **unité constituante** (dont il faut, dans le cas des textes comportant plusieurs séquences, décrire les modes d'enchaînement séquentiels : *insertion* et *dominante*). Comme unité constituante, **la séquence** est une composante de T (= texte); comme unité constituée, **la séquence** est composée de micro-propositions”. (J.-M. Adam, 1984 :136)

Dans une narration, par exemple, les propositions élémentaires se regroupent à l'intérieur d'unités plus vastes, les *macro-propositions*, qui jouent un rôle déterminé dans le développement du récit. Cette dimension configurationnelle qui envisage le récit comme un tout permet d'expliquer, pour une part, la capacité qu'ont les sujets de le résumer.

À la suite des travaux du sociolinguiste William Labov, on analyse, en général, les récits à travers une structure canonique de macro-propositions successives :

Situation initiale (ou *Orientation*) - *Complication* - *Action* - *Résolution* - *Situation finale* - *Morale*

„La *complication* correspond au déclenchement de l'action et la *résolution* à sa fin. En outre, un récit est davantage qu'une suite d'actions orientées vers une fin, il est en quelque sorte aspiré par sa morale, qui lui confère un sens global...Il n'est pas indifférent que les textes d'un corpus soient ou non d'un point de vue séquentiel, que l'hétérogénéité mobilise tel ou tel type de séquences. On peut, par exemple, opposer des textes de type politique où domineraient les récits mystiques, les paraboles ou les histoires autobiographiques”. (J.-M. Adam, *ibidem*)

I. 5.LE CONCEPT DE GENRE

Le concept de **genre** n'est pas d'un maniement aisé et c'est pourquoi un énoncé peut avoir un statut complexe. Les **genres du discours** ne sont pas des catégories intemporelles, mais des réalités historiques, inséparables des sociétés dans lesquelles ils émergent. On préfère y voir une activité sociale ritualisée, soumise à des conditions de réussite qui intègrent un ensemble diversifié de paramètres (statut des énonciateurs, du public, lieux d'énonciation.).

On doit préciser qu'il y a une distinction entre **genre** et **type de discours**. La tendance dominante est d'associer les divers types de discours à de vastes secteurs d'activité sociale. Les

genres de discours apparaissent à l'intérieur d'un type de discours comme une partie prenante d'un ensemble plus large. On peut donc faire des découpages en s'appuyant sur des grilles sociologiques plus ou moins intuitives.

Par exemple, le talk-show constitue **un genre de discours** à l'intérieur du *type de discours* „télévisuel” (à son tour une partie d'un type de discours „médiatique”).

D. Maingueneau (1998 :49) considère que „pour un locuteur, le fait de maîtriser des genres de discours est un facteur *d'économie* cognitive considérable”. Cette maîtrise des genres suppose que le locuteur ne soit pas forcé d'accorder une attention constante à tout énoncé dans une situation de communication quelconque et, en même temps, qu'il soit capable d'identifier rapidement un énoncé comme appartenant à un certain type de discours, même s'il s'agit d'un nombre réduit d'éléments.

Un genre de discours implique des conditions de réussite de divers ordres :

- ***circonstancielles*** : le fait qu'un texte soit destiné à être chanté, lu à voix haute, accompagné d'instruments de musique de tel type, qu'il circule de telle manière et dans tels espaces..., tout cela a une incidence radicale sur son mode d'existence sémiotique. A chaque genre sont associés des moments et des lieux d'énonciation spécifiques, un rituel approprié. Le genre, comme toute institution, construit l'espace-temps de sa légitimation. Ce ne sont pas là des circonstances extérieures.

Ex. : Pour un sermon de carême du XVIIe siècle on ne peut séparer le contenu, les stratégies rhétoriques et les circonstances de l'énonciation : le lieu (l'église, la chaire), le rituel de la messe, la chronologie à la fois civile et religieuse de la période de carême.

- ***statutaires*** : le genre fonctionne comme un tiers qui garantit à l'énonciateur générique et au co-énonciateur la légitimité de la place qu'ils occupent dans le procès énonciatif.

Habituellement, **l'analyse du discours** n'a pas affaire à des textes qui s'investiraient dans un genre unique. Si l'on délimite, par exemple, une surface discursive politique, on doit s'intéresser à des énoncés relevant de genres variés : brochures, tracts, articles de presse...

RÉSUMÉ

Pour désigner les productions verbales et écrites, les linguistes disposent de quelques concepts fondamentaux qu'il faut absolument définir : **énoncé**, **texte**, **discours**, **séquence**, **genre**. La connaissance et la maîtrise de ces points de terminologie représentent les instruments de base pour faire une analyse du discours pertinente et tout à fait en concordance avec les exigences nouvelles de la linguistique.

L'énoncé est le résultat de l'énonciation, du rapport que le locuteur entretient avec sa langue écrite ou prononcée. Il est doué de sens que le récepteur déchiffre à l'aide d'un code commun de la langue. L'énoncé a aussi des circonstances environnantes de production, il peut être accompagné de gestes, mimiques et de tout autre recours à la situation.

L'ensemble d'énoncés qui forment un tout cohérent représente un **texte**. Il est considéré comme une manifestation verbale/écrite de la communication soumise à des contraintes d'ordre cognitif et communicationnel. Brièvement, il est le résultat matériel de l'acte de communication.

Le concept qui permet de comprendre le fonctionnement des textes est **le discours**. C'est très difficile de présenter une définition exacte de ce concept à cause de la pluralité des points de vue adoptés. Envisagé comme une réalité transphrastique, une phrase ou un énoncé, les perspectives sur le discours restent ouvertes et pluridisciplinaires.

La notion de **séquence** est étroitement liée au phénomène de la cohérence textuelle. Les séquences peuvent être groupées en plusieurs catégories (de type narratif, injonctif, descriptif, argumentatif etc.) et analysées à deux niveaux (celui des *micro-* et des *macro-propositions*).

Les genres de discours apparaissent à l'intérieur des types de discours. Ils sont des réalités historiques, inséparables des sociétés dans lesquelles ils sont produits. En fait, le concept de genre porte sur un côté précis d'un certain type de discours, même si l'on n'a que quelques éléments de la production verbale/écrite qui puissent donner des informations sur le contenu global du message.

En conclusion, on peut affirmer que les concepts présentés ne sont que la partie de base, le point de départ pour les analyses des actes de communication et pour la description des différents modes d'organisation discursive. Et pour que l'analyse des textes du point de vue de la discursivité devienne un exercice actif et efficace, il faut avoir la capacité de comprendre et d'utiliser correctement ces points de terminologie.

TEST DE VALIDITÉ

1. Quelle est la différence entre *énoncé* et *énonciation* ?
2. Formulez quelques exemples d'énoncés.
3. Étudiez les concepts de *discours* et *récit* dans le texte ci-dessous :

"Il lui sembla soudain qu'elle le sentait là, contre elle; et brusquement un vague frisson de sensualité lui courut des pieds à la tête. Elle serra ses bras contre sa poitrine, d'un mouvement inconscient, comme pour étreindre son rêve; et sur sa lèvre tendue vers l'inconnu quelque chose passa qui la fit presque défaillir, comme si l'haleine du printemps lui eût donné un baiser d'amour.

Tout à coup, là-bas, derrière le château, sur la route elle entendit marcher dans la nuit. Et dans un élan de son âme affolée, dans un transport de foi à l'impossible, aux hasards providentiels, aux pressentiments divins, aux romanesques combinaisons du sort, elle pensa : " Si c'était lui?" Elle écoutait anxieusement le pas rythmé du marcheur, sûre qu'il allait s'arrêter à la grille pour demander l'hospitalité.

Lorsqu'il fut passé, elle se sentit triste comme après une déception. Mais elle comprit l'exaltation de son espoir et sourit de sa démente.

Alors, un peu calmée, elle laissa flotter son esprit au courant d'une rêverie plus raisonnable, cherchant à pénétrer l'avenir, échafaudant son existence."

(G. De Maupassant, *Une vie*, I, 1883)

4. Identifiez les connecteurs logiques dans le texte ci-dessus et essayez de les classer selon le modèle déjà présenté.
5. Donnez des exemples de séquences et précisez le type de chacune d'entre elles. (au moins 4 exemples)
6. Quelles sont les conditions de réussite d'un genre de discours ?

Mini-glossaire :

énoncé= le résultat de l'énonciation, composante ou occurrence de la phrase;

énonciation = le processus qui a pour but la production de l'énoncé;

texte = manifestation matérielle (écrite) de communication ou de discours;

discours = une phrase, une réalité transphrastique;

récit = un énoncé qui efface les manques de la présence de l'énonciateur, du co-énonciateur, du moment et du lieu de l'énonciation; il est réservé aux seuls textes narratifs écrits;

contexte = l'environnement textuel du mot ou de la séquence de mots;

contexte linguistique = l'environnement verbal du mot;

contexte discursif = les actes langagiers qui interviennent dans la production/compréhension du texte;

séquence = composante du texte, composée de micro-propositions;

genre de discours = partie prenante les types de discours.

Références bibliographiques :

ARDELEANU, S.-M., 1997, *Repères et principes fondamentaux dans l'analyse du discours*, Ed. Universităţii « Ştefancel Mare », Suceava

ADAM, J.-M., 1976, *La mise en relief dans le discours narratif*, „Le français moderne. Revue de linguistique française”, 44-e année, no.4, 312-329

BENVENISTE, E., 1966, *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris

MARTINET, A., 1980, *Eléments de linguistique générale*, Armand Colin, Paris

MAINGUENEAU, D., 1984, *Genèse du discours*, P. Mardaga, Bruxelles

UNITÉ II

ÉNONCÉ/TEXTE/DISOURS DANS L'ACTE DE COMMUNICATION

Table des matières

Introduction

Compétences

II.1. L'acte de communication

II.2. Les interactions communicatives

II.3. Les fonctions du langage

Durée – 4h de cours + 2h de séminaire

Résumé

Test de validité (autoévaluation)

Mini-glossaire

Références bibliographiques

Introduction

Il y a un rapport bien actif qui s'établit entre *énoncé*, *texte* et *discours* dans l'acte de communication, une interdépendance qui ne peut pas être ignorée dans l'univers existentiel humain. Depuis toujours l'homme a été fasciné par le pouvoir du langage, ce dépôt mystérieux de son intelligence et des expériences des autres, un véritable outil de communication devenu omniscient et omniprésent. L'homme et le langage, ce sont deux concepts qui ne peuvent être séparés dans un parcours parfaitement naturel.

Tout au long de ce chapitre on va mettre l'accent sur les éléments et les structures impliquées dans l'acte de communication, les fonctions remplies par le langage et les interactions communicatives écrites et/ou parlées pour relever le fait que le langage est un instrument selon lequel l'expérience humaine s'analyse différemment dans toute communauté.

II. 1. L'ACTE DE COMMUNICATION

L'acte de communication inclut obligatoirement un locuteur qui écrit ou parle (le sujet parlant) et un interlocuteur. L'échange langagier se déroule dans le cadre à la fois physique et mental, nommée **situation de communication**. La matière linguistique véhiculée par les partenaires de cet échange s'organise en *discours* selon les principes qui dépendent des intentions communicatives du sujet parlant : *énoncer*, *décrire*, *raconter*, *argumenter*. La langue, donc, représente le matériel verbal ayant une forme et un sens. Le résultat matériel de l'acte de communication est **le texte**. Il témoigne des choix conscients (ou inconscients) que le sujet

parlant a fait dans *les catégories de langue et les modes d'organisation du discours*, en fonction des contraintes imposées par la **situation de communication**.

Les „grammaires générales” du XVIIIe siècle, enrichies par la philosophie et la logique du XIXe siècle et institutionnalisées par l'Ecole du XXe siècle soulignent l'idée que „le langage est un reflet de la pensée”. Communiquer ne veut pas dire tout simplement transmettre une information. C'est un processus de conception et de compréhension où la pensée et le langage se constituent dans une relation de réciprocité. Autrement dit, „communiquer, c'est procéder à une mise en scène”. (P. Charaudeau, 1992 : 635)

Cette mise en scène se déploie dans un environnement physique de l'acte de communication qui est nommée **situation de communication** et dans un environnement textuel du mot ou de la séquence de mots nommé **contexte**. D'où la réalité interne à l'acte de langage de la **situation de communication**. On peut encore distinguer un **contexte linguistique** et un **contexte discursif**, le premier désignant l'environnement verbal du mot et le deuxième les actes langagiers qui interviennent pour la production/compréhension du texte à interpréter.

P. Charaudeau considère que la situation de communication comprend plusieurs éléments :

• *des caractéristiques physiques :*

1. **partenaires**- présents ou non, uniques ou multiples, proches ou lointains ;
2. **canal de transmission** - oral, graphique, direct ou indirect, téléphone, médias ;
3. **code sémiologique** utilisé - image, graphisme, signaux, gestes;

• *des caractéristiques identitaires des partenaires :*

1. **sociales**- âge, sexe, race, classe
2. **socio-professionnelles**
3. **psychologiques**- inquiet, nerveux, serein, froid, spontané, aimable, agressif, naïf...
4. **relationnelles**- contact pour la première fois ou non, des rapports de familiarité ou non.

• *des caractéristiques contractuelles :*

1. **échange/non échange** - le contact admet un échange interlocutif (comme dans les conversations et les dialogues du quotidien), ou au contraire n'admet pas l'échange (comme dans un exposé de conférencier). Le contrat d'échange entraîne normalement une *situation de communication interlocutive*; le contrat non échange, entraîne, au contraire une *situation monolocutive*;
2. **les rituels d'abordage - salutation** - échanges de politesse, ouvertures/clôtures des lettres, slogans de publicité, préfaces, avertissements, etc.
3. **les rôles de communication** - dans une situation de „classe”, le „professeur” accomplit un certain nombre de rôles : il *questionne*, il *explique*, il *donne des consignes de travail*, il *anime la classe*, il *évalue*... ; l'élève *répond*, *exécute un travail*, etc.

„L'opposition«langue écrite/langue parlée» se traduit par une situation de communication ou „situation interlocutive/monolocutive”. Lorsque les partenaires de la

communication sont présents physiquement l'un à l'autre, que le contact permet l'échange, que le canal de transmission est oral, et que l'environnement physique est perceptible par les deux partenaires, le locuteur se trouve dans une situation où il peut percevoir immédiatement les réactions de son interlocuteur. Il est donc, dans une certaine mesure, „à la merci” de celui-ci, ce qui l'amène à *anticiper* sur ce qu'il veut dire, à *hésiter*, à *se rectifier*, à *se compléter*”. (P. Charaudeau, 1992 : 639)

II. 2. LES INTERACTIONS COMMUNICATIVES

Il y a un rapport bien actif qui s'établit entre le langage et la communication, une interdépendance qui ne peut être ignorée dans l'univers existentiel humain. Depuis toujours, l'homme a été fasciné par le pouvoir du langage, ce dépôt mystérieux de son intelligence et des expériences des autres, un véritable outil de communication devenu omniscient et omniprésent. L'homme et le langage, ce sont deux concepts qui ne peuvent être séparés, c'est un parcours parfaitement naturel. Les pensées, les goûts personnels, les sentiments humains trouvent une expression généralisée dans le langage.

Couramment, **communiquer** fait référence à l'action de transmettre un message à quelqu'un considéré comme **récepteur**. Ce phénomène implique aussi d'autres éléments et préconditions, l'intention et la motivation de celui qui émet le contenu à transmettre, l'existence obligatoire des référents du message, un langage commun, une relation, etc. (cf. R. Jakobson)

Le langage devient alors un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse différemment dans toute communauté en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique. Il représente non seulement une prise de pouvoir sur les autres, mais aussi sur la nature, par le fait de nommer les choses. Le pouvoir des mots est aussi dans celui des concepts, dès lors qu'il y a maîtrise des mots. On peut affirmer que le langage est d'abord et avant toute chose un outil de représentation et de transmission de connaissance et d'information.

Le rôle du langage dans l'acte de communication est fondamental, il est une sorte de substrat par le moyen duquel les pensées et les émotions, qui ne sont pas directement transposables, à cause de leur caractère immatériel, peuvent le devenir par l'intermédiaire des phrases qui les expriment.

On ne peut pas réduire le langage à un code de communication transparent, car il est bien évident le fait que son usage, la production et la compréhension des phrases font appel à des connaissances non-linguistiques et impliquent des processus inférentiels. Evidemment, il y a du code et de la convention dans le langage, mais l'usage ne se limite pas à un simple processus d'encodage (pour la production) et de décodage (pour l'interprétation).

L'usage du langage ne peut se séparer des capacités humaines - raisonnement, connaissances sur le monde - qui n'ont strictement rien de spécifiquement linguistique. Le linguiste Ferdinand de Saussure avait mis l'accent sur la valeur symbolique du langage sans lequel la pensée ne serait qu'une masse „amorphe et indistincte”. Cette dépendance réciproque qui existe indiscutablement à tout niveau de l'analyse du langage détermine l'apparition d'une structure triadique homme - pensée - langage.

Le langage et sa fonction communicative occupent une place privilégiée dans les recherches faites tout au long de l'histoire dans le domaine de la linguistique. Pour ce qui tient de

la recherche scientifique dans le domaine linguistique, on a tâché d'entreprendre des analyses verbales strictes, tout en ignorant l'importance des éléments extralinguistiques du langage et de la communication interhumaine, donc indépendamment des situations concrètes de communication et des émetteurs / récepteurs.

Les interactions communicatives supposent l'existence des deux ou plusieurs interlocuteurs qui interagissent et coordonnent d'une certaine manière leurs actions. „Ils essayent de se communiquer l'un l'autre le sens de leurs actions ainsi que la compréhension qu'ils ont du processus dans lequel ils sont inscrits. Pour ce faire, ils doivent maîtriser un certain nombre de règles, de méthodes, qui leur permettent de déterminer dans quel type d'interaction ils sont engagés et d'agir en conséquence”. (G. Siouffi, D. van Raemdonck, 1999 :68)

Les interactions communicatives peuvent être regroupées en plusieurs catégories : **interactions verbales**, **interactions écrites** et **interactions non-verbales**, autrement dit, les gestes, les expressions du visage, etc.

La notion d'**interaction verbale** est issue de la théorisation par John L. Austin des actes de langage, et de l'hypothèse que les actes de langage indirects (illocutoire et perlocutoire) peuvent être plus ou moins réussis. Cette notion a pour base la constatation que, dans un échange oral, l'utilisation du langage par un locuteur n'a pas seulement pour but d'exprimer un contenu informationnel, mais d'influencer les interlocuteurs. L'énonciateur n'est pas vu comme **émetteur** d'un message adressé à un récepteur, mais comme un participant à une activité commune.

La notion d'**interaction verbale** a renouvelé profondément la vision que se fait la linguistique de l'échange langagier et de la prise de parole en groupe. Le domaine de l'analyse conversationnelle s'attache à décrire l'ensemble de ces phénomènes.

La communication orale, conçue comme un passage de l'information, comprend trois aspects importants (physiologique, psycho-linguistique et psychologique) liés à des situations différentes - variations de fréquence, problèmes d'attention, de décodage, connaissances langagières, etc. On peut remarquer l'existence de plusieurs types d'interactions communicatives orales, en fonction de la situation dans laquelle se trouvent l'émetteur et le récepteur.

La conversation, instance de base de la communication socialisée, se réalise dans une situation d'échange langagier entre deux ou plusieurs **interlocuteurs**. Le phénomène de feedback devient possible, les rôles d'émetteur et de récepteur n'étant que symboliquement représentés. Le récepteur est proche et présent, à la différence d'une situation de non-échange lorsqu'il est présent et proche, mais il ne se trouve pas dans la possibilité de prendre le rôle de l'émetteur et de répondre. C'est le cas des communications officielles, des cours magistraux, des discours, etc. dans lequel le récepteur est absent et éloigné, le message est diffusé et implique un effort de clarté et d'adaptation de la part de l'émetteur.

Le dialogue se situe lui-aussi dans le type de communication avec échange et implique habituellement un sens et un résultat pour s'informer ou pour s'affronter/débattre sur quelque chose.

Dans la catégorie des messages à caractère oral on peut inclure aussi la *conversation téléphonique*, qui n'implique pas obligatoirement la présence spatiale proche du récepteur. La télévision, la radio, le cinéma opèrent avec des informations transmises par la voix des émetteurs ayant une visée intentionnelle du langage.

L'apparition de l'*écriture* est venue modifier profondément l'usage et la conscience que l'on pouvait avoir du langage. En général, on considère que le principe de description a comme origine le désir de l'être humain d'utiliser le langage à des fins informatives (les plus anciens textes écrits connus ont souvent pour contenu des données pratiques destinées à être retenues). Mais, depuis longtemps et encore aujourd'hui, il est bien clair que ce principe concerne toutes les fonctions du langage. Si à l'oral on s'appuie sur l'intonation et sur la prosodie pour faire passer le message, à l'écrit on s'appuie sur le contexte, alors que la communication écrite pourrait apparaître infiniment plus pauvre que celle orale.

Le texte constitue la plus connue représentation d'une **interaction communicative écrite**. On a déjà étudié ce concept dans le premier chapitre de notre cours et on a insisté aussi sur les correspondances qui existent entre des modes du discours dominants et certains types de textes. (voir P. Charaudeau)

Un autre segment important de la problématique des interactions communicatives est dédié à la **composante non-verbale** qui englobe les manifestations corporelles, les expressions du visage, en fait, toutes les séries de marques posturo-mimo-gestuelles. L'analyse de leur mode de signification porte sur une réalité fondée sur une complémentarité geste/signe. Ces gestes sont les composantes d'un seul système qui exprime ce que veut le sujet et, en même temps, ils mettent au jour une dimension iconique en montrant comment la langue et implicitement la communication est beaucoup plus que des mots et des phrases.

Les interactions communicatives non-verbales sont fondées sur un code de reconnaissance qui établit une équivalence entre un certain signe gestuel et un élément métaphorique. Ce rapport existentiel code visuel de reconnaissance/code conceptuel de reconnaissance est fondé alors sur les métaphores avec lesquelles nous vivons.

Il y a deux types de gestes qu'on peut distinguer - les gestes „iconiques” et les gestes „métaphoriques”. Les premiers portent sur le caractère explicite du langage gestuel et les derniers sur son pouvoir de connotation et de dénotation. Malgré toute cette délimitation, on ne peut pas opposer totalement les gestes „iconiques” et les gestes „métaphoriques” puisque celui métaphorique a bien aussi une dimension iconique, sur le plan conceptuel. Le résultat de l'investigation profonde dans cette réalité posturo-mimo-gestuelle est donné par le pouvoir des gestes „métaphoriques” de transposer les attributs d'un domaine-source dans un autre domaine, le domaine-cible.

En conclusion, on pourrait affirmer que la communication constitue la base des connexions interculturelles et interpersonnelles qui s'établissent dans l'univers existentiel humain. La seule modalité d'éliminer les barrières de n'importe quel type et de souligner encore une fois le caractère social du langage est réalisable par les interactions communicatives, soit qu'il s'agit de l'oral, de l'écrit ou du non-verbal.

II. 3. LES FONCTIONS DU LANGAGE

Le problème des **fonctions du langage** a été posé par les théoriciens de l'école de Prague qui considèrent que le langage a un but bien déterminé : il vise à réaliser l'intention d'exprimer et de communiquer qui anime le locuteur. Ce fait a été souligné dans les thèses de 1929 :

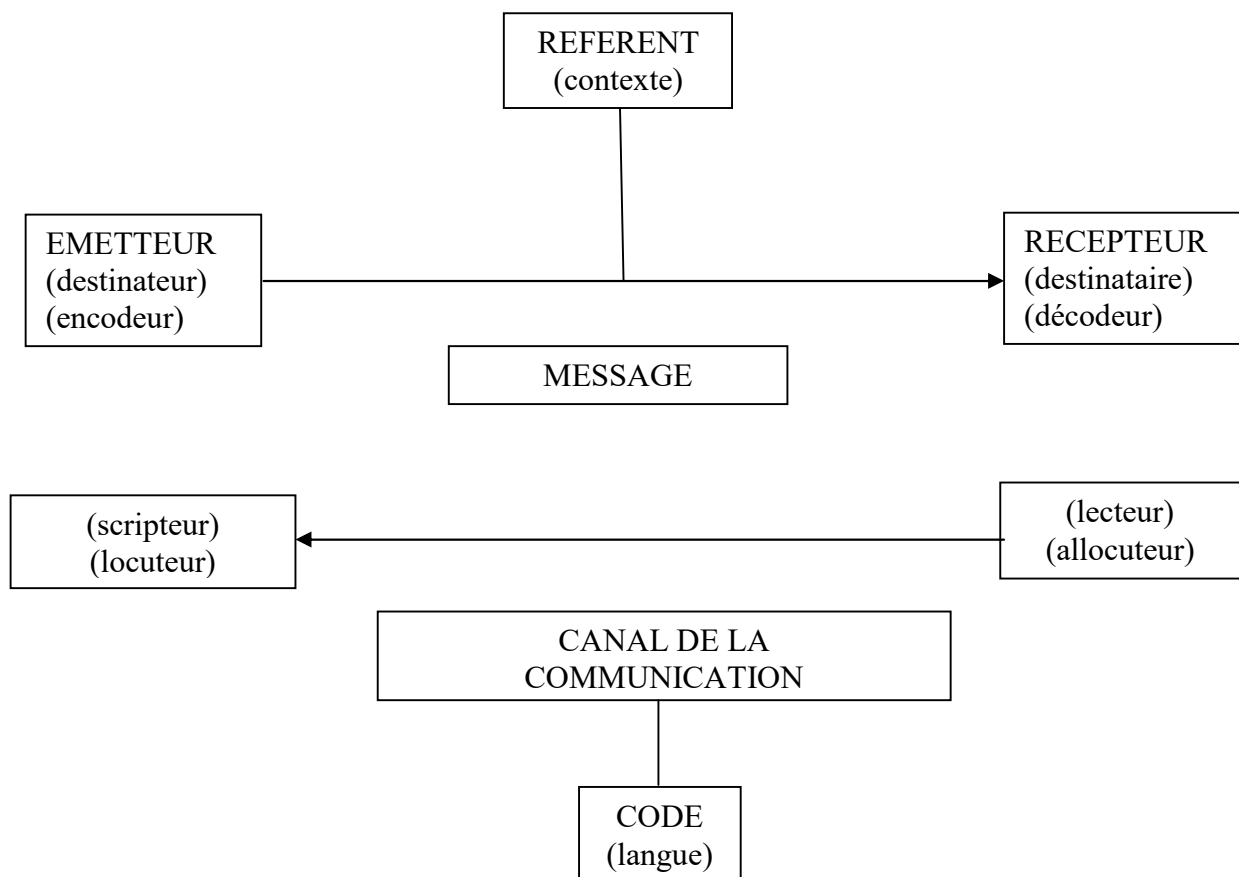
„Lorsqu'on analyse le langage comme expression ou comme communication, l'intention du sujet parlant est l'explication qui se présente le plus aisément et qui est la plus naturelle.

Aussi doit-on, dans l'analyse linguistique, prendre égard au point de vue de la fonction. De ce point de vue, *la langue est un système de moyens d'expression appropriés à un but*. On ne peut comprendre aucun fait de langue sans avoir égard au système auquel il appartient."

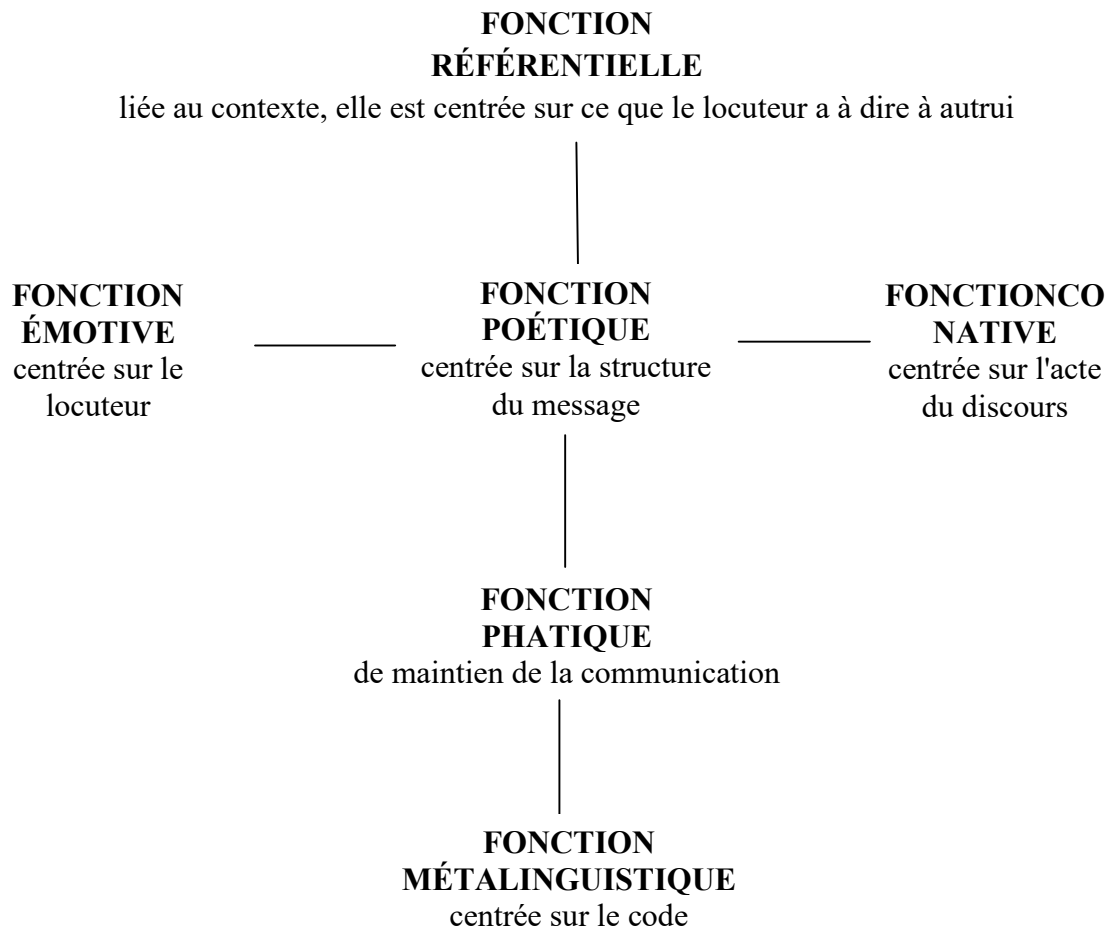
Le nombre des fonctions du langage reconnues a varié selon les théories linguistiques qui ont étudié les phénomènes qui concourent à une meilleure communication de l'information, en insistant sur leur aspect fonctionnel.

Le psychologue allemand Karl Bühler a distingué trois facteurs qui interviennent dans le processus de la communication : **l'émetteur**, **le destinataire** (ou le récepteur) et **le référent** (ou le contexte) et implicitement, trois fonctions du langage qui leur correspondent : la fonction **expressive** (qui se trouve en relation avec l'émetteur du message), la fonction **conative** (en rapport avec le destinataire) et celle **référentielle** (qui établit une relation entre l'énoncé et l'univers extérieur, correspondante au référent).

Le linguiste Roman Jakobson donne une image plus complexe de cette idée et y ajoute d'autres éléments. Dans son livre *Essais de linguistique générale* (1963), tout au long du chapitre intitulé „Linguistique et poétique”, il considère que c'est nécessaire de décrire les fonctions du langage en se référant aux éléments nécessaires à toute communication linguistique qu'on pourrait représenter dans le schéma suivant :



En tenant compte des éléments présentés, les fonctions du langage peuvent être regroupées de la manière suivante :



La fonction dénotative/référentielle, renvoie à un contexte ou situation de communication. Elle est fondée sur le référent et établit une relation entre le message et l'objet auquel il renvoie. C'est la fonction utilisée pour donner une information, décrire la réalité, rapporter objectivement un événement. Les messages sont purement informatifs, le contenu des messages est objectif et prédominant dans certains types d'énoncé comme : *récit, poésie épique, documents publicitaires, textes de loi*, etc. Les verbes conjugués à la troisième personne du singulier et du pluriel sont la marque de cette fonction.

La fonction émotive/expressive concerne l'émetteur et elle a comme but l'expression directe de l'attitude du locuteur à l'égard de ce dont il parle. Tout message porte une trace affective, vraie ou feinte, exprimée habituellement par des interjections, des exclamations ou des intonations. La référence est le sujet parlant. La fonction émotive prédomine dans *la poésie lyrique et élégiaque, dans le journal autobiographique et les mémoires*, etc.

La fonction phatique porte sur le canal dont l'objet est le contact avec l'interlocuteur. Elle a pour but la fixation, le prolongement ou l'interruption de la communication et vérifie le fonctionnement du canal ou du circuit. Le message est alors dominé par le maintien de la relation entre les interlocuteurs présents. Il ne s'agit pas de parler des faits, mais d'entrer en relation. Il n'y a pas de communication sans un effort pour établir le contact avec l'interlocuteur et surtout le maintenir. Cette fonction du langage peut se manifester par un échange de formules rituelles

ou par des dialogues qui se proposent de continuer une communication : „Allô”, „n’est-ce pas”, „eh bien”, „ben”, „heu”, „tu vois”, „tu sais”, „bonjour”, „ça va” etc., prouvant ainsi que le langage n’est pas un simple instrument de communication d’un contenu. Derrière elle, se profile la fonction interpersonnelle qui permet d’exprimer les relations sociales et personnelles. Habituellement, la fonction phatique est omniprésente à *l’oral*, mais elle intervient à l’écrit aussi lorsque le souci est de rester dans *le parler quotidien*.

Quand la communication est centrée sur le code, on parle de **la fonction métalinguistique**. Cette fonction s’exerce lorsque l’échange porte sur le code lui-même et que les partenaires vérifient qu’ils utilisent bien le même code. C’est le discours sur le discours, c’est utiliser un langage pour expliquer un autre langage. On fait appel à la capacité qu’a la langue de pouvoir expliciter ses propres codes, ses propres règles et son propre lexique. La fonction métalinguistique est un peu particulière, car, parmi tous les systèmes de signes, le langage est le seul à pouvoir se prendre comme propre référent - *les définitions, les explications, les gloses, les commentaires*, etc.

Par **la fonction conative**, le message acquiert une valeur pragmatique orientée sur le destinataire. Elle suppose une dimension interpersonnelle, interactionnelle - il s’agit de reconnaître au langage une visée intentionnelle sur le destinataire et une capacité d’avoir sur ce dernier un certain effet. Elle va efforcer le récepteur à agir, à écouter, à émouvoir, etc. *Les ordres, les défenses, les plaidoiries des avocats, les prédications religieuses et les conseils* en sont quelques illustrations. Du point de vue grammatical, les verbes à l’impératif et au vocatif et le pronom personnel tu/toi sont l’expression la plus directe de cette fonction.

La fonction poétique, caractérisée par l’accent mis sur le message lui-même, n’est pas la seule fonction de l’art du langage. Elle met en évidence le côté palpable des signes et approfondit par-là même la dichotomie fondamentale des signes et des objets. Il s’agit donc de mettre en évidence tout ce qui constitue la matérialité propre des signes et du code. Elle ne se limite pas à la seule poésie, car tout message est expressif. L’accent est mis sur le message dont la forme importe autant que le fond. *La rime, la métaphore, l’antithèse, l’ironie, les jeux des mots* font partie des procédés qui ont une fonction esthétique et qui font que le message comporte plus d’information que le message lui-même. La fonction poétique porte sur les structures interpersonnelles et textuelles du message - *la poésie, les documents exploitant les ressources de l’imaginaire*, etc.

Les fonctions du langage existent rarement à l’état pur, et c’est souvent plusieurs fonctions que prennent les messages de façon simultanée. Le modèle de Jakobson devait permettre de classer les différentes formes de production langagière selon les genres en fonction de la *fonction dominante* puisque, évidemment, les différentes fonctions existent dans tout texte, dans toute production langagière.

RÉSUMÉ

Couramment, **communiquer** fait référence à l’action de transmettre un message à quelqu’un considéré comme récepteur. Ce phénomène implique aussi d’autres éléments et préconditions, l’intention et la motivation de celui qui émet le contenu à transmettre, l’existence obligatoire des référents du message, un langage commun, une relation, etc.

Il y a toute une série d'éléments obligatoires sans lesquels l'acte de communication ne pourrait pas exister, chacun d'entre eux ayant une importance particulière pour le bon déroulement du transfert du message. Ce transfert peut se présenter sous plusieurs formes, écrites ou parlées, et nommées *interactions communicatives*.

Le but essentiel du langage est de transmettre des informations et c'est pourquoi il est essentiel de connaître sa fonction de communication. Autrement dit, la communication organise l'énoncé dans des formes diverses, ce qui implique indiscutablement l'existence de différents types de message qui supposent plusieurs fonctions du langage.

TEST DE VALIDITÉ

1. Nommez les éléments obligatoires d'un acte de communication dans la perspective jakobsonienne.

2. Les interactions communicatives - présentation générale.

3. Présentez les fonctions du langage (selon Roman Jakobson) tout en relevant les caractéristiques définitoires de chacune d'entre elles.

4. Repérez les fonctions du langage dominantes dans les textes ci-dessous :

a) *„Il est vrai que la plus grande fantaisie semble régner dans les couples que forment des mots bien simples. Le féminin de cerf, c'est biche ; celui de lièvre, c'est hase; celui de taureau, c'est vache (disons bœuf, quand il s'agit de l'oncle du veau). Le bouc est le mari de la chèvre ; le gendre, de la bru; le singe, de la guenon; le coq, de la poule. Voilà de quoi persuader les étrangers que notre langue est la plus irrégulière de toutes, et vérifier que, selon le mot fameux de mon ami Georges-Armand Masson, un rendez-vous fait, au pluriel : des lapins...”*

(André Thérive, *Clinique du langage*, Grasset, 1956)

b) *„Cette année, le Journal a failli mourir d'un excès de voyages, d'un excès de déplacements, d'un excès de changements. Je me sentais attirée vers l'extérieur, vers l'activité, je ne voulais pas méditer ni examiner, j'avais l'impression de flotter. Plusieurs séjours au Mexique, plusieurs explorations de l'Ouest, plusieurs voyages à New York, pour les livres, humeur instable et agitée, et j'ai surtout écrit des lettres. Au Mexique, j'ai essayé d'aimer les corridas parce que toute une ville y allait et que je serais restée seule toute la journée. Au retour, tout le monde ne parlait que de cela, je fis donc un effort pour partager l'enthousiasme général. Au début, j'étais excitée, mais à la première blessure, homme ou taureau, je sentais la blessure dans mon corps. Je ne pouvais partager l'excitation du danger, d'un jeu cruel, le sang versé, et je partais avant la fin de la corrida.”*

(Anaïs Nin, *Journal 1947-1955*, Stock, 1974)

c) *„L'appareil circulatoire est formé de tubes de divers calibres : artères, veines, capillaires, reliés à une pompe, le cœur. Ce circuit fermé contient le sang.*

Le cœur est un muscle creux : il est situé au milieu du thorax, couché sur le muscle diaphragme, sa pointe est déviée à gauche.

Le cœur est divisé en deux parties indépendantes l'une de l'autre, séparées par une cloison étanche : le cœur droit et le cœur gauche. Chaque partie est formée de deux cavités : l'oreillette en haut, le ventricule en bas.

Le sang passe de l'oreillette dans le ventricule, il quitte le ventricule par une artère, qui se divise en un certain nombre de branches : chaque branche aboutit à des vaisseaux extrêmement fins appelés capillaires. Les capillaires se réunissent en veines, qui forment un tronc aboutissant à l'oreillette."

(Norbert Vieux, Pierre Jolis, *Manuel de secourisme*, Flammarion, 1970)

Mini-glossaire :

acte de communication = un échange langagier qui se déroule dans une situation de communication;

texte = résultat matériel de l'acte de communication;

situation de communication = environnement physique de l'acte de communication;

interaction communicative = deux ou plusieurs interlocuteurs qui interagissent;

fonctions du langage = la manière de réaliser l'intention d'exprimer et de communiquer qui anime le locuteur.

Références bibliographiques

ARDELEANU, S.-M., 1995, *Repereîndinamicastudiilorpetext. De la o GramaticăNarativăcătre un model de InvestigațieTextuală*, Ed. Didactică si Pedagogică, București

CHARAUDEAU, P., 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*, Hachette-Education, Paris ;

JAKOBSON, R., 1963, *Essais de linguistique générale*, Éditions de Minuit, Paris;

SIOUFFI, G., RAEMDONCK, van D., 1999, *100 Fiches pour comprendre la linguistique*, Bréal, Rosny, *Stratégies discursives*, 1977, Actes du Colloque du Centre de Recherches Linguistiques de Lyon, Presses Universitaires de Lyon.

UNITÉ III

LES PERSPECTIVES D'INVESTIGATION DISCURSIVE

Table des matières

Introduction

Compétences

III.1. La perspective logico-sémantique

III.2. La perspective d'investigation textuelle

Durée – 2h de cours + 2h de séminaire

Résumé

Test de validité (autoévaluation)

Mini-glossaire

Références bibliographiques

Introduction

Parmi les perspectives d'une investigation discursive on a choisi la perspective *logico-sémantique* et celle *d'investigation textuelle*. Si la première concerne le rapprochement étroit qui s'établit entre la logique et la langue, la deuxième s'arrête sur la dynamique des „études sur les textes”, passant au-delà du texte pour envisager un groupe de textes qui se constituent en un certain type de discours, voire plusieurs types de discours sur l'axe syntagmatique ou paradigmatique.

Les supports théoriques de la notion d'investigation textuelle sont de nature pragmatique et logique et c'est pourquoi on peut observer facilement le rôle de l'argumentation en tant que support référentiel de l'investigation textuelle. C'est par le biais de l'argumentation qu'on peut décrire l'univers de l'investigation textuelle.

III. 1. LA PERSPECTIVE LOGICO-SÉMANTIQUE

Le rapprochement entre logique et langue est relativement récemment remis en valeur. C'est surtout depuis Carnap (1934) qu'il est devenu courant de considérer la logique comme une langue, c'est à dire essentiellement comme une syntaxe, à partir de laquelle peut être associée une sémantique, voire une pragmatique.

L'analogie entre la syntaxe des langages formels (logico-mathématiques) et celle des langues naturelles est plus apparente que réelle. La double articulation, par exemple, caractéristique des langues naturelles (*cf.* A. Martinet), est absente des langages logico-mathématiques, tandis que les règles logiques de formation des expressions sont de simples règles de concaténation, qui ne peuvent suffire à rendre compte de la syntaxe d'une langue naturelle.

Le jeu très libre auquel se prêtent les structures syntaxiques traduit moins une imperfection formelle, voire la maladresse ou l'inculture des usagers, qu'une subordination de la syntaxe aux autres registres. Autonome dans les systèmes formels, la syntaxe est fonctionnellement seconde dans les langues naturelles ; sémantique et pragmatique y jouent un rôle fondamental.

La sémantique des systèmes formels a pour rôle de fournir une „interprétation” de ce système et d'énumérer les règles susceptibles d'assigner à chaque proposition, ainsi interprétée, une valeur de vérité. Les deux types de sémantique se différencient par deux aspects essentiels au moins. En premier lieu, les langages se caractérisent par une „sémantique de l'objet quelconque” : le sens y est constitué par les relations entre les signes qui résultent des axiomes du système. La langue, en revanche, ne peut pas se passer de référence, concrétisée par la présence des embrayeurs, de la situation d'énonciation, absents des systèmes formels. En second lieu, les objets du discours sont progressivement déterminés dans son développement, n'étant pas déterminés par le système d'axiomes, comme dans les cas des langages formels.

Dans son livre *Pour une logique du sens*, Robert Martin signale les trois composantes de l'analyse du discours : **la composante phrastique, la composante discursive, la composante pragmatique.** „La composante phrastique est le lieu des conditions de vérité où se déterminent l'acceptabilité et le sens des phrases en tant que telles, ainsi que les *relations de vérité* qui les unissent. La composante pragmatique est le lieu du *vrai* et du *faux* où la phrase devenue énoncé, s'interprète dans la situation énonciative. La composante discursive est le lieu où la phrase s'insère dans **la cohésion du texte**. La composante discursive doit rendre compte de ce fait élémentaire qu'une phrase parfaitement formée, à la fois grammaticale et sémantiquement acceptable, peut être totalement inappropriée dans tel ou tel contexte”. (R. Martin, 1983)

D'ici découlent les notions d'**acceptabilité** (grammaticalité et sémantité) et de **cohésion**, qui détermine l'appropriation d'une phrase bien formée à un contexte. „Un texte répond aux exigences de cohésion si toutes les phrases qu'il compte y sont acceptées comme des suites possibles du contexte antécédent”. (R. Martin, 1983)

La cohésion textuelle est propre à la **composante discursive** et elle se complète, dans la **composante pragmatique**, par les exigences de la **cohérence**. Celle-ci fait intervenir le contexte dans un sens plus large, c'est à dire la situation extralinguistique et les connaissances d'univers.

„Lieu de la dynamique communicative”, de la „fonction textuelle”, la **composante discursive** calcule l'adéquation de la phrase à son contexte. En ce sens, elle appartient à la sémantique. La cohésion textuelle se fonde sur des critères comme ceux d'**isotopie**, d'**anaphore**, de **communauté présuppositionnelle**, dont la fonction s'exerce à l'intérieur du texte, indépendamment de toute variation situationnelle.

L'hypothèse de D. Maingueneau sur le primat de l'interdiscursif qu'on vient de rappeler s'inscrit dans la perspective de l'hétérogénéité constitutive du discours. Cela veut dire qu'il y a toujours un Autre dont l'altérité se manifeste linguistiquement par le discours rapporté, les autocorrections, les mots entre guillemets... Cette hypothèse rencontre un grand nombre d'orientations qui jouissent actuellement d'une large faveur dans le champ des sciences humaines et en particulier dans le domaine de l'analyse textuelle. En ce qui concerne la théorie de la littérature, par exemple, Gérard Genette (1979) a avancé que l'objet de la poétique n'est pas le texte singulier mais l'„architextualité”, c'est à dire tout ce qui met en relation un texte avec

d'autres. En 1982, le même auteur traite de l'„hypertextualité”, autrement dit de „toute relation unissant un texte B (*hypertexte*) à un texte antérieur A (*hypotexte*) sur lequel il se greffe d'une manière qui n'est pas celle du commentaire”. (G.Genette, 1982)

Parler de l'interdiscours, c'est parler de la triade : **univers discursif, champ discursif, espace discursif**. (D. Maingueneau, 1984) L'**univers discursif**, c'est l'ensemble des formations discursives de tous types qui interagissent dans une conjoncture donnée. Cet univers discursif représente nécessairement un ensemble fini même s'il ne peut être appréhendé dans sa globalité.

Le **champ discursif** est un ensemble de formations discursives qui se trouvent en concurrence, se délimitent réciproquement en une région déterminée de l'univers discursif. „Concurrence” est un terme qui dénote aussi bien l'*affrontement* ouvert que l'*alliance* entre des discours qui possèdent la même fonction sociale et divergent sur la façon dont il faut la remplir.

Ce découpage en „champs” permet d'ouvrir de multiples réseaux de lecture, par exemple la lecture d'une fable de La Fontaine à travers la grille de la mathesis cartésienne ou la lecture de la *Chronique des Rougon - Macquart* à travers les concepts de la thermodynamique du XIXe siècle, les deux réalisées par Michel Serres.

Le discours se constitue à l'intérieur du champ discursif et Dominique Maingueneau fait l'hypothèse que cette constitution peut se laisser décrire en termes d'opérations régulières sur les formations discursives déjà existantes. L'hétérogénéité du discours ne permet pas qu'un même discours se constitue au même titre avec tous les discours de ce champ. On est alors conduit à isoler dans le champ des **espaces discursifs**, c'est à dire des sous-ensembles de formations discursives dont l'analyse juge la mise en relation pertinente par son propos”. (D. Maingueneau, 1984)

„Reconnaître ce type de primauté de l'interdiscours, c'est inciter à construire un système dans lequel la définition du réseau sémantique circonscrivant la spécificité d'un discours coïncide avec la définition des relations de ce discours à son Autre. Au niveau des conditions de possibilités sémantiques il n'y aurait donc qu'un espace d'échanges et jamais d'identité close”. (D. Maingueneau, 1984)

Cette mise en cause d'une conception primaire de **clôture** structurale s'inscrit dans le prolongement d'un courant de l'analyse du discours qui cherche à repenser les rapports du Même à l'Autre tels qu'ils se dessinaient dans les années '60. Les procédures utilisées à cette époque visaient à révéler l'identité à soi de chaque formation discursive grâce à la construction de noyaux d'invariance autour de quelques points privilégiés du discours. Dans ce cadre la relation aux autres formations discursives ne pouvait être pensée que sur le mode spontané de la juxtaposition d'unités antérieures les unes aux autres. L'interdiscours apparaissait comme un ensemble de relations entre divers interdiscours compacts.

De cela découle le *caractère foncièrement dialogique de tout énoncé du discours*, l'impossibilité de dissocier l'interaction des discours du fonctionnement intradiscursif.

L'illustration la plus pertinente de ces principes théoriques nous est fournie par l'exemple du fonctionnement du *discours pédagogique* tel qu'il a été révélé par Olivier Reboul (1984).

Le discours pédagogique, c'est l'ensemble des propos tenus sur l'éducation. Il se distingue par-là d'autres types de discours : religieux, politique, juridique, philosophique...Il porte sur l'éducation et en ce sens il se distingue du simple discours éducatif.

Ex. : Un père qui „fait la morale” à son fils ne tient pas du discours pédagogique que s’il prétend légitimer sa manière d’éducation : „Si on te fait cela ; c’est pour...” ; de même pour un maître qui fait son cours.

Par-là même, le discours pédagogique, quel que soit son contenu, prétend à la vérité.

Ex. : Un arrêté ministériel dédoublant les classes de plus de 25 élèves, n’est pas un discours, car c’est un pur performatif qui peut ou non être légitime ou utile. Par contre, les justifications qui servent de préface à l’arrêté peuvent être vrais ou faux, appartenant, par conséquent, au discours pédagogique.

La vérité à laquelle prétend le discours pédagogique est d’ordre pratique, c’est à dire qu’elle est destinée à justifier ou à condamner telle ou telle activité se voulant éducative. Par-là même, un ouvrage d’histoire ou d’économie de l’éducation n’appartiennent pas au discours pédagogique, sauf s’ils en tiennent à des remarques de l’ordre des jugements de valeur.

Les caractères du discours pédagogique suggèrent les instruments propres à l’analyse :

- pour chaque discours il conviendra de repérer les mots clés, pour se demander ensuite s’ils sont propres ou métaphoriques;
- chaque discours pédagogique se présente comme une suite de syntagmes s’appuyant sur un paradigme *en général dichotomique : école traditionnelle/éducation nouvelle, imitation de modèles/créativité...*;
- la structure du discours pédagogique lui est propre : il a une cohésion interne, une cohérence interne, des rapports propres avec son sujet (celui qui parle) et son référent (celui dont il parle), ses arguments, ses figures rhétoriques.

Olivier Reboul pense même à une typologie à l’intérieur du discours pédagogique en observant l’unité des discours à une certaine époque. Par exemple, le discours nationaliste qui a fleuri en France après la défaite de 1871 serait impossible à notre époque. C’est là justement l’intérêt de ce discours.

Reboul propose une typologie du discours pédagogique, à savoir :

- le discours contestataire
- le discours novateur
- le discours fonctionnel (ou moderniste)
- le discours humaniste
- le discours officiel

Le discours contestataire est propre à l’époque contemporaine. Ce qui le caractérise, c’est le refus global de l’institution enseignante qui inclut aussi la famille. Le discours contestataire formule des questions radicales telles : „Pourquoi l’école ?”, „Quelle est la nature du pouvoir enseignant ?”, etc. Du point de vue strictement linguistique, le discours contestataire est un propos à la forme interrogative, précédé par un nombre d’affirmations introduites très souvent par le verbe *savoir* et terminé habituellement par une interrogation „provocante”.

Ex. : „*Alors que faire ? demande-t-elle. Je me demande si j’ai même le droit d’améliorer la situation. En déployant toutes les astuces pédagogiques, je réussirai bien à les*

intéresser au bout du compte et à changer l'atmosphère de la classe. Mais j'ai l'impression qu'en faisant ça je les endors. Et si je transforme cette classe en une espèce d'oasis éducative réussie, ils diront : c'est chouette l'école avec Mlle G...Est-ce que j'ai le droit de leur faire aimer l'École sous le prétexte de ma réussite? Car l'École, elle, ne les aime pas. Et il faut bien qu'ils le sachent...A certains moments je me dis : ce n'est qu'en détestant l'École qu'ils deviendront eux-mêmes, et je suis auprès d'eux un agent du système. Est-ce que je ne dois pas rester l'ennemi pour qu'ils ne soient pas définitivement abusés ...". (O. Reboul, 1984 : 15)

Le discours novateur se distingue du *contestataire* en ce qu'il est „réformiste”, d'inspiration néo-rousseauiste. Il ne se prétend pas du tout révolutionnaire, on met à ses côtés le *bon sens*, le changement revendiqué n'est pas un bouleversement, mais une *tâche de quelques petites années*. On peut en dégager des mots clés qui suggèrent qu'il s'agit d'un discours de type novateur. Il se définit par opposition à *l'éducation traditionnelle*.

Elle est centrée sur le programme, *il* se veut centré sur l'élève. Sa force, c'est son principe fondamental : *partir de l'enfant*.

Ex. : „*Le manuel scolaire. On y est collé comme à la prune de ses yeux ; il commande, pour l'essentiel, la vie des classes. Nonobstant le fait que les trois quarts des manuels n'ont ni vertu valeur pédagogique, il est évident que leur langue n'est pas celle des enfants de telle ou telle région, qu'ils interdisent l'expression spontanée et personnelle, qu'ils rendent pratiquement impossible toute situation de vie. Personne ne veut la ruine des éditeurs ; certains manuels peuvent être utiles dans la phase de structuration. Mais, de grâce, qu'on cesse d'en faire des „synonymes du programme”, des „synonymes d'une démarche officielle” ; qu'on cesse de les prendre comme inducteurs de chaque cours ou leçon. Qu'enfin le bon sens et l'imagination arrivent au pouvoir ! Qu'enfin la parole, le geste, l'action des enfants soient libérés !*”(O.Reboul, 1984: 21)

„**Le discours fonctionnel** est le discours qui affirme que les sciences et les techniques qui en dérivent sont aptes à résoudre tous les problèmes de l'éducation, et que le vrai progrès pour la pédagogie est de devenir scientifique”. (O. Reboul, 1984) Il se veut précis, objectif, exempt de tout jugement de valeur. D'ici un lexique précis, concret.

Ex. : „*Définition de l'apprentissage et de l'enseignement. Apprentissage (Learning) : processus d'effet plus ou moins durable par lequel des comportements nouveaux sont acquis ou des comportements déjà présents sont modifiés en interaction avec le milieu ou l'environnement. Enseignement (Teaching) : Processus par lequel l'environnement d'un individu ou de plusieurs individus est modifié pour les mettre en mesure d'apprendre à produire des comportements déterminés, dans des conditions spécifiées, ou de répondre adéquatement à des situations spécifiées*”. (O.Reboul, 1984 : 27)

Le discours humaniste joue sur sa portée logique et éthique. Parmi ses thèmes favoris il y a :

- ✓ le thème des modèles soigneusement choisis;

- ✓ le thème de l'école - milieu à part, distincte de la vie, destinée à protéger l'enfant et à lui permettre une formation méthodique à long terme;
- ✓ le thème de la rupture que l'humaniste oppose à la continuité du novateur. Pour accéder à la culture, il faut que l'enfant devienne élève, qu'il rompe avec son enfance;
- ✓ le thème de la discipline se matérialise par l'apprentissage de la maîtrise de soi;
- ✓ le thème du maître, radicalement distinct non seulement de l'élève mais aussi du simple enseignant;
- ✓ le thème de la culture, distincte des informations disparates.

Ex. : „*Je te note encore ici les joies que me procure quelquefois mon métier. Il n'y a pas de plus grand plaisir que de donner un peu confiance en soi à un esprit. Vous avez devant vous un garçon tout empêtré en lui-même, défiant, désespéré, et une question que vous lui posez, que vous l'aidez et le contraignez à résoudre ou bien un mot de lui qui vous donne prise, quelques phrases confuses qu'il a écrites et que vous amenez à la clarté, tout d'un coup le révèlent à lui-même et lui donne le fil de ce labyrinthe dans lequel il se croyait à jamais enfermé. Et de fait, d'épreuve en épreuve, le voilà qui trouve son ordre propre, sa lumière.*”

(J. Guéhenno cité par O. Reboul, 1984 : 34)

Le discours officiel, c'est le discours des hommes qui ont le pouvoir de définir la pédagogie ou de la modifier dans son organisation, ses contenus et ses méthodes : ministres, organismes internationaux, manuels, dictionnaires. *Le syncrétisme* est l'une des caractéristiques du discours officiel du fait qu'il emprunte ses thèmes et ses termes à tous les autres discours. La syntaxe se remarque par l'abondance des termes de liaison qui introduisent une affirmation destinée à atténuer celle qui précède ou celle qui suit. C'est une syntaxe efficace qui a pour fonction de neutraliser le contenu.

Ex : „*Créer les conditions de l'égalité des chances est un des objectifs du système éducatif. Cette égalité ne doit pas porter seulement sur les chances scolaires, mais d'une façon plus générale, sur les chances face à la vie. Cela implique que l'on amène les jeunes à observer le monde contemporain, à discerner ses contraintes, à se sentir engagé par son évolution future. Chacun doit sentir qu'il a une place à y occuper efficacement. Il faut aussi qu'il apprenne l'existence, dans le système éducatif, d'un chemin pour y parvenir, que ses propres qualités lui permettent de parcourir.*”

(O. Reboul, 1984 : 43)

Le discours pédagogique à l'Université fait partie du même type de discours pédagogique, supposant un locuteur et un auditeur, le premier étant susceptible d'influencer le deuxième. (E. Benveniste, 1996) On est, d'autre part, dans une situation où le sujet discourant, locuteur unique, doit assurer l'organisation du discours et sa transmissibilité. Ainsi, comme le note Greimas, le sujet est amené à fixer „un niveau d'intelligibilité de son discours, ce niveau étant défini comme implication du contenu et explication du connaissable” (A.-J. Greimas, 1976). Sur cette double instance discursive, celle du discours quotidien et celle du discours pédagogique, se greffe une instance du discours scientifique par laquelle le professeur assure la

permanence d'un *passé discursif* pouvant maintenir la continuité du savoir et l'unicité du discours. (A. Bouacha, 1984)

Compte tenu de ces considérations, *le cours universitaire* apparaît comme un discours instaurant une ambiguïté fondamentale : le jeu entre *jeet tu* lui confère un double statut, monologique et dialogique, il s'adresse à tout le monde en général et à la personne en particulier. Tenu de parler, le professeur doit construire un simulacre d'interlocution, produire des illusions énonciatives en recréant le je-ici-maintenant fictif, ainsi que des illusions discursives, en reconstruisant à partir des structures narratives et argumentatives, une mise en scène discursive du savoir. Informatif et explicatif à la fois, le cours universitaire établit un contrat énonciatif par lequel un sujet assure un faire persuasif, autrement dit un faire-savoir et un faire-croire à l'intention d'un auditeur qu'accepte les positions cognitives formulées par l'énonciateur.

Du point de vue strictement linguistique, le processus discursif universitaire articule des opérations langagières, voire discursive telles : **la généralisation, la polémisation, la narrativisation et la référentialisation.**

Les procédures de **généralisation** se matérialisent sous la forme des proverbes, maximes, aphorismes, dictons, sentences, bref, tout ce que l'on classe traditionnellement dans la catégorie des *vérités générales*.

Les procédures de **polémisation** proviennent du fait largement reconnu comme quoi la science naît de la contradiction. Le professeur-locuteur assume ce caractère polémique du discours qu'il adjoint à la composante assertive.

„Les procédures de **narrativisation** fonctionnent comme une structure adaptée à toute situation de transmission du savoir. Elles ne concernent pas seulement les détours, les hasards, les actes et les progrès de façon plus ou moins anecdotique, plus ou moins essentielle à la découverte scientifique. Outre l'ordonnancement „logique” du raisonnement, cette organisation instaure un ordre chronologique dans la mise en discours des objets de savoir. Dans cette perspective, les démonstrations, les résumés, les récits d'expérience, la description des faits, la présentation d'un point de vue, l'analyse de résultats peuvent être considérés comme autant de „programmes” ou de „sous-programmes” narratifs qui réalisent le passage d'un état de non-savoir à un état de savoir ». (A. Bouacha, 1984)

Enfin, les procédures de **référentialisation** comprennent les relations d'itération, de connexion et d'anaphorisation. Le savoir est référentialisé par rapport à son mode de circulation au sein de la communauté scientifique.

III. 2. LA PERSPECTIVE D'INVESTIGATION TEXTUELLE

La méthode d'Investigation Textuelle concerne la dynamique des „études sur les textes”, mais elle passe au-delà du texte pour envisager un groupe de textes qui se constituent en un certain type de discours, voire plusieurs types de discours sur l'axe syntagmatique ou paradigmatique. (voir S.-M. Ardeleanu, 1995)

Les supports théoriques de la notion d'Investigation Textuelle (et l'on doit toujours se rapporter à la trichotomie : *notions* qui dénomment les unités du discours idéologiques ; *concepts*, propres au discours scientifique et *catégories* appartenant au discours philosophique - cf. A.

Badiou) sont de nature pragmatique et logique - de là le rôle de l'argumentation en tant que support référentiel de l'investigation textuelle. C'est par le biais de l'argumentation qu'on peut décrire l'univers de l'investigation textuelle. Parmi les types les plus importants de l'appareil argumentatif qui apparaissent au cours d'une investigation textuelle il y a :

- *l'argumentatif - raisonnement* où s'organise le faire démonstratif qui établit la relation entre des énoncés qui ont une certaine autonomie de leur structure narrative;
- *l'argumentatif - composition* où s'organise le faire compositionnel de sorte qu'il agit sur le contenu du discours de deux manières différentes : *pragmatique* (la composition de la succession du discours dans un plan orienté chronologiquement: début, milieu, fin) et *taxinomique* (le classement du contenu discursif en ensembles et sous-ensembles sous forme de synthèse, résumés, schémas);
- *l'argumentatif - action* qui se veut un moment de description du faire mental matérialisé dans des attitudes cognitives du type : *examiner, observer, comparer, opérer, approfondir...*

Par son rapport direct à l'univers et à ses éléments, l'appareil argumentatif est le plus profondément lié aux structures de l'appareil narratif, lui-aussi tourné vers l'objet de la narrativité (actions humaines, les *faire* étant des qualités des êtres qu'ils entraînent dans les actions).

Le deuxième pilier théorique fondamental de la méthode d'Investigation Textuelle, qui appartient au champ de la sémiotique narrative, en tant que manifestation du monde naturel, c'est *l'objet sémiotique* (voire la théorie de l'objet sémiotique de Greimas).

Enfin, la dimension évaluative de l'Investigation Textuelle manipule des notions telles : les *normes d'évaluation* et les *seuils d'assomption* (voir Greimas), *véridiction, vérification, vérité* (voir Greimas, Coquet).

Les seuils d'assomption ne font que définir les segments valorisés positivement ou négativement. (cf. Net) **Les objets sémiotiques**, dont la construction détermine largement la vision sur le sujet, peuvent se constituer dans un univers de valeurs, dont le comportement soit celui d'une „grammaire”, vue comme modèle d'organisation et justification de certaines régularités. La circulation des objets se transforme dans une compétence modale des sujets en face des objets de valeur, la transformation quantitative devenant qualitative. (cf. Propp) La proclamation de l'identité signifie que le sujet doit recourir à une sélection d'objets d'univers : il doit délimiter tout d'abord clairement les objets de valeur, ensuite voir les objets avec lesquels l'actant-sujet se trouve en rapport.

Le discours évaluatif aide à résoudre le problème de l'équivalence réalité/vérité. On considère comme *vrai* ce qui offre la garantie au réel et inversement, on considère réel ce qui provient d'un discours vrai, de la véridiction. (cf. Coquet) Vérité et mensonge sont indispensables à l'acte de parole. Mais la dimension „véridictoire” n'est pas extérieure au discours. Elle s'y intègre, le discours construisant sa propre vérité en même temps qu'il construit son sens.

Toute cette théorie nous a offert la voie à la réalisation d'une forme schématique du modèle d'Investigation Textuelle, puisqu'on est convaincu qu'on a encore et toujours besoin de modèles qui définissent, conformément à la thèse méthodologique de Lévi-Strauss dans son *Anthropologie structurale*, par la neutralité de l'observation des faits et sa production active (du

modèle), le couple empirisme/formalisme. C'est le modèle qui représente la vérité de la recherche scientifique et pour l'épistémologique des modèles, la science ne constitue pas un processus de transformation pratique du réel, mais la fabrication d'une image plausible. (cf. Badiou)

La partie la plus intéressante devient la vérification du modèle. La perspective d'investigation textuelle a conduit, entre autres, au dégagement de l'objet sémiotique :

- en fonction du *contenu sémantique* de l'objet, celui-ci peut être *objet de valeur*, *objet de connaissance*, *objet de faire*;
- en fonction de la *forme de manifestation* de l'objet, il est soit *actant*, soit *attribut*, soit *acteur*;
- en fonction des *valeurs contenues* par l'objet actant, celui-ci peut être *objectif* ou *subjectif*;
- en fonction de l'*univers de manifestation* de l'objet sémiotique, il peut recouvrir les dichotomies réel /virtuel et transcendant/immanent.

On a pu aussi formuler les principes de la méthode d'Investigation Textuelle :

1) choisir le corpus de textes sur l'axe paradigmatique, tout en suivant une certaine isotopie référentielle qui apparaisse comme instrument technique fondamental pour le sujet investiguant;

2) considérer l'argumentation le support référentiel de l'investigation textuelle, directement liée aux questions et aux réponses formulées par le sujet investiguant;

3) constituer l'appareil d'investigation à l'aide des principes argumentatifs, auxquels on doit ajouter des composantes logico-linguistiques;

4) l'exhaustivité de l'acte d'investigation se concrétise au niveau de la construction du corpus ainsi qu'au niveau de l'application des principes d'investigation;

5) choisir le repère autour duquel se constitue et s'applique le modèle d'investigation textuelle. Nous avons préféré l'objet sémiologique, mais toute autre composante de l'univers sémiotisé (sujet, actant/acteur, référent, programme narratif...) peut devenir repère d'investigation;

6) enfin, aborder le phénomène investigué tant sur l'axe paradigmatique que sur l'axe syntagmatique : le repère *existe* ou *n'existe pas*, il est *quelque chose* ou *tout*, il *prétend* ou *décide*; l'acte transformationnel qui se produit au cours du processus contribuera à l'établissement de l'identité du repère d'investigation; la dimension évaluative de l'investigation le situera sur l'axe *réalité-vérité*, *faux-mensonge*, *être-paraître*.

Les caractéristiques du programme d'Investigation Textuelle existent et justifient par elles-mêmes l'existence de l'acte d'investigation. Il formule et décrit les composantes fondamentales (l'objet sémiotique, par exemple); il décrit la démarche de l'investigation, tout en justifiant l'existence de la méthode et l'enchaînement des opérations en fonction d'une logique propre (syntaxique, sémantique, évaluatif); il décrit, enfin, les moyens pour accéder à un idéal de synthèse et propose les solutions de taxinomie ou d'investigation à base d'objectifs.

Appliqués au discours littéraire français du XVIIe siècle, ces principes de l'Investigation Textuelle font apparaître le rapprochement du texte littéraire à la vie. Le rapport de complémentarité art-vie devient la première conclusion formulée par le sujet investiguant. De

même le couple dichotomique *dire/faire* y est richement représenté, l'action sur les choses et l'action sur les gens étant créatrices de relations interhumaines, elles-mêmes fondatrices de la société. La démarche textuelle proposée a mis en évidence le fait que la littérature française au XVIII^e siècle est une forme de représentation verbale de l'action et de la communication, ses destinataires n'étant pas d'actants textuels. Les structures signifiantes sont mises en évidence par les débrayages internes (la description, le dialogue, le récit, le monologue intérieur, le commentaire).

Les phénomènes de référentialisation et de la co-référentialisation créent et imaginent une vaste typologie d'objets. Le programme narratif met en évidence la relation sujet-objet, l'objet sémiotique représentant la motivation de l'action du sujet. Le narratif, en tant que principe de fonctionnement de l'objet sémiotique, se réduit, dans le discours investigué, à l'application d'un schéma itératif : l'existence d'une situation d'absence détermine l'être, transformé en agent, de partir à la quête de l'objet, quête qui entraîne, évidemment, un type de résultat (succès ou échec). Par la fréquence de certains types d'objets, l'univers littéraire du XVIII^e siècle devient essentiellement une construction d'objets faits pour correspondre au désirs de ceux qui le composent. Le temps et l'espace y sont fondamentaux, même s'ils sont imaginaires ou utopiques.

La composante évaluative du modèle d'Investigation Textuelle et surtout son application fait apparaître l'échelle évaluative du siècle sous la forme d'objets sémiotiques, les segments du discours formant les seuils d'assomption. Enfin, l'œuvre artistique essaye de satisfaire aux besoins de connaissance de soi et de la connaissance des autres et ce besoin se constitue en une autre marque du XVIII^e siècle par l'application sur le discours littéraire des critères de véridiction, vérification et vérité.

Voici ensuite cette démarche théorique illustrée par l'application pratique des principes d'Investigation Textuelle. Pour la *dimension syntaxique* on suppose un ensemble de règles du système qui agissent comme modèle de construction de l'écriture dans une grammaire pure ou comme modèle déductif dans une grammaire des enchaînements. Le couple dichotomique référentialisation externe/référentialisation interne appliqué sur le discours littéraire investigué illustre la représentation transformée en communication, *le faire* devenu *le dire*.

„Je vous offre la traduction d'un livre d'un ancien sage, qui, ayant le bonheur de n'avoir rien à faire, eut celui de s'amuser à écrire l'histoire de *Zadig* : ouvrage qui dit plus qu'il ne semble dire. Je vous prie de lire et d'en juger...” („épître dédicatoire de *Zadig* à la Sultane Sheraa, par Sadi”, *Zadig*, p. 61)

Dans *Les Bijoux indiscrets*, la référentialisation externe détermine l'auteur de créer, sur le modèle offert par *Mille et une nuits*, ce récit enchâssé, les actants se trouvant dans un rapport du type Mangogul - Louis XV et Mirzoza -Mme de Pompadour.

Ou bien : „Je suis las des conquêtes que l'intérêt, la convenance ou la vanité nous présentent sans cesse. Il est si doux d'être aimé pour soi-même”, dit Le Conte, dans *Le Barbier de Séville*, au cours d'un processus de référentialisation interne.

Dans les exemples cités, au-delà de la contrainte imposée par le couple *faire/dire*, il y a une certaine relation de transitivité qui attire notre attention. Plus exactement, il devient suffisant d'appliquer la modalité descriptive *avoir* pour qu'on obtienne une représentation relativement

satisfaisante du mécanisme sémiotique mis en marche. De même, dans le plan de la manifestation on peut transformer des énoncés tels que ceux signalés par nous et qui ont la structure „je veux, je peux, j’ai”. Le rapport entre *vouloir* et *pouvoir* est ainsi évoqué chaque fois que le sujet investiguant emprunte le point de vue du sémioticien pour décrire les énoncés en action. „Se procurer” l’objet, „le faire sien” sont toujours des lexèmes qui tiennent à la sphère de *pouvoir* et *vouloir*.

Le discours littéraire français du XVIIIe siècle démontre que *pouvoir* obtenir l’objet signifie pouvoir en multiplier à l’infini l’applicabilité. Car, dans la mentalité du siècle, aucun objet de valeur ne devait échapper. On a ici affaire à la **dimension quantitative** transformée en **dimension qualitative** ou, conformément à notre modèle d’Investigation Textuelle :

Je veux tout > je peux tout > j’ai tout/je suis tout.

Dans le discours littéraire investigué, l’objet, dans sa manifestation sémiotique, n’a pas toujours de corporalité, il se concrétise souvent dans la sphère de l’abstrait. Il est quelquefois même détruit par cette vocation de la totalité et de la généralité. Par exemple, dans l’œuvre de Crébillon-fils, de Laclos ou de Sade, la place des objets est prise par des agglomérations de noms (*la nomenclature*), l’objet étant reconnu et jamais vu (comme, par exemple, dans le discours du roman moderne) par l’intermédiaire des noms. Voltaire présente les objets de la quête dans son *Zadig* comme on devrait les voir et non comme on les voit. La relation de référentialisation devient, de la sorte, une relation inversée : ce qui compte, c’est la réalité et non pas l’illusion de réalité (ce qui est surprenant pour un discours qui appartient au fictionnel). En d’autres mots, c’est important que l’objet existe tel qu’il existe en réalité et non pas tel qu’il peut être vu à un certain moment et d’un certain point de vue.

L’ego se définit par sa vocation à ranger les objets d’univers. Du point de vue sémiotique, une pareille assertion situe l’actant-sujet et l’actant-objet dans la dimension du *vouloir*, car il est nécessaire d’établir l’identité de la „personne” et de la situer dans l’isotopie du *pouvoir*. Cette identité est en fonction des objets d’univers. A un autre niveau du discours au XVIIIe siècle français, ce serait une explication donnée à la perspective du héros révolutionnaire qui passe de la dimension volitive à celle pragmatique.

Une autre forme de manifestation du caractère référentiel de l’objet sémiotique est *l’isotopisation* ou la redondance de l’objet sémiotique. Dans *Justine ou les Malheurs de la vertu*, l’objet sémiotique réitéré par l’énonciateur est le désir érotique qui est présent dans pas mal d’épisodes, apparemment gratuits, amis qui confèrent aux lecteurs de Sade un grand sentiment de libération. La réitération du voyage sadien crée l’isotopie du libertinage par le processus d’isotopisation. La citation ci-dessous marque, dans notre opinion, le commencement de la série de voyages gratuits :

„Je me pressai de raconter à mon hôtesse la réception de la personne chez laquelle elle m’avait envoyée : mais quelle fut ma surprise de voir cette misérable m’accabler de reproches au lieu de partager ma douleur... Honteuse, au désespoir, ne sachant quel parti prendre, me voyant durement repoussée par tout le monde, presque sans ressources, je dis à Madame Desrochers (c’était le nom de mon hôtesse) que j’étais décidée à tout pour la satisfaire”. (Justine..., p.29)

La composante sémantique de l'Investigation Textuelle nous ramène à l'„interprétation”, mais non dans le sens d'une herméneutique : dans son analyse, le sémioticien part de la réalité textuelle par laquelle il raconte les éléments théoriques. Ceux-ci doivent être dans leurs relations formelles pour permettre la description des conditions sémiotiques de production des effets de sens. La description sémiotique est avant tout une re-écriture des éléments offerts par le texte.

L'univers de la littérature française du XVIIIe siècle est, par excellence, une construction des objets de valeur faits pour correspondre au désir de ceux qui les créent. L'objet désiré entre en dispute avec le mal social qui s'arrête à toutes les autres catégories d'objets sémiotiques rencontrés dans le corpus soumis à l'investigation. Par exemple, devant l'impossibilité de toucher au bonheur, Zadig, qui se caractérise par un esprit tout à fait particulier de la quête, remplace l'acte de *conquérir (faire)* par l'acte *d'accepter (être)*. C'est une attitude aberrante de dé-construction d'objets.

„Zadig voulut se consoler par la philosophie et par l'amitié des maux que lui avait faits la fortune”. (Zadig, p.73)

Montesquieu a toujours haï le despotisme et s'est incessamment demandé :

„Que faut-il pour éviter le gouvernement d'un seul ?”

C'est ainsi que naît la théorie du gouvernement complexe, Montesquieu devenant le père du libéralisme. L'œuvre littéraire en soi a la valeur d'un objet dans l'univers des objets du XVIIIe siècle.

„Jamais l'argent ne me parut une chose aussi précieuse qu'on la trouve. Bien plus, il ne m'a jamais paru fort commode ; il n'est bon à rien lui-même, il faut le transformer pour un jour ; il faut acheter, marchander, souvent être dupe, bien payer, être mal servi”. (Les Confessions, p.73).

D'Alembert caractérise l'univers des objets du siècle dans leur relation avec les sujets :

„La seconde connaissance que nous devons à nos sensations est l'existence des objets extérieurs, parmi lesquels notre corps est celui dont l'existence nous frappe le plus, parce qu'elle nous appartient plus intimement : mais à peine sentons-nous l'existence de notre corps, que nous nous apercevons de l'attention qu'il exige, pour écarter les dangers qui l'entourent.”

Sade est un autre créateur d'objets dans une société cette fois-ci imaginaire :

„Invincibles dans votre intérieur et modèles de tous les peuples par votre police et vos bonnes lois, il ne sera pas un gouvernement dans le monde qui travaille à nous imiter, pas un seul qui ne s'honore de votre vaillance.”

L'écrivain crée de la sorte un *anti-univers* dominé par la méthode de la destruction. C'est ici qu'apparaît l'anti-objet ou l'interprétation sémantique de l'argent comme seule valeur dont le sens n'a pas pu être perverti, car il est par lui-même un instrument de perversion.

On peut observer un „glissement” morphologique extrêmement varié au niveau de l’univers des objets. C’est de cette manière qu’il crée les familles d’objets et les syntagmes d’objets. Les uns sont saisis dans leur interaction et interrelation, tandis que les autres sont appréhendés dans la relation qu’ils entretiennent avec le sujet. L’objet de valeur apparaît toujours „valorisé” dans sa relation avec le sujet. Dans les textes du corpus soumis à l’investigation on constate que la relation entre les personnages est toujours favorisée ou défavorisée par les objets qui sont transférés de l’un à l’autre.

Le troisième niveau de l’investigation textuelle est celui de *l’évaluation* illustrée par la problématique de la véridiction en tant que forme discursive d’évaluation. L’acte de dire la vérité est, avant tout, un acte de prédication qui inclut *dire* et *faire*. La plupart des textes du XVIII^e siècle littéraire sont construits selon le principe :

J’affirme que c’est moi.

Voici mon identité.

Exemples :

„Tu vois, ma bonne amie, que je tiens parole, et que les bonnets et les pompons ne prennent pas du tout mon temps ; il m’en restera toujours pour toi”. (*Les Liaisons dangereuses*, p.9)

1. „Je forme une entreprise qui n’eut jamais d’exemple et dont l’exécution n’aura point d’initiateur. Je veux montrer à mes semblables un homme dans toute sa vérité de la nature ; et cet homme, ce sera moi.

2. Moi seul. Je sens mon cœur et je connais les hommes. Je suis fait comme aucun de ceux qui existent. Si je ne veux pas mieux, au moins je suis autre. Si la nature a bien ou mal fait de briser le moule dans lequel elle m’a jeté, c’est ce dont on peut juger qu’après m’avoir lu.

3. Que la trompette du jugement dernier sonne quand elle voudra, je viendrais, ce livre à la main, me présenter devant le souverain juge”. (*Les Confessions*, p.43)

„Vous voyez, lecteur, que je suis en beau chemin, et qu’il ne tiendra qu’à moi de vous faire attendre un an, deux ans, trois ans, le récit des amours de Jacques, en le séparant de son maître et en leur faisant courir à chacun tous les hasards qu’il me plairait”. (*Jacques le Fataliste*, p. 27)

Dans les exemples qu’on vient de citer, on peut très bien remarquer l’équivalence entre la réalité et la vérité. Tout ce qui a la marque du réel est considéré vrai et vice-versa, tout ce qui provient d’un discours vrai, de la véridiction, est considéré réel. Mais dans *Jacques le Fataliste*, par exemple, la relation d’équivalence vérité = réalité paraît toutefois approximative. Même si dans le domaine des sciences, le concept de réalité varie en fonction du modèle de référence. De sorte que les deux domaines, *être* et *paraître*, n’ont pas de frontières fixes. Lorsqu’on évoque la réalité, on est confronté à un certain type de discours de véridiction. On doit spécifier tout d’abord la valeur de vérité, universelle ou commune, duale ou singulière, qui existe au niveau de l’énoncé (actant sujet ou objet). (cf. Coquet, 1989)

Le problème de *la véridiction* dépasse le cadre des structures actanciels. Dans *Le Neveu de Rameau* on trouve l’exemple d’un actant lié à l’imprévu. C’est un non-sujet qui n’est pas construit d’après le principe : *Voici mon identité*. Dans le discours „tu” et „je” sont situés au même plan. La véridiction constitue donc, une fausse isotopie narrative indépendante, susceptible d’avoir son propre niveau référentiel. On doit retenir la possibilité de diversifier les programmes narratifs (élément visible dans *Zadig*) : la surdétermination des différents sujets par

des modalités *vrais vs faux* et *secret vs mensonger* multiplie le nombre des objets sémiotiques, diversifie le parcours syntaxique en le poussant vers une transformation narrative qui se produit dans un espace déterminé.

L'organisation de quelques principes sémiotiques dans un modèle - cadre d'analyse textuelle et discursive - renforce le pouvoir de la parole de Greimas qui voyait dans la pratique du texte une façon de déboucher sur des considérations théoriques qui dépassent sa singularité, en transformant les problématiques en concepts opératoires et en paramètres méthodologiques, soumis ultérieurement, cela va de soi, à d'éventuelles confirmations ou infirmations.

RÉSUMÉ

Dans ce chapitre, on a envisagé les deux perspectives d'investigation discursive, la méthode **logico-sémantique** et celle **textuelle** pour donner une image globale sur la modalité de faire une analyse discursive tout en s'appuyant sur des considérations théoriques et pratiques.

La question du rapprochement entre logique et langue est remise en valeur depuis Carnap (1934) qui croit que c'est important de considérer la logique comme une langue, c'est à dire essentiellement comme une syntaxe, à partir de laquelle peut être associée une sémantique, voire une pragmatique.

Quant à la méthode d'Investigation Textuelle (voir S.-M. Ardeleanu, 1995), elle concerne la dynamique des „études sur les textes”, mais elle passe au-delà du texte pour envisager un groupe de textes qui se constituent en un certain type de discours (voire plusieurs types de discours sur l'axe syntagmatique ou paradigmatic).

Pourtant, les supports théoriques de la notion d'Investigation Textuelle sont de nature pragmatique et logique - de là le rôle de l'argumentation en tant que support référentiel de l'investigation textuelle.

En conclusion, on pourrait affirmer que c'est par le biais de l'argumentation qu'on peut décrire l'univers de l'**Investigation Textuelle**.

TEST DE VALIDITÉ

1. Expliquez la différence qui existe entre **univers discursif**, **champ discursif** et **espace discursif**.
2. Présentez la typologie du discours pédagogique proposée par Olivier Reboul.
3. Rédigez des textes à composante contestataire, novatrice, fonctionnelle, humaniste et officielle.
4. Quels sont les types les plus importants de l'appareil argumentatif qui peuvent apparaître au cours d'une investigation textuelle ?

Mini – glossaire :

cohésion textuelle = l'acceptabilité de toutes les phrase d'un texte comme des suites possibles du contexte antécédent;

cohérence textuelle = l'intervention des connaissances d'univers et de la situation extralinguistique dans la cohésion textuelle;

interdiscours= la triade : univers discursif, champ discursif, espace discursif;

acceptabilité= l'appropriation d'une phrase bien formée à un contexte.

Références bibliographiques :

- ARDELEANU, S.-M., 1995, *Repereîndinamicastudiilorpetext. De la o GramaticăNarativăcătrep un model de InvestigațieTextuală*, Ed. Didactică si Pedagogică, București;
- BOUACHA, A., A., 1984, *Le discours universitaire*, Ed. Peter Lang, Berne;
- GREIMAS, A.-J., 1979, *Introduction à l'analyse du discours en sciences sociales*, Hachette-Paris
- GRIZE, J. B., 1976, *Logique et organisation du discours*, Modèles logiques et niveaux d'analyse linguistique, Klincksieck, Paris
- HARRIS, Z., 1969, *DiscourseAnalysis*, Hachette, Paris
- MARTIN, R., 1983, *Pour une logique du sens*, PUF, Paris
- MARTINET, A., 1980, *Eléments de linguistique générale*, Armand Colin, Paris
- REBOUL, O., 1984, *Le langage de l'éducation. Analyse du discours pédagogique*, PUF, Paris

UNITÉ IV

DESCRIPTION DES MODES D'ORGANISATION DISCURSIVE : ÉNONCIATIF, NARRATIF, DESCRIPTIF, ARGUMENTATIF

Table des matières

Introduction

Compétences

IV.1. Le mode d'organisation énonciatif

IV.1.1. L'énonciation

IV.1.2. Actes de langage

IV.1.3. Typologie énonciative

IV.1.4. Hétérogénéité

IV.1.5.1. La présupposition

IV.1.5.2 Fonctions de la citation

IV.1.5.3. Intertexte et intertextualité

IV.1.5.4. Interférences

IV.1.5.5. Le métadiscours du locuteur

IV.1.5.6. Le paraphrasage

IV.1.5.7. Le discours indirect libre

IV.1.5.8. L'ironie

IV.1.5.9. Du discours à l'interdiscours la transtextualité

IV.1.6. La pragmatique

IV.1.7.1. L'espace du texte

IV.1.7.2. La progression thématique

IV.1.7.3. Inférences

IV.1.7.4. Problèmes anaphoriques

IV.2. Le mode d'organisation narratif

IV.2.1. Définition et fonction du „narratif”

IV.2.2. Principes d'organisation de la logique narrative

IV.2.3. La mise en narration

IV.2.4. L'objet sémiotique

IV.3. Le mode d'organisation descriptif

IV.3.1. Définition et fonction du „descriptif”

IV.3.2. Les composantes de la construction descriptive

IV.3.3. Les procédés discursifs

IV.3.4. Les procédés linguistiques

IV.4. Le mode d'organisation argumentatif

IV.4.1. L'argumentation

IV.4.2. La „mise en argumentation”

IV.4.3. Les composantes de la mise en argumentation

IV.4.4. Les procédés de la mise en argumentation

Durée – 12h de cours + 8h de séminaire

Résumé

Introduction

L'évolution des préoccupations de systématisation des centres d'intérêt dans le domaine de *l'analyse du discours* ont abouti à reconnaître quatre *modes d'organisation discursive*, en fonction des procédés qu'utilisent certaines catégories de la langue à des finalités discursives de l'acte de communication, à savoir :

- le mode d'organisation énonciatif
- le mode d'organisation narratif
- le mode d'organisation descriptif
- le mode d'organisation argumentatif

Chacun de ces modes d'organisation possède une *fonction de base*, correspondant à la finalité discursive du projet de parole du locuteur („Qu'est-ce que : *énoncer?*”; „Qu'est-ce que : *décrire?*”, etc.) et un *principe d'organisation* qui se rapporte aux positions par rapport aux facteurs de l'énonciation, à l'organisation logique ou à la mise en discours. (P. Charaudeau, 1992)

IV. 1. LE MODE D'ORGANISATION ÉNONCIATIF

IV. 1. 1. L'ÉNONCIATION

A ses débuts, *l'analyse du discours* s'est référée, en matière de linguistique, à deux ensembles majeurs : le *structuralisme* et les *théories de l'énonciation*. (Bally, Jakobson, Benveniste, Culioli)

La référence de *l'analyse du discours* au structuralisme est perceptible à travers ses préoccupations lexicologiques, le développement de la théorie des termes - pivots ou sa conception du texte comme corpus à segmenter. Ce sont des choses incompatibles avec la réflexion sur *l'énonciation* qui place sur le premier plan la relation du *sujet* à son *énoncé* et entend ancrer le texte dans la *situation d'énonciation* partagée par *l'énonciateur*, et le *co-énonciateur*.

Pour les tenants de *l'analyse du discours* de l'Ecole française, non seulement le sujet ne maîtrise pas le sens, mais encore le sens se construit à travers les conditions qu'impose l'archive de son énonciation. (D. Maingueneau, 1991)

Au centre de la problématique de l'énonciation se situe la catégorie de *l'événement* : chaque énoncé, avant d'être un fragment de langue à analyser, est le produit de cet événement unique, son énonciation, rapportée à une *situation d'énonciation* dont les paramètres sont *les personnes, le temps et le lieu de la communication*.

La présence du sujet énonciateur se traduit aussi dans ses marques de *modalisation*. Cela veut dire que "dire", c'est aussi se situer par rapport à son propre dire, par rapport au

certain, au possible, au vraisemblable (des modalités logiques), ou qui porte des jugements de valeur (modalités appréciatives). Dans tous les cas, il ne s'agit pas d'une relation solidaire entre l'énonciateur et ce qu'il dit, l'énonciateur étant toujours pris dans sa relation à son co-énonciateur.

L'embrayage est un concept relatif à l'embrayage linguistique qui contient des termes se rapportant aux personnes de l'interlocution, aux déictiques spatiaux (*ici, là...*) et temporels (*hier, dans deux jours...*).

L'événement énonciatif n'est pas extérieur au système de *l'activité énonciative*. Une phrase, par exemple, ne peut faire l'objet d'une assertion que si elle présente une marque d'inscription temporelle, fixée sur le verbe en français, qui indique une certaine relation avec l'énonciatif. Les embrayeurs prennent des valeurs différentes à chaque énonciation, mais les règles qui permettent de repérer l'énoncé linguistique par rapport à la situation d'énonciation restent stables : le *je* peut varier à l'infini ses référents, mais non le principe de son repérage identificatoire au sujet de l'énonciation.

Dans les échanges ordinaires, *ici, jadis, maintenant* tirent le plus souvent leur valeur référentielle directement de la situation d'énonciation. Quand on a affaire à des textes écrits d'une certaine complexité on trouve tout un réseau de *coordonnées intratextuelles*. (D. Maingueneau, 1991) Dans ce cas, un déictique comme *ici* peut désigner le texte lui-même, telle ou telle de ses portions, telle doctrine que l'on vient d'exposer... Il en va de même pour les indicateurs temporels : *bientôt* peut permettre de désigner les pages qui suivent immédiatement ou une étape ultérieure du raisonnement. Cette perpétuelle *autoréférence du texte* peut, par exemple, inscrire des décalages dans le présent : "nous avons vu que...", "nous verrons...". A travers ce type de renvois se tisse toute une *deixis intratextuelle*, celle qui réfère au texte en ce que son énonciation déploie un certain volume spatio-temporel.

« Dans ces conditions il convient d'être sensible à la diversité des *genres de discours* pour ne pas avoir une conception naïvement réaliste de ce jeu de renvois. Il existe même des types de discours qui exigent que leur lecteur ait constamment présent à l'esprit l'ensemble du déroulement textuel. C'est particulièrement net pour la plupart des genres du discours philosophique. Le philosophe doit assurer une forte cohésion textuelle en même temps qu'une cohérence solide au point que le lecteur devrait être à la fois totalement concentré dans le « présent » d'une analyse et en même temps totalement conscient de tout ce qui précède. Lire nous oblige ainsi à un mouvement accéléré de récapitulation, d'anticipation ». (Cossuta, 1989)

Un exemple de la situation des embrayeurs dans l'univers de sens est offert par l'étude des termes pronominaux. Prenons le cas de *nous*.

Benveniste montre qu'il ne s'agit pas à proprement parler d'un pluriel, mais d'un *je* amplifié (*je + d'autres*). Ce *nous* peut dénoter :

- un ensemble de sujets qui assument une même énonciation (le pluriel/le collectif);
- l'énonciateur (singulier ou collectif) et un co-énonciateur (singulier, pluriel, collectif);
- l'énonciateur et une 3e personne;
- un énonciateur singulier - *nous* de majesté, *nous* d'auteur.

Cette réalité discursive démontre le fait que *nous* offre bien des possibilités à l'énonciateur puisqu'il lui permet de faire fusionner le *je* et le *tu* ou, plus largement, d'intégrer

n'importe quelle autre entité : „nous, nous”..., „vous et nous, nous”...etc. „Ce *nous* qui inclut d'autres sujets que l'énonciateur constitue une sorte de coup de force discursif, puisqu'il pose la parole comme parole commune sans vérifier si les sujets intégrés sont d'accord ; il possède une valeur performative en ce qu'il accomplit ce que la parole exprime : affirmer une parole commune”. (D. Maingueneau, 1991)

Ex : "*Nous avons le sentiment partagé que nous représentons vraiment une grande force qui doit en avoir conscience et, du même coup, avoir conscience de ses obligations envers les travailleurs qui nous font confiance, envers toute notre classe et envers les destinées de notre pays*". (D. Maingueneau, 1991)

C'est un exemple de *nous* en expansion ce *nous* dans un discours syndical. La progression par cercles concentriques confère sa légitimité à la parole syndicale. Mais cette expansion imaginaire se développe sur un espace conflictuel où le *nous* se heurte à des forces hostiles :

Ex : "*Enfin, chers camarades, la CGT, notre congrès en témoigne, elle a ses problèmes, mais quelle force. On cherche à l'affaiblir*". (D. Maingueneau, 1991)

Le *on* présente l'avantage de marquer à la fois l'appartenance à la catégorie de la personne linguistique (on est le sujet parlant) et l'exclusion du groupe *dunous*.

Cela témoigne encore une fois que l'essentiel n'est pas le *nous*, mais les stratégies discursives dans lesquelles il est engagé.

IV. 1. 2. ACTES DE LANGAGE

Les modalisations jouent un rôle crucial dans l'acte d'énonciation puisque toute énonciation implique une certaine attitude de l'énonciateur à l'égard de ce qu'il dit. Un énoncé joue simultanément sur deux registres étroitement liés : d'un côté, il dit quelque chose, de l'autre, cette relation fait l'objet d'une *prise en charge* par l'énonciateur. En aucun cas on ne peut séparer ce qui est dit de la manière dont il est posé.

Il faut faire la différence entre *dictum* et *modalité* (Bally) : la modalité est "la forme linguistique d'un jugement intellectuel, d'un jugement affectif ou d'une volonté qu'un sujet pensant énonce à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit." (Bally); le dictum est le contenu représenté. L'analyse d'une phrase doit permettre de retrouver à chaque fois ces deux composantes.

Les énoncés se rangent en divers types : *déclaratifs, impératifs, interrogatifs*, qui correspondent à des multiples actes de langage, des multiples *forces illocutoires* (baptiser, saluer, souhaiter, demander.).

L'assertion est l'un de ces actes de langage qui pose un énoncé comme vrai ou faux. L'acte de l'assertion suppose un sujet énonciateur qui pose, valide son énonciation et dont la présence est inscrite dans les marques de personne et de temps, de modes attachés au verbe. C'est ainsi qu'une phrase infinitive indépendante n'est possible que si elle est non-assertive.

Ex : „*Paul manger*” est agrammatical ;

„*Partir*”(souhait) est grammatical ;

„*Ne pas fumer*”(ordre) est aussi grammatical.

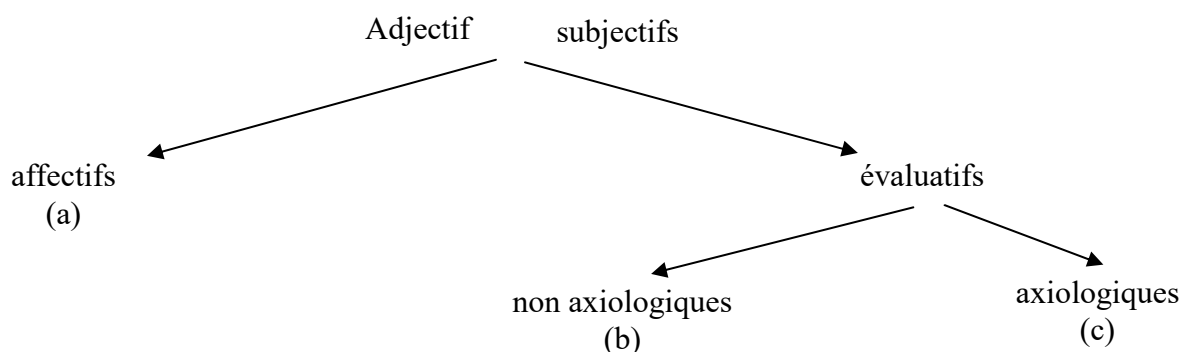
Le problème de l’assertion est très important dans l’analyse du discours car dans le discours la vérité d’un énoncé n’est pas une propriété qui lui soit attachée de manière évidente et stable, mais le produit d’une énonciation d’un processus de validation construit et garanti par un énonciateur. Asserter, poser un énoncé comme vrai ou faux, c’est faire davantage que transmettre un contenu, c’est „se porter garant de cette vérité, courir le risque d’offrir sa propre personne, ou du moins son personnage social, en caution d’un jugement de vérité.” (D. Maingueneau, 1991)

L’assertion est étroitement liée à la modalité du *certain/ non-certain*. Bien souvent, le sujet situe son énoncé par rapport au *certain* de telle façon qu’il choisit une des deux valeurs sans exclure totalement l’autre. On a donc affaire à un continuum qui va du „presque sûr” à „l’extrêmement improbable” avec tous les intermédiaires imaginables (*espérer, craindre, souhaiter, vouloir, pouvoir*).

Le sujet énonciateur ne modalise pas ses énoncés du seul point de vue de la prise en charge assertive ou du degré de certitude de sa réalisation ; il porte aussi *des jugements de valeur*, il les situe par rapport à des catégories d’opposition comme *bien/mal, mélioratif/péjoratif*.

A côté des tournures impersonnelles (*il est heureux, insupportable, navrant...que/de*), sont également concernés des adverbes de phrase (*heureusement, par malheur...*) ou les interjections (*Hélas ! Tant mieux !*). Les types d’insultes varient selon les groupes concernés, etc.

La catégorie lexicale la plus étroitement liée aux appréciations de l’énonciateur est *l’adjectif qualificatif*, auquel on peut associer les unités lexicales qui lui sont liées dérivationnellement (*beau-beauté, merveilleux-merveilleusement, dur-durcir...*). Catherine Kerbrat-Orecchioni a proposé (1980) un classement des adjectifs qualificatifs, à savoir :



Les adjectifs affectifs associent à l’objet dénoté par le nom qu’ils déterminent une réaction émotionnelle de l’énonciateur à l’égard de cet objet (*effrayant, poignant, merveilleux, sublime*). *Les adjectifs non-axiologiques* ont un caractère graduel. Ils impliquent une évaluation qualitative de l’objet dénoté par le substantif qu’ils déterminent.

Ex : *Un vaste territoire*

Le territoire sera *vaste* en fonction de l'idée qu'on a de ce que c'est qu'être *vaste* pour un territoire, l'idée de la taille d'un territoire *normal*.

Les *évaluatifs axiologiques* impliquent une double norme, liée à l'objet support de la propriété et à l'énonciateur.

Ex : *Un beau pays / Un beau programme*

La norme du *beau* n'est pas la même dans les deux exemples.

Liés à des jugements de valeurs, les *évaluatifs axiologiques* apparaissent comme plus subjectifs que les *non-axiologiques* (comparer *une grande maison à une belle maison*). Pour l'attribution d'une valeur méliorative ou dépréciative on ne doit pas négliger le contexte, car un grand nombre d'adjectifs sont tantôt relativement neutres et tantôt évaluatifs.

Ex : *La France est bonne et généreuse pour les peuples qu'elle a soumis*. - mélioratif.

„Par le développement même de ton intelligence, tu te détacheras des plaisirs de la vanité, des joies pauvres et misérables où se complaisent les assoiffés de pouvoir, des joies sensuelles qu'aiment les hommes restés enfants". (J. Payot, *Cours de morale*)

L'interdiscours joue donc un rôle important : énoncer certains termes, c'est aussi signifier la place d'où l'on énonce et la place d'où l'on ne veut pas énoncer. (D. Maingueneau)

IV. 1. 3. TYPOLOGIE ÉNONCIATIVE

En matière d'analyse textuelle, la prise en compte des paramètres de la situation d'énonciation et de la situation d'énonciation et de la modalisation a permis d'établir des *typologies du discours* linguistiquement fondées. A leur base on trouve, en général, la célèbre distinction faite par Benveniste entre **discours** et **récit**, qui définit deux grandes orientations énonciatives.

La théorie de Benveniste (1966) s'articule à partir de la relation entre passé simple et passé composé en français. Au lieu de considérer, comme on le fait traditionnellement, qu'il s'agit de paradigmes concurrents, il avance qu'ils appartiennent à deux systèmes d'énonciation complémentaires, *le discours* et *le récit*. *Le passé simple* est le temps de base du *récit* et *le passé composé* le *passé perfectif du discours*. Le point essentiel ici est que les formes linguistiques ne soient pas définies seulement par la valeur référentielle, mais *par la manière dont l'énonciateur se rapporte à son énoncé*.

Discours et récit n'ont pas ici leur sens usuel ; ce sont deux concepts grammaticaux. Relève du discours toute énonciation, écrite ou orale, rapportée à sa situation d'énonciation (*je-tu-ici-maintenant*), qui porte des marques d'embrayage et de modalisation. Relève du récit un énoncé qui efface les marques de la présence de l'énonciateur, du co-énonciateur, du moment et du lieu d'énonciation. Tout se passe comme si les événements se racontaient eux-mêmes, sans intervention du locuteur. Dans le récit on ne peut pas rencontrer le couple *je-tu* et il n'existe pas

de distinctions temporelles fondées sur le présent d'énonciation ; les repérages temporels se font à travers un réseau de renvois internes au texte. Dans *le discours*, en revanche, le présent d'énonciation permet de distribuer les valeurs déictiques du passé et du futur. *Le récit* est d'un usage beaucoup plus restreint que *le discours* puisqu'il est réservé à des textes narratifs écrits.

La distinction de Benveniste, originellement construite autour du passé simple français, a été élargie et assouplie. On ne doit pas voir dans les termes de **discours** et de **récit** autre chose que des concepts permettant de comprendre le fonctionnement des textes. Rien n'empêche un texte de mêler constamment ces deux régimes énonciatifs. C'est même la règle, tant il est difficile de concevoir des énoncés qui effaceraient toute marque de subjectivité énonciative. C'est essentiellement une question de dominante : les textes relèvent plutôt de l'un ou l'autre régime. Sur ce point il existe une dissymétrie entre **discours** et **récit** : les intrusions du premier dans le second sont constantes, alors que l'inverse l'est infiniment moins.

Si l'identification du *récit* est celle d'un certain régime énonciatif, elle ne dépend donc pas strictement de la mise en évidence de tel ou tel trait. Par exemple, rien n'empêche d'avoir un récit au *je* (comme dans les narrations littéraires autobiographiques), dès lors que ce *je* n'est pas le corrélat d'un *tu* et qu'il n'a pas d'embranchement spatiotemporel. Si la narration apparaît comme un cas privilégié, c'est parce qu'elle repose sur un enchaînement de procès qui s'appuient les uns sur les autres, dispensant par là le texte d'être repéré par rapport à la situation d'énonciation. Mais l'énonciation proverbiale aussi suppose une rupture entre le texte et son énonciation.

Comme le proverbe, beaucoup d'énoncés du discours scientifique supposent un présent et un énonciateur indépendant de tout embrayage.

Ex : *À chaque jour suffit sa peine.* ou

„Un argument est une expression référentielle dans une position argumentale et porteur d'un Théma - rôle lexical. Les positions argumentales sont les positions de sujet, d'objet d'un verbe, et d'objet d'une préposition coindexée avec le verbe. Un sujet thématique est un sujet auquel un prédicat assigne un théma-rôle...”

A partir de ces exemples, on peut aller plus loin et établir une typologie minimale des énoncés indépendants du contexte, ceux qui ont été conçus en fonction d'une communication différée. Ils prennent en effet des tours très différents selon la part qu'ils accordent au *contexte linguistique* et au *contexte (la situation extralinguistique)* dans l'identification de leurs référents et au-delà, dans le rôle joué par l'implicite. D. Maingueneau distingue schématiquement :

- les textes à *repérage fermé* : discours scientifique, textes de fiction, qui clôturent le réseau de leurs renvois, ne s'ouvrent que très peu sur une situation spatio-temporelle extradiscursive. Dans ce type d'énoncés, l'interdiscours joue un rôle crucial : le texte se rapporte avant tout à lui-même et à d'autres textes du même champ discursif;

- les textes *semi-ouverts* : dans la presse quotidienne ou hebdomadaire, par exemple, même si le rôle du contexte est important, une bonne part des informations ne sont accessibles que si le lecteur dispose d'une certaine connaissance de l'environnement social, événementiel. Immédiat Cette ouverture sur l'univers extradiscursif rend ces énoncés difficilement détachables de leur contexte d'énonciation;

- les textes *ouverts*, qui sont immergés dans leur contexte et pour lesquels le savoir partagé tacite est prépondérant (ainsi, bien des correspondances privées).

IV. 1. 4. HÉTÉROGÉNÉITÉ

Dans un premier temps, les travaux sur l'énonciation linguistique ont mis l'accent sur les phénomènes d'*embrayage* et de *modalisation*. Progressivement, on s'est intéressé au *discours rapporté*, qui posait le problème de l'insertion d'une situation d'énonciation dans une autre. Mais ce n'est que la partie la plus visible d'une foule de phénomènes linguistiques qui assortissent à une problématique plus générale, celle de l'*hétérogénéité*, c'est-à-dire la rencontre dans la même unité discursive d'éléments rapportables à des sources d'énonciation différents. Comme chaque unité discursive n'a par définition qu'un seul sujet d'énonciation, il s'agit donc de prendre acte de la possibilité qu'offre la langue d'inscrire plusieurs „voix” dans la même énonciation.

En général, dire un objet qu'il est hétérogène, c'est le dévaloriser. En matière d'*analyse du discours*, il en va tout autrement, car c'est l'archive en tant que telle qu'il faut penser foncièrement hétérogène : loin d'opposer son rapport à son extérieur, on doit penser d'emblée ce rapport à son extérieur comme faisant partie intégrante de son identité. Cette préoccupation qui se trouve au cœur des réflexions du linguiste russe M. Bakhtine a donné lieu en France à diverses recherches en particulier celles d'Oswald Ducrot qui a développé une théorie de la *polyphonie* énonciative et celle de Jean Authier qui s'est intéressé à l'*hétérogénéité montrée*, c'est-à-dire aux multiples traces dans l'énoncé de la présence d'une autre source énonciative.

IV. 1. 5. LA POLYPHONIE

Pour Ducrot, il y a *polyphonie* quand on peut distinguer dans une énonciation deux types de personnages, les *énonciateurs* et les *locuteurs*.

Par *locuteur* on entendra un être qui dans l'énoncé est présenté comme son responsable. Il s'agit d'une fiction discursive, qui ne coïncide pas nécessairement avec le producteur physique de l'énoncé.

Ex : *Je, soussigné, déclare...*

Le *jedu* locuteur de ce texte n'est autre que moi, qui n'en suis pourtant pas l'auteur effectif.

Après avoir distingué entre *sujet parlant*, l'auteur effectif, et le *locuteur*, Ducrot va distinguer "le locuteur en tant que tel" et "le locuteur en tant qu'être du monde." Le premier est défini comme le responsable de l'énonciation et considéré uniquement comme détenteur de cette propriété, tandis que le deuxième est une personne qui peut posséder par ailleurs d'autres propriétés.

L'*énonciateur* est un peu au *locuteur* ce que le personnage est à l'auteur dans une fiction. Les *énonciateurs* sont ces êtres dont les voix sont présentées dans l'énonciation sans

qu'on puisse néanmoins leur attribuer des mots précis : ils ne "parlent" donc pas vraiment, mais l'énonciation permet d'exprimer leur point de vue.

Le phénomène de l'ironie laisserait décrire en ces termes, un énoncé ironique fait entendre une autre voix que celle du *locuteur*, la voix d'un *énonciateur* qui exprime un point de vue insoutenable. Le locuteur prend en charge les paroles, mais non le point de vue qu'elles supposent. Cela exige qu'apparaisse une marque de distanciation entre les paroles et le locuteur sinon ce dernier se verrait attribuer le point de vue de l'énonciateur.

Ex : *Les Provinciales* de Pascal supposent une distinction entre *sujet* (le personnage de l'Ami du Provincial, qui dit je); dans les parties ironiques de ce texte s'ajouterait le personnage d'un *énonciateur*.

IV. 1. 5. 1. LA PRÉSUPPOSITION

La problématique polyphonique est utilisée dans *l'analyse du discours* à propos du phénomène bien connu de la *présupposition*.

Ex : *Je prétends que Jules est malade.*

Le présupposé négatif : *Jules est malade* est faux car *Je prétends que*, c'est une assertion contradictoire. La réécriture de la présupposition devient :

/p est faux/ est remplacée par /l'opinion générale est que p est faux/

Derrière cette reformulation de la présupposition se laisse lire une réorientation de la *vérité* des énoncés. Ce qui passe au premier plan, c'est l'instance qui valide l'énoncé.

IV. 1. 5. 2. FONCTIONS DE LA CITATION

Les citations peuvent assumer des fonctions diverses dans le discours :

la citation-relique incarne un fragment de discours vrai, authentique et, en conséquence, authentifie le *discours citant*.

Ex : tel essai littéraire se parseme de citations empruntées à l'Antiquité gréco-latine pour manifester son appartenance à une continuité discursive.

la citation-épigraphe a le rôle de relier un discours nouveau à un ensemble textuel plus vaste, à l'étranger dans un ensemble d'énoncés antérieurs.

Ex : tel ouvrage de linguistique s'orne d'une citation d'un linguiste.

la citation-culture est proche de la citation - relique, mais a une fonction phatique beaucoup plus marquée.

Ex : la culture française comporte, à titre de composante, un ensemble indéterminé de citations de grands auteurs, d'hommes célèbres ou anonymes fonctionnant comme signes de *culture*. „Comme l'a dit X fort justement” ou „Comme on l'a dit” ou „Il est bien connu que...”

la citation-preuve apparaît au moment où on fait intervenir une citation au cours d'une argumentation.

Ex : telle citation extraite de la Bible dans le discours théologique chrétien ou telle pensée du général De Gaulle pour un gaulliste

Dans cette „citation d'autorité”, le locuteur s'efface devant un Locuteur superlatif qui garantit la validité de l'énonciation.

IV. 1. 5. 3. INTERTEXTE ET INTERTEXTUALITÉ

Par *intertexte* on entend l'ensemble des fragments cités effectivement et par *intertextualité* on entend le type de citation défini comme légitime par la pratique même. Au-delà des énoncés cités, il y a donc leurs conditions de possibilité. On sait bien qu'un texte scientifique contemporain ne cite pas de la même manière qu'un texte religieux, qui a un tout autre rapport à la tradition.

IV. 1. 5. 4. INTERFÉRENCES

Le phénomène des guillemets, comme celui des italiques, s'inscrit dans la problématique des interférences, conséquence nécessaire du *plurilinguisme* irréductible de toute langue. Ce que l'on appelle *langue*, ce n'est pas un système homogène, mais un espace de coexistence instable entre des aires d'usages multiples. Un texte n'est donc pas seulement un fragment de langue naturelle, c'est aussi une certaine manière de gérer cette diversité essentielle. Cela peut se faire au niveau lexical comme avec des unités plus vastes, par exemple lorsqu'un énonciateur passe d'un niveau de langue à un autre. D. Maingueneau (1991) range les interférences en quatre grandes catégories :

les interférences diachroniques résultent de la présence dans le même discours d'éléments appartenant à des états de langue historiquement distincts : de l'ancien français dans un français contemporain, par exemple;

les interférences diatopiques font coexister des éléments qui n'ont pas la même aire géographique d'usage : qu'il s'agisse de dialectes apparentés ou de langues étrangères;

les interférences diastratiques mettent en contraste des niveaux de langue différents;

les interférences diaphasiques impliquent la présence d'unité relevant d'un autre type de discours : un mot ou un fragment de discours médical dans un discours politique, ou l'inverse...

IV. 1. 5. 5 LE MÉTADISCOURS DU LOCUTEUR

L'hétérogénéité énonciative n'est pas seulement liée à la présence dans un même énoncé de sujets distincts, elle peut aussi résulter de la *construction par le locuteur de niveaux distincts à l'intérieur de son propre discours*. Dans un énoncé tout n'est pas produit sur la même longueur d'onde : *le dit* est constamment traversable par un *métadiscours* plus ou moins voyant qui manifeste un travail d'ajustement des termes à un code de référence. Cette possibilité d'associer à tout moment dans le fil du discours des énoncés et leur commentaire renvoie à la propriété qu'ont les langues naturelles de pouvoir se décrire sans passer un autre système sémiotique.

Il est malaisé de définir le *métadiscours*. Les classements opératoires dans ce domaine sont d'ordre fonctionnel :

- métadiscours destiné à *construire une image du locuteur* („pour faire savant”, „pour parler comme les politiciens...”);
- *marquer une inadéquation des termes* : „métaphoriquement”, „en quelque sorte”, „si l'on peut dire...”;
- *s'autocorriger* : „ou plutôt”, „j'aurais dû dire”, „que dis-je...”;
- *confirmer* : „c'est bien ce que je dis”;
- *demander la permission* d'employer certains termes : „si vous me passer l'expression...”;
- *faire une prétérition* : „j'allais le dire”, „je ne dirai pas”;
- *corriger à l'avance* une erreur possible d'interprétation : „au sens x du mot”, „à tous les sens du mot”.

IV. 1. 5. 6. LE PARAPHRASAGE

Parmi les opérations métadiscursives on doit accorder une place privilégiée au *paraphrasage*. Devant l'activité de paraphrasage, *l'analyse du discours* adopte un point de vue qui va à la rencontre des représentations que s'en font spontanément les usagers. Pour ces derniers, paraphraser, c'est se placer dans une position d'extériorité relative à l'égard du fil de son propre discours. Dans une telle conception, „de la présence d'un marqueur de reformulation paraphrastique on peut conclure à l'existence de problèmes ou d'obstacles à la communication. La reformulation paraphrastique est un moyen de surmonter ces obstacles, d'une part, dans tout ce qui relève de la compréhension, les hypothèses des interlocuteurs concernant les connaissances ou les capacités intellectuelles des autres...; d'autre part, il y a des problèmes qui résultent des interlocuteurs entre eux, des attitudes de l'un vis-à-vis de l'autre, et des menaces potentielles pour les faces positives ou négatives que constitue tout acte communicatif. En AD le paraphrasage apparaît comme une tentative pour contrôler en des points névralgiques la polysémie ouverte pour la langue et l'interdiscours.”(D. Maingueneau, 1991)

IV. 1. E. 7 LE DISCOURS INDIRECT LIBRE

Hors contexte, rien ne permet de manière assurée à un statut de *discours indirect libre*; ceci est lié à la propriété remarquable qu'il a de rapporter propos en faisant entendre, mêlées, *deux voix différentes* (Bakhtine), *deux énonciateurs* (Ducrot). Le discours indirect libre se repère précisément aux décalages, aux discordances qui s'établissent entre la voix de l'énonciateur qui rapporte les propos et celle de l'individu dont les propos sont rapportés. (cf. Maingueneau) L'énoncé ne peut être attribué ni à l'un ni à l'autre et il n'est pas possible de séparer dans l'énoncé les parties relevant univoquement de l'un ou de l'autre.

Authier, qui a beaucoup contribué à faire prévaloir une telle conception, cite un extrait d'une discussion entre le metteur en scène Marcel Bluwal et l'écrivain Bernard Pingaud :

Bluwal : „Je me souviens qu'en 68, précisément, pour reprendre l'exemple de 68, il a été mis à la poubelle un certain nombre de valeurs traditionnelles, et j'ai été frappé par le côté non dialectique de cette démarche. Elle était purement morale : les valeurs polluées par la bourgeoisie devaient être rejetées. Nous disions, nous, que gérer les valeurs culturelles, c'est aussi les transformer, à condition que le système social change.”

„M. Bluwal se fait alors objecter par B. Pingaud qu'il n'est pas très dialectique d'évoquer des valeurs éternelles, objectives, que tel groupe social aurait souillées. Ce à quoi Bluwal réplique : "Je suis tout à fait d'accord avec Pingaud et je le dis tout de suite, d'autant plus que l'ai employé un langage entre guillemets qui n'était pas le mien”.

Sorti de son contexte, on ne pourrait interpréter le fragment souligné comme du *discours indirect libre*; c'est cette absence de marques explicites qui explique l'erreur de Pingaud. C'est le contexte immédiat (la présence d'une allusion à la condamnation de certaines valeurs, l'opposition signalée par „nous disions, nous.”), ainsi que ce que l'on sait des positions de Bluwal qui permettent de déceler la présence d'une autre voix. (D. Maingueneau, 1991)

IV. 1. 5. 8. L'IRONIE

Si le *discours indirect libre* constitue un jeu sur la frontière entre *discours citant* et *discours cité*, l'ironie, elle, subvertit la frontière entre ce qui est assumé et ce qui ne l'est pas par le locuteur. Alors que la négation pure et simple rejette un énoncé en utilisant un opérateur explicite, l'ironie a la propriété de pouvoir rejeter sans passer par un tel opérateur.

On comprend quelles difficultés pose la transcription de l'ironie, car on ne peut plus faire appel à l'intonation ou aux mimiques pour la déceler. On est alors obligé de se servir de moyens variés : caractère hyperbolique de l'énoncé, explicitation d'une intonation („dit-il ironiquement”), guillemets, points d'exclamation, points de suspension. En l'absence de tels indices il ne reste qu'à se fier au contexte pour y repérer des éléments contradictoires. C. Kerbrat-Orecchioni cite un extrait de critique théâtrale :

Ex : „Les deux jeunes filles fondent, avec quelques révoltés, un journal Femmes en colère. L'amour les ramène l'une à l'autre à de plus saines conceptions de leur féminité.”

Le contexte montre que le journaliste se distancie ironiquement dans la seconde phrase, mais ce serait indécidable sans la prise en compte des options idéologiques du journal lui-même.

IV. 1. 5. 9. DU DISCOURS À L'INTERDISCOURS LA TRANSTEXTUALITÉ

Genette a tenté de mettre un peu d'ordre dans cette nébuleuse nommée *intertextualité*. Les catégories qu'il produit sont destinées aux textes littéraires, mais elles ne cessent pas d'être pertinentes pour *l'analyse du discours*.

La transtextualité ou *transcendance textuelle* du texte est "tout ce qui le met en relation, manifeste ou secrète, avec d'autres textes". (Genette, 1982)

La transtextualité a pour Genette cinq types :

1. **L'intertextualité** c'est-à-dire la présence effective d'un texte dans un autre : *citation, plagiat, allusion*;

2. **La paratextualité**, relation d'un texte à son "entourage" (*titre, sous-titre, intertitres, préfaces, épigraphes, illustrations, commentaires marginaux*). Tous ces éléments n'ont rien d'accessoire dans la mesure où ils prescrivent la manière dont le texte entend être reçu, agir sur ses destinataires. En modifiant le texte, par exemple, ou l'indication du genre du discours, on modifie considérablement la portée du texte;

3. **La métatextualité** correspond aux *commentaires* sur d'autres textes. Cette relation ne passe pas nécessairement par la citation de fragments du texte commenté;

4. **L'architextualité**, c'est-à-dire "toute relation unissant un texte B (*hypertexte*) à un texte antérieur (*hypotexte*) sur lequel il se greffe d'une manière qui n'est pas celle du commentaire". (G. Genette, 1982) Il s'agit donc de multiples processus qui permettent de produire un texte à partir d'un autre.

IV. 1. 6. LA PRAGMATIQUE

Si on considère les choses de manière large, **l'énonciation** participe indéniablement des courants pragmatiques, d'un effort d'articulation entre **énoncé** et **contexte**. Il se trouve seulement que les théories de l'énonciation s'inscrivent plutôt dans le prolongement de la tradition linguistique européenne continentale et s'intéressent plutôt à des questions d'*embrayage*, de *modalisation* et d'*hétérogénéité*. En revanche, la pragmatique, d'inspiration anglo-saxonne à l'origine, à partir de la problématique des *actes de langage* développe une réflexion sur les normes qui régissent l'activité du langage, sur les *genres du discours*, *l'argumentation*, ... Longtemps *l'analyse du discours* a nourri quelque méfiance à l'égard du courant pragmatique, dont les présupposés théoriques lui paraissaient aux antipodes des siens. Certes, bien des développements conceptuels et des recherches empiriques menées au nom de la *pragmatique* sont peu compatibles avec la démarche de *l'analyse du discours*.

„De manière très schématique, on pourrait voir dans la réflexion pragmatique un effort pour repenser la coupure entre la logique et la rhétorique ou, dans une optique plus linguistique, pour repenser la coupure entre la structure grammaticale et son utilisation. L'on considère que l'utilisation du langage n'est pas une détermination extérieure, mais, qu'au contraire, il est par

essence destiné à être mobilisé par des énonciations singulières, à produire un certain effet à l'intérieur du contexte, verbal ou non-verbal". (D. Maingueneau, 1991)

Si la réflexion sur *l'énonciation* s'est développée autour des problèmes *d'embranchement* et de *modalisation*, pour la pragmatique l'impulsion décisive est venue *des actes de langage*. A travers eux, le philosophe britannique J. Austin a pu mettre en cause l'idée que le sens d'un énoncé ne serait que l'état du monde qu'il représente indépendamment de son énonciation. (Austin, 1962)

Le linguiste britannique s'intéresse à des verbes comme *jurer* ou *baptiser*, qu'il appelle les *verbes performatifs*. Ces verbes présentent la singularité d'accomplir ce qu'ils disent, d'instaurer une réalité nouvelle par le seul fait de leur énonciation. Ainsi, dire „*je te baptise*” ou „*je le jure*”, c'est baptiser ou jurer, réciproquement, pour accomplir l'acte de baptiser ou de jurer il faut dire „*je te baptise*” ou „*je le jure*”. De tels énoncés ne peuvent être dits vrais ou faux; à leur propos, on ne peut seulement se demander si l'acte, que tout à la fois ils désignent et accomplissent, est „si” ou non, s'il y a effectivement baptême ou serment.

Ces *verbes performatifs* s'opposent aux autres, qu'Austin appelle *constatifs*, qui sont censés décrire un état du monde indépendant de leur énonciation („*je cours*”, „*j'aime mon pays...*”) et peuvent être vrais ou faux.

Austin précise le fait qu'il vaudrait mieux parler „d'énonciation performative” que de „verbe performatif” car hors emploi, il n'existe pas de verbe performatif.

Ex : "*Paul baptise les enfants par immersion?*" ou "*Je le jure souvent*"

Il s'agit des énoncés constatifs car on n'accomplit aucune action, par contre on décrit un état de choses indépendantes de l'acte performatif.

L'énonciation performative implique un présent ponctuel et un *je*. La performative suppose une exacte coïncidence entre le sujet de l'énonciation et le sujet de l'énoncé, celui du dire et celui du dit : quand on dit „*je le jure*”, le *je* ne réfère pas à celui qui parle comme à une personne du monde, mais au Locuteur, à l'énonciateur.

Austin a dû renoncer à la distinction suivante : *énoncé constatif* et *énoncé performatif*. Même un énoncé qui semble purement descriptif comme „il pleut” instaure une réalité nouvelle, accomplit lui aussi une action, en l'occurrence un acte d'affirmation. Pour Austin, entre „*il pleut*” et „*j'affirme qu'il pleut*” il n'y aurait qu'une différence d'explicitation : le performatif serait „explicite” dans le second cas et «primaire» dans le premier. Certes, des actions comme «soutenir», «affirmer», «ordonner» sont verbales; elles ne sont pas du même type que les actions „institutionnelles” comme „jurer”, „baptiser”, „décréter”; mais il s'agit dans les deux cas d'*actes de langage* (on rencontre aussi les termes *actes de parole* et *actes de discours*)”.

Il en résulte que toute énonciation a une dimension qu'Austin appelle *illocutionnaire* (ou *illocutoire*), concept plus compréhensif que celui de *performatif*. Ce qu'on appelle le „sens” d'un énoncé associe deux composants : à côté du *contenu propositionnel*, de sa valeur descriptive, il y a une *force illocutoire* qui indique quel type d'acte de langage est accompli quand on l'énonce, comment il doit être reçu par le destinataire, il peut s'agir d'une requête, d'une menace, d'une suggestion. Parler, c'est donc communiquer également le fait que l'on communique, c'est intégrer dans l'énonciation la manière dont celle-ci doit être saisie par le destinataire.

Ex : „ordonner” est un acte qui réussit à condition que le destinataire comprenne que c’est un ordre qui lui est adressé. Il peut y parvenir en s’aidant de marqueurs univoques (une structure impérative ou un "préfixe performatif" comme „je t’ordonne”), de l’intonation ou du contexte.

Mais s’il est vrai que le sens d’un énoncé comporte une dimension illocutoire, cette composante sémantique ne se présente pas de la même manière que le contenu propositionnel qu’il véhicule. Si l’on emploie, par exemple, un impératif pour donner un ordre, on ne dit pas dans l’énoncé que c’est un ordre, mais on le montre en le disant. De même si on produit l’énoncé „il pleut”, on ne dit pas que c’est une assertion, on le montre à travers son énonciation.

Pour que l’acte de langage soit réussi, il faut que l’énonciateur parvienne à faire reconnaître au destinataire son intention d’accomplir un certain acte, celui-là même qu’il montre en énonçant.

IV. 1. 6. 1. L’ESPACE DU TEXTE

Le texte n’est pas seulement une hiérarchie de constituants, il constitue aussi une certaine disposition matérielle. Les énoncés, qu’ils soient écrits ou oraux, doivent gérer cette spatialité. Le problème ne se pose cependant pas de la même manière à l’oral et à l’écrit; à l’oral on peut en particulier réitérer certains segments, ou encore recourir à des éléments (*d’abord, puis,...*) à valeurs démarcatives. A l’écrit, les auteurs ont essentiellement à leur disposition le découpage en *paragraphes*.

Le paragraphe possède une certaine histoire. C’est l’imprimerie qui a imposé ce mode de spatialisation textuelle : définissant des unités de sens, il est censé articuler la lecture, et donc la faciliter. Ce découpage en paragraphes vient contrebalancer le caractère linéaire du texte, superposer à la succession des mots et des phrases une hiérarchie directement en prise sur la dimension configurationnelle.

Parmi ces éléments qui, à l’écrit comme à l’oral, permettent de souligner la configuration textuelle, de structurer la linéarité du texte en une succession de fragments complémentaires qui organisent l’interprétation, il y a les *marques d’intégration linéaire*.

Ces marques s’inscrivent dans les séries, dont la classique est :

d’abord-puis-ensuite-enfin

D’autres sont :

d’une part-d’autre part

soit-soit

parfois -parfois

d’un côté-de l’autre côté

en premier lieu- en second lieu.

Les trois valeurs essentielles dans l’organisation spatiale sont :

l’ouverture (le premier, l’un, en premier lieu...) le relais (le second, l’autre)

la fermeture (enfin, pour terminer, en dernier lieu).

Comme toujours dans l'analyse du discours, l'analyse doit dépasser le stade du simple constat et mettre en rapport cette spatialisation du texte avec d'autres paramètres de l'énonciation. De manière plus large, ces éléments participent du rapport que le discours entretient avec son propre déroulement, son avant et son après. De ce point de vue, on retrouve l'opposition entre les deux pôles : d'une part, un discours qui se donne comme l'expression d'une parole vive, d'un perpétuel présent, de l'autre, un discours qui se replie sur son propre volume, son réseau de renvois, comme si chaque fragment n'était lisible que doublé par la totalité qui l'intègre.

IV. 1. 6. 2. LA PROGRESSION THÉMATIQUE

A côté des facteurs qu'on vient de décrire et qui se situent à un niveau macrostructurel, la **cohérence textuelle** s'appuie également sur des contraintes locales, de phrase, qui traversent les distinctions entre **genres de discours** et **types de séquence**.

La continuité d'un texte résulte d'un équilibre variable entre deux exigences fondamentales : une exigence de *progression* et une exigence de *répétition*. En d'autres termes, un texte doit, pour une part, se repérer et, pour l'autre part, intégrer des informations nouvelles. La compréhension de la dynamique textuelle implique donc que soit étudiée la manière dont se réalise cet équilibre. *La progression thématique*, c'est l'incessante transformation des informations nouvelles en informations acquises, lesquelles servent de points d'appui pour l'apport de nouveaux éléments.

Dans cette *perspective fonctionnelle* de la progression thématique qu'ont travaillée un certain nombre de linguistes regroupés sous l'appellation d'Ecole de Prague, on montre comment les divers groupes syntaxiques d'une phrase véhiculent deux types d'informations : celles qui à une certaine étape du texte sont acquises, données, et celles qui sont nouvelles. La phrase est donc analysée non seulement comme *une structure syntactico-sémantique*, mais aussi comme *une structure porteuse d'information à l'intérieur d'une certaine dynamique textuelle*. Un même événement va jouer un rôle sur le plan syntaxique (on parlera, par exemple, de *sujet*, *complément d'objet*, *attribut*...) et sur le plan thématique (on parlera dans ce cas de *thème* et de *rhème*).

Le thème, c'est le groupe qui porte l'information déjà acquise. *Le rhème*, c'est le groupe qui porte l'information nouvelle. Certains aiment parler de *focus* pour désigner ce que l'Ecole de Prague désigne comme *rhème* et de *présupposé local* pour ce qu'elle nomme *thème*.

Ex : *La justice appartient au peuple.*

Si cette phrase est placée au début du texte, on peut considérer "la justice" comme le *thème*, le point de départ, l'élément supposé acquis, et "appartient au peuple" comme le *rhème*. Une fois introduit dans le texte, le rhème, ou une partie du rhème, peuvent devenir thème pour une autre phrase.

Ex : *Il ne peut l'aliéner.*

Dans cette situation, le pronom qui reprend "le peuple" constitue le nouveau thème.

Il existe des langues où les phénomènes thématiques portent des marques spécifiques, mais dans une langue comme le français, l'ordre des mots joue un rôle primordial pour la détermination du *thème* et du *rhème*.

Dans les exemples ci-dessus, le thème coïncide avec le sujet de la phrase, mais cette coïncidence n'est pas nécessaire, la structure syntaxique et la structure thématique étant indépendantes l'une de l'autre.

Un autre exemple :

Ex : „*La France, vous la rejetez*”

Dans cette phrase disloquée à gauche, c'est „*la France*” qui fait office de thème. Si on a :

Ex : „*Vous savez la nouvelle? L'armée a pris le pouvoir?*”

Dans cette situation, le rhème est l'ensemble de la phrase « *L'armée a pris le pouvoir* »

Le rhème n'est pas repérable si l'on ne prend pas en compte le contexte discursif. Pour l'identifier, on recourt habituellement à des tests comme la négation et l'interrogation, qui sont des opérations et l'interrogation à « portée » variable, pouvant porter sur tel élément d'une phrase.

Ex : „*La terre est bleue comme une orange.*”

On applique le test de la négation sur „bleu” et ensuite sur „orange”.

„*La terre n'est pas bleue, mais orange comme une orange.*”

„*La terre n'est pas bleue comme une orange, mais comme une pêche*”

Dans le premier cas, c'est „*bleue*” qui serait rhématique dans le second, „*une orange*”. De la même manière, l'interrogation peut faire ressortir l'élément rhématique.

Ex : „*Paul a embrassé Marie.*”

On doit considérer cette phrase comme une réponse à des questions telles : „*Qu'a fait Paul?*” ou „*Qui Paul a-t-il embrassé?*” Le rhème est par définition l'élément sur lequel porte l'interrogation et le thème, ce que cette interrogation présuppose acquis.

La progression thématique a une incidence importante sur l'organisation textuelle. Le thème assure la continuité entre les phrases par la répétition de certains éléments.

On a mis en évidence trois grands types de progression thématique (cf. D. Maingueneau) :

1. *La progression linéaire*, où le rhème de la phrase antérieure dérivent le thème de la phrase qui suit.

Ex : *Le secrétaire d'Etat est arrivé à Paris* (thème1)

Là (thème2) *il a rencontré M. Pasquier* (rhème2)

Celui-ci (thème 3) *lui a fait des vives préoccupations de l'association?*

Le schéma est le suivant :

Phrase 1 : Th1-Rh1 Phrase 2 : Th2(=Rh1)-Rh2 Phrae3 : Th3(=Rh2) -Rh3...

2. *La progression à thème constant* : la plus élémentaire, reprend un même élément en position thématique.

Ex : „*Le directeur a rencontré son homologue angevin. Il a eu un entretien de deux heures avec lui. Il a ensuite signé le livre d'or de la ville.*”

Dans ce texte, le thème de la première phrase est repris deux fois sous une forme pronominale.

3. *La progression à thème éclaté* est plus complexe. Les divers thèmes y sont dérivés d'un *hyperthème* initial grâce à une relation d'inclusion référentielle plus ou moins lâche.

Ex : Dans une description, l'hyperthème „*la France*” peut dominer des thèmes comme „*l'économie*”, „*la culture*”, „*la défense*.”

L'hyperthème peut être implicite comme dans une succession telle : „Au début de son règne”, „peu après...”, „en 1867...”. La périodisation historique constitue l'hyperthème implicite de ces trois indicateurs temporeux.

Ces trois principaux types de *progression* thématique ne sont que des schèmes idéaux, qui permettent d'analyser des énoncés effectifs. Car ici encore, l'hétérogénéité est de règle. Les textes mêlent constamment ces trois types d'enchaînement.

IV. 1. 7. 3. INFÉRENCES

Comme on l'a pu voir, un texte est un délicat équilibre entre **progression** et **répétition**. La forme de répétition la plus évidente est celle des éléments à fonction anaphorique. Il peut aussi s'agir de reprises liées à des *inférences* tirées de propositions dans le contexte antérieur. Dans ce cas, la répétition se fait moins visible.

Ex : „*Le fils le plus âgé d'Anne a quitté Varsovie pour étudier la Sorbonne*”

L'auditeur peut en user un ensemble de conclusions :

- *Anne a un fils.*
- *Anne a plus de deux enfants.*
- *Le fils le plus âgé était à Varsovie auparavant.*
- *Le fils le plus âgé est allé en France.*
- *Le fils le plus âgé est étudiant, chercheur scientifique ou artiste.*
- *Le fils le plus âgé a achevé ses études secondaires.*

On s'aperçoit qu'un premier type de règles d'inférence est inclus dans la description de la langue et les conclusions seraient tirées par déduction („*Anne a un fils*” et „*Anne a plus de deux enfants*”). L'autre type repose sur une connaissance dans la description de la langue („*Le fils le plus âgé est allé en France*”). Les deux types cependant ont un rôle analogue pour fonder la cohérence du texte. Pour les deux autres inférences, on est obligé de recourir à des prémisses supplémentaires qui relèvent de notre connaissance du monde et constituent une généralisation par raisonnement inductif : „Si quelqu'un est étudiant d'université, il a terminé ses études secondaires”. De ce fait, l'interprétation de certains textes, garantie par la connaissance du monde, n'est pas accessible aux récepteurs ne possédant pas du monde la connaissance que leur suppose le locuteur (l'auteur). Un manque de connaissance pourra donc faire croire à tort à la non-cohérence du texte. Inversement, si l'auditeur a une connaissance du monde plus large que le locuteur, il peut tirer plus de conclusions d'une phrase que ce qu'a cru y mettre l'énonciateur.

Ex : „*Le fils le plus âgé d'Anne a quitté Varsovie pour étudier à la Sorbonne. En Pologne on se fait une image flatteuse de Paris.*”

Pour percevoir ce petit texte comme cohérent, il faut savoir que la Sorbonne est à Paris et Varsovie en Pologne, informations qui relèvent d'une connaissance du monde, non de la seule connaissance de la langue. Supposons que le co-énonciateur ne sache pas que la Sorbonne se trouve en France et Varsovie en Pologne. Dans ce cas, il pourra le déduire en présumant que le texte est cohérent. On rencontre ici l'important problématique des *lois du discours*. L'exercice du discours est régi par un certain nombre de normes socio-langagières que chacun des protagonistes de la communication est censé respecter. Si le co-énonciateur ignore que la Sorbonne est à Paris ou à Varsovie en Pologne, il sera amené à inférer par la seule présomption que l'auteur de l'énoncé parle de manière appropriée. L'interprétation n'est donc pas seulement la mobilisation d'un savoir acquis, elle est aussi l'occasion d'enrichir son savoir.

Cette présence multiforme d'implicites liés à une connaissance du monde a pour conséquence que l'énonciateur doit constamment faire des hypothèses sur le savoir de son public, se construire la représentation *d'un lecteur modèle* susceptible de disposer de connaissances pertinentes. (D. Maingueneau, 1991)

IV. 1. 7. 4. PROBLÈMES ANAPHORIQUES

De manière générale, on entend par *phénomènes anaphoriques* les relations de reprise d'un élément dans la chaîne textuelle. (cf. D. Maingueneau) Le cas d'anaphore le plus simple c'est **la pronominalisation**. Mais il existe d'autres types de reprise, particulièrement intéressantes pour *l'analyse du discours*.

Les reprises nominales, de loin les plus importantes, peuvent être rangées en trois catégories :

1. **la répétition** pure et simple du groupe nominal („César ... César...”)
2. **la pronominalisation** est **l'anaphore fidèle**, c'est-à-dire la reprise de l'unité lexicale avec un changement de déterminant (une jeune fille...la jeune fille);

3. **l'anaphore infidèle**, c'est la substitution lexicale (« la jeune fille..., la pauvre enfant »).

Pour la répétition d'un groupe nominal, on ne peut pas vraiment parler d'**anaphore**, car la relation entre les deux termes est, d'un point de vue grammatical, inexistante. Aucun des termes ne tire tout ou une partie de sa référence d'un autre, ils désignent de la même manière le même objet.

Parmi les groupes nominaux, *les descriptions définies* et *les noms propres* ont la propriété d'être des désignations indépendantes de contexte, que celui-ci soit linguistique ou situationnel. Les noms propres désignent directement un individu, tandis que les descriptions définies («le fils de Paul»...) permettent de l'identifier grâce à une propriété individualisante.

Il en va tout autrement pour les *reprises pronominales*. Les pronoms (*il, celui-ci*), éléments essentiellement anaphoriques, possèdent des marques de genre et de nombre et ont un référent, mais ils ne sont interprétables que s'ils reçoivent la totalité ou une part notable de leur signifié du groupe nominal antécédent, l'élément anaphorisé. Cet antécédent n'est pas nécessairement le groupe nominal le plus proche, mais une unité que le contexte a distinguée.

A côté des cas élémentaires de reprise totale du référent du groupe nominal anaphorisé, on n'oubliera pas les phénomènes de reprise partielle de ce référent : avec *certain*, *plusieurs*, *quelques-uns*, par exemple, c'est seulement un sous-ensemble qui est concerné. Enfin, on accordera une place spécifique aux phénomènes, plus subtiles où l'anaphore concerne seulement le signifié de l'antécédent et non son référent : c'est le cas avec *le mien* ou *en, un*.

Outre la stricte *pronominalisation* dans laquelle l'anaphorisant n'a pas de signifié propre, il existe des relations anaphoriques nominales fidèles, assurées par la répétition d'une unité lexicale coréférente du groupe nominal anaphorisé. Par exemple, dans le passage de l'indéfini au défini, le groupe indéfini, par le seul fait d'avoir été introduit dans le texte, est considéré comme identifié et peut faire l'objet d'une reprise comme groupe nominal défini. Le texte introduit les objets nouveaux avec le déterminant *un*, et les reprend, ainsi identifiés, avec *le* ou *ce*. Si la reprise ne se fait pas rapidement, l'anaphore devient difficile, car elle solliciterait trop la mémoire discursive.

Pour *l'anaphore nominale infidèle*, qui s'accompagne d'un changement d'unité lexicale, on distinguera deux types d'emploi : ceux où l'anaphorisation indique une propriété essentielle de l'anaphorisé, une propriété qui fait en quelque sorte partie du savoir lexical, et ceux où la coréférence entre les deux termes est accidentelle, résulte d'un savoir encyclopédique. En effet, si l'on reprend „une *tulipe*” par „une *fleur*”, „c'est-à-dire par un hyperonyme, on exploite une relation de synonymie codifiée dans la langue.”

IV. 2. LE MODE D'ORGANISATION NARRATIF

Le mode d'organisation narratif est délicat à traiter. Les dictionnaires ne sont pas d'un grand secours :

- **Narration** est définie tantôt comme un « exposé écrit et littéraire d'une suite de faits » et l'on est renvoyé au mot *récit*, tantôt comme un « exercice scolaire qui consiste à développer, de manière vivante et pittoresque, un sujet donné » et l'on est renvoyé au mot *redaction*.
- **Récit** est défini comme une « relation orale ou écrite », et l'on est renvoyé aux mots *narrer*, *raconter*, *rapporter*.
- Quant à l'**histoire**, lorsque ce mot n'est pas défini comme une discipline, un champ de connaissances, il l'est comme un « récit d'actions, d'événements réels ou imaginaires » et l'on est renvoyé au *récit*.

La sémiotique narrative est née avec les travaux de Propp sur l'analyse du conte de fées russe, travaux qui ont eu pour effet de provoquer, à partir des années 60-70, une nouvelle réflexion sur ce qui a été appelé d'abord «analyse structurale du récit», puis tantôt «poétique», tantôt «narratologie», tantôt «discours du récit».

IV. 2. 1. Définition et fonction du «narratif»

Raconter est une activité postérieure à l'existence d'une réalité qui se donne nécessairement comme passée, même lorsqu'elle est pure invention. Cette activité a la faculté de faire naître l'univers raconté formé de représentations des actions humaines à travers un double imaginaire qui repose sur deux types de croyances concernant le monde, de l'être humain et la vérité: croyance en l'unité de l'être qui produit les récits mythiques, avec les textes sacres, les récits allégoriques, ceux qui idéalisent les héros, et la croyance en une réalité pure du monde et de l'être qui produit les récits réalistes (picaresque, récits à forme brève, récits romanesques, témoignages historiques...).

(P. Charaudeau, 1992)

Descriptif et **narratif** se distinguent par le type de vision sur le monde qu'ils construisent et les rôles que joue le sujet qui décrit ou narre. Le descriptif nous fait découvrir un monde censé exister et qui a seulement besoin d'être reconnu. Le narratif, au contraire, nous fait découvrir un monde qui est construit dans le déroulement même d'une succession d'actions qui s'influencent les unes les autres et se transforment dans un enchaînement progressif. Le narratif organise le monde de manière successive et continue.

Le sujet qui décrit joue le rôle d'*observateur*, qui voit les détails, de *savant*, qui sait identifier, nommer et classer les éléments et leurs propriétés, de *descripteur*, qui sait montrer et évoquer.

Le sujet qui narre joue le rôle d'un témoin qui est en prise avec le vécu.

IV. 2. 2. Principes d'organisation de la logique narrative

La *logique narrative*, c'est une hypothèse de construction de ce qui constitue la trame d'une histoire dépouillée de ses particularités sémantiques. Les composantes de la logique narrative sont de trois types : **les actants**, qui jouent un certain nombre de rôles par rapport à l'action dont ils dépendent; **les processus**, qui relient les actants entre eux, en donnant une orientation fonctionnelle à leur action; **les séquences**, qui intègrent processus et actants dans une finalité narrative. (cf. P. Charaudeau, 1992)

A. Les actants

Ex.: «un homme à pardessus gris remet un paquet au patron du café»

Les actants qui ont de différents rôles narratifs, en fonction de la finalité narrative, donnée par le contexte sont:

L'agent: «un homme à pardessus gris»;

Le patient: «un paquet»;

Le destinataire: «le patron du café»

L'agent joue le rôle d'un agresseur - justicier ou bien celui d'un allié de celui qui veut libérer son fils pris en otage ou bien le rôle d'un rétributeur qui récompense.

B.«Processus»/«fonctions» narratives

Ex.: «Un homme X remet un paquet à un homme Y»

Le *processus* est l'*unité actionnelle* qui du fait de sa corrélation avec d'autres actions (corrélation motivée par une intentionnalité), se transforme en *fonction narrative*. L'action exprimée dans l'exemple ci-dessus aura une fonction narrative de *récompense*, si cette action aura engendré un motif de remerciement de la part de X, et Y à l'issue de ce don, pourra se considérer comme *bénéficiaire*.

Un processus narratif (processus discursif) peut être réalisé par différents types d'actions (processus linguistiques). Par exemple, le processus *d'agression* peut être réalisé par une *action physique* (coup de poing), une *insulte*, un *comportement de refus*...

Selon qu'une même action sera corrélée avec telle ou telle autre action dans une même histoire (ou dans des histoires différentes), elle aura telle ou telle fonction narrative. Par exemple, comme précédemment, l'action «*remise d'un paquet*» peut correspondre à un processus d'agression (bombe), de récompense (cadeau), de tromperie (paquet vide), etc.

Dans l'organisation générale d'une histoire, toutes les fonctions narratives ne se trouvent pas nécessairement sur le même plan. Il y a une *fonction narrative principale* qui détermine les grandes articulations de l'histoire, des *fonctions narratives secondaires* qui s'ordonnent selon des principes de *cohérence*, d'*enchaînement*, de *repérage*.

La succession des actions n'est pas arbitraire, mais pour pouvoir en déterminer la cohérence, il faut, dans cette succession, que certaines actions jouent un rôle narratif *d'ouverture*, d'autres de *clôture*. Une action a une fonction d'ouverture lorsque, d'une part, elle n'a pas

d'antécédent de même nature, et, d'autre part, elle ouvre la possibilité de voir se développer un processus sous forme de conduite à tenir pour un certain actant.

Ex. : «*Célestin Rose venait d'empoigner les commandes de son 6 Barré. Allons en route ! c'était le dernier tramway, sur cette ligne. Il était 23 heures 12.*» (J. Biebuyck, *Monts et merveilles*).

Une action a la fonction de clôture lorsque, d'une part, elle n'a pas de conséquence de même nature et que, d'autre part, elle consacre la réalisation du processus et la conduite initiée par l'ouverture en un résultat qui peut être *positif* ou *négatif*.

Ex. : «*Compère le renard se mit un jour en frais, Et retint à dîner commère la cigogne. Le régal fut petit et sans beaucoup d'apprêts :*

Le galand, pour toute besogne, Avait un brouet clair : il vivait chichement ; Ce brouet fut par lui servi sur une assiette : La cigogne au long bec n'en put attraper miette, Et le drôle eut lapé le tout en un moment.

(La Fontaine, *Le Renard et la cigogne*)

La succession d'actions doit avoir une motivation qui réside dans l'intention du sujet, actant humain, qui élabore un *projet de faire* et tente de le mener à bien. Tout faire humain est donc *intentionnel*. Claude Bremond propose une triade de base où l'on voit la façon dont le principe d'intentionnalité ordonne toute séquence narrative :

1.	2.	3.
Etat initial	Etat d'actualisation	Etat final - résultat ou échec
-----	-----	-----
Manque	Quête	Résultat
1. Un <i>état initial</i> de virtualité d'action, dans lequel naît un Manque, lequel ouvre la possibilité d'un processus comme quête du comblement du manque. 2. Un <i>état d'actualisation</i> de la Quête qui consiste à essayer d'obtenir l'Objet qui comblera le Manque. 3. Un <i>état final</i> de la réalisation du processus, qui se clôt par l'obtention (<i>réussite</i>) ou non (<i>échec</i>) de l'objet de la Quête.		

Ex. : (...) *Cette femme était belle comme un jour de noces, mignonne comme une jeune chatte. Nous avons dîné ensemble. Le lendemain, j'étais devenu amoureux fou; mais le lendemain, il fallait se trouver en ligne à Guntzbourg, je crois, et je délogeai muni du mouchoir.*

Le combat se livre; je me disais : «A moi les balles! Mon Dieu, parmi toutes celles qui passent, n'y en aura-t-il une pour moi ?» Mais je ne souhaitais pas dans la cuisse, je n'aurais pas pu retrouver au château. Je n'étais pas dégoûté, je voulais une bonne blessure au bras pour

pouvoir être pansé, mignoté par la princesse. Je me précipitais comme un entage sur l'ennemi. Je n'ai pas eu de bonheur, je suis sorti de là sain et sauf. Plus de comtesse, il a fallu marcher. Voilà.»

(H. de Balzac, *Médecin de campagne*)

Ouverture : «Le combat se livre.»

Manque : Eloignement : «il fallait se trouver en ligne à Guntzbourg.» Quête : Être blessé pour revenir au château : «À moi les balles !» Résultat : Echec : «Je suis sorti de là sain et sauf. Plus de comtesse.»

Les séquences, de dimension variable, peuvent s'enchaîner dans des structures plus complexes selon quatre types d'enchaînement :

- La *succession* linéaire - consécutive des séquences (par exemple, dans les contes);
- Le *parallélisme* - les séquences, chacune régie par un actant - agent différent, se développent chacune de manière autonome sans qu'elles soient reliées entre elles par un lien de cause à effet (quitte à ce qu'elles se croisent à un moment donné, ou convergent en leur point terminal) (par exemple, les récits romanesques écrits, filmiques ou télévisuels, les sagas qui racontent des destinées humaines);
- La *symétrie* - deux séquences, chacune régie par un agent - actant différent, se développent de telle sorte que la réalisation positive de l'une entraîne simultanément la réalisation négative de l'autre;
- L'*enchaînement* - des micro - séquences peuvent être incluses à l'intérieur d'une séquence plus ample pour détailler certains aspects de celle-ci.

Enfin, le principe du repérage fournit des repères à l'organisation de la trame narrative : la localisation de la séquence dans l'Espace, la situation de la séquence dans le Temps, la caractérisation des actants.

IV. 2. 3. La mise en narration

Tout récit dépend d'une *mise en narration* qui, comme la communication en général, articule deux espaces de signification:

1. *un espace externe au texte (extratextuel)*, où se trouvent les deux partenaires de l'échange langagier : *l'auteur et le lecteur réels*. L'objet d'échange est le texte écrit ou dit. Ce sont les deux sujets : *le sujet parlant et le sujet récepteur - interprétant*;
2. *un espace interne au texte (intratextuel)*, où se trouvent les deux sujets du récit: *le narrateur et le lecteur -destinataire*. Ces deux sujets, dont l'objet de l'échange est une forme particulière de texte, sont des êtres (de papier), à *identité discursive*.

L'auteur peut avoir deux types d'identité:

- *l'identité d'un individu qui vit et agit dans la vie sociale*, qui porte un nom propre, a une bibliographie personnelle - c'est *l'auteur - individu*. Il peut être absent du récit, mais il peut également apparaître de manière explicite (mémoires, nouvelle fantastique);
- *l'identité d'un individu qui joue le rôle d'écrivain* - c'est *l'auteur - écrivain*. Il ne transparaît dans le récit, pour la plupart du temps, qu'à travers l'ordonnancement général de

celui-ci, sa *mise en narration*, laquelle relève à recevoir et à reconnaître la nature de cet acte d'écriture. Le projet d'écriture peut être annoncé par les auteurs eux-mêmes dans les préfaces, préambules, avertissements ou même titres d'ouvrages.

Le narrateur est un être de papier qui existe dans un monde de l'histoire racontée. Il est son *historien*, qui organise la représentation de l'histoire racontée de la façon la plus objective possible, soit *conteur*, qui ordonne l'histoire racontée comme appartenant à *un monde inventé*. La détermination de l'identité du narrateur répond à la question « *qui parle ?* » le narrateur peut raconter l'histoire d'un autre (en il) : le narrateur est extérieur à l'histoire qu'il raconte, et le personnage principal, le « héros », il n'est pas le narrateur lui-même. Le narrateur peut raconter sa propre histoire (en je) (le cas de l'autobiographie réelle, d'un roman comme *L'Étranger*). Il peut aussi exister plusieurs narrateurs, le récit étant un jeu d'intégration ou d'enchâssements d'histoires, chacune ayant son propre narrateur.

Les points de vue du narrateur sur ses personnages peuvent être : externe, interne ou objectivant, subjectivant.

Il existe sur cette question de nombreuses études. Les unes utilisent le terme de *vision* (J. Pouillon et T. Todorov), d'autres utilisent le terme de *focalisation* (G. Genette) et, d'une manière générale, il parle de *point de vue*. Il y a néanmoins une typologie à trois termes :

La vision par derrière de J. Pouillon, la symbolisation *narrateur > personnage* de T. Todorov, et la *focalisation zéro* de G. Genette correspondent au cas où le narrateur *en saurait plus et en dirait plus que le personnage* (XIX^e siècle) ;

La vision avec de J. Pouillon, la symbolisation *narrateur = personnage* de T. Todorov, et la *focalisation interne* de G. Genette correspondent au cas où le narrateur *ne dirait que ce sait le personnage* (H. James)

La vision du dehors de J. Pouillon, la symbolisation *narrateur < personnage* de T. Todorov, et la *focalisation externe* de G. Genette correspondent au cas où le narrateur *ne dirait que ce qu'il voit de l'extérieur du personnage* (genre policier, écrit de film).

Remarque : La plupart des récits alternent *point de vue externe/point de vue interne*, mais il peut se faire également que le narrateur, partant de l'observation externe d'un certain nombre de caractéristiques et de faits, propose au lecteur de partager ses interprétations, au nom d'une certaine vraisemblance qui fait que le point de vue interne peut se convertir en point de vue externe.

Pour ce faire, il prend la précaution d'explicitier ses hypothèses en employant des *modalités*.

Ex. : *La Modification* de Michel Butor : on demande au lecteur, par l'emploi de *vous*, de prendre la place du narrateur.

« Mais il doit y avoir exactement la même réglementation dans son pays, en Angleterre, et d'où avez - vous pris qu'il ne sait lire ni le français, ni l'italien, qu'il n'est pas comme vous un habitué de cette ligne, et même, mieux que vous, un habitué de ce train-ci, bien plus, d'où savez-vous qu'il est anglais, cet homme dont tout ce que vous avez le droit de dire pour l'instant c'est qu'il a l'apparence d'un Anglais, qu'il a le teint, les vêtements et les bagages d'un Anglais, qui n

‘a pas prononcé un seul mot, qui tente en vain de renfermer la porte derrière lui ?’» (M. Butor, La Modification)

IV. 2. 4. L’objet sémiotique

La problématique de *l’objet sémiotique* appartient au champ de la *sémiotique narrative* en tant que manifestation du monde naturel.

L’une des manières de formuler l’objectif de la sémiotique serait de dire qu’elle inventorie les *types de mise en forme signifiante*. (cf. Greimas) Toutefois, il y a une typologie des *misés en forme*, ce qui va permettre de délimiter la spécificité de la mise en forme sémiotique en confrontation avec ses alternatives. Greimas, tout en se rapportant aux propos de Hylmslev, affirme la validité d’un concept de langage en tant que *forme* organisant la co-occurrence de deux *substances* articulées par leurs formes sémiotiques particulières qui, en plus, doivent être distinguées des formes spécifiques de ces mêmes substances. (Greimas, 1970)

Il y a donc trois types de formes à distinguer, à savoir : *la forme discursive*, *la forme sémiotique* et *la forme scientifiques*, qui correspondent évidemment à trois types de formation. Selon S. M. Ardeleanu (1995), c’est au niveau de la forme discursive, qui participe directement à faire lier la sémiotique narrative au monde naturel, que se situe la problématique de l’objet *sémiotique* en tant qu’*objet de valeur*.

La constitution du modèle d’Investigation Textuelle (IT) (Ardeleanu, 1995), nous a permis de relever trois dimensions de l’objet sémiotique : *la dimension syntaxique*, *la dimension sémantique* et *la dimension évaluative*.

La référentialisation signifie et suppose en même temps une reconnaissance du caractère syntaxique du rapport *référent - objet*, ce qui fait introduire dans notre propos les concepts de *réalité* et *manière de construction*, dans le discours, des effets et des valeurs référentielles.

Le discours est un monde compris en tant que construction cognitive ou comme représentation. A l’intérieur de ce cadre, les figures du langage deviennent les figures d’un «réel» sémiotisé. La référentialisation peut, par conséquent, être *externe*, et alors elle signifie la relation intersémiotique qu’entretient le discours à travers ses figures avec les figures déjà construites du monde naturel. *La référentialisation interne* joue l’effet de réalité à travers le discours lui-même.

Pour que l’effet de *texte* se produise, la redondance de l’objet sémiotique est obligatoire. C’est ce qui crée le phénomène d’*isotopisation*, l’objet participant à la constitution et au maintien du continuum homogène de signification.

Le passage d’une unité discursive à une autre se fait par le biais des *débrayages internes* du discours. La sémiotique analyse avec priorité les distances qui s’établissent entre l’énonciateur et le discours que celui-ci produit : par exemple, eu embrayage actoriel spatial permettra la rupture du *récit* et le retour à la *description* ; par contre, un débrayage temporel assurera le retour de la description au récit. Il ne faut pas oublier de parler dans ce contexte de l’anaphorisation dont la valeur est assurée, comme on l’a pu voir, par le contexte.

La dimension syntaxique de l’objet sémiotique connaît la perspective sémiotique de la *référentialisation*, réalisée par *l’isotopisation*, *l’anaphorisation* et les *débrayages internes*, telle

la description, le récit (c'est-à-dire la narration), le dialogue, le monologue intérieur, le commentaire, le discours indirect libre.

Au niveau de la dimension syntaxique apparaît la vision paradigmatique sur les relations qu'entretient l'objet sémiotique : elle suppose l'indépendance de l'objet sémiotique face à un programme narratif.

La relation fondamentale entretenue par l'objet sémiotique, c'est avec le sujet.

Dans cette perspective théorique, l'objet sémiotique peut apparaître sous forme de:

- *Objet de quête*
- *Objet de valeur (subjective - intérieure ou objective - extérieure)*
- *Objet de faire*
- *Objet de désir*
- *Objet de communication*
- *Objet de connaissance.*

Du point de vue de sa manifestation, l'objet sémiotique peut être :

- *Objet perdu* (par renoncement ou par dépossession)
- *Objet retrouvé* (par attribution ou par donation)
- *Objet en train d'être recherché.*

Les fonctions de l'objet seraient celles de transformation du prédicat *faire*, celles de transformation du prédicat *être* et celles de communication avec le *sujet*.

La dimension sémantique de l'objet sémiotique signifie l'existence d'un *ensemble d'objets* et d'une *famille de sous - ensembles, d'objets d'univers* connu sous le nom d'*enchaînement syntagmatique d'objets d'univers*. La contextualisation sémantique conduit vers la formulation d'un *modèle d'univers*, conçu comme *espace de la production de l'objet*. Etant donné le fait que cet espace se compose d'un *locuteur, d'interlocuteurs* et de dimensions *temps - espace*, il devient nécessairement un *espace de l'interaction sociale*.

Si la dimension syntaxique connaît le côté paradigmatique de l'objet sémiotique, il n'est pas moins vrai que la dimension syntagmatique se retrouve à l'intérieur de l'espace sémantique. La vision paradigmatique nous offre une image assez stable de l'objet sémiotique ; par contre, à travers les rapports sémantiques celui-ci est perçu dans l'évolution de son existence, comme un procès, le sujet investiguant devant tenir compte des composantes de l'espace de production de l'objet.

Le discours évaluatif suppose résoudre le problème de l'équivalence *réalité/vérité*. Comme on l'a pu constater, *vérité et mensonge* sont indispensables à l'acte de parole.

Les objets sémiotiques dont la construction détermine largement la vision sur le sujet, peuvent se constituer dans un univers de valeurs. La circularité des objets se transforme dans une compétence modale des sujets en face des objets de valeur, la transformation quantitative devenant qualitative. (cf. Propp) Le sujet doit recourir à une sélection d'objets d'univers: il doit délimiter tout d'abord clairement les objets de valeur, ensuite voir les objets avec lesquels l'actant - sujet se trouve en rapport (définition positive) et les autres (définition négative).

IV. 3. LE MODE D'ORGANISATION DESCRIPTIF

Dans un récit, *description* et *narration* se trouvent mêlées d'une façon intime, mais chaque mode d'organisation a sa spécificité. Un texte est toujours composite du point de vue de son organisation. Il dépend, d'une part, de la *situation de communication* dans laquelle, et pour laquelle, il a été conçu, d'une autre part, des divers *ordres d'organisation du discours*.

Par conséquent, on peut décrire le mode d'organisation descriptif en fonction de trois niveaux (cf. P. Charaudeau, 1991) :

- La situation de communication ;
- Le mode d'organisation du discours qui utilise pour ce faire des catégories de la langue ;
- Le type de texte qui tire sa finalité de l'enjeu communicatif mis en place par la situation de communication.

Ex. : Le type de texte: *Recette de cuisine*

La situation de communication : *modèle (guide) à suivre*;

Le mode d'organisation : *descriptif* - il décrit une *suite d'actions* (*faire, prendre, tremper, éplucher...*) ou il décrit une succession d'*actes énonciatifs* (*faites, prenez, trempez, épluchez*) **ou**

le type de texte : *manuel scolaire*

la situation de communication : *explication didactique*

mode d'organisation : *descriptif*

IV. 3. 1. Définition et fonction du «descriptif»

La tradition de la critique littéraire dit que *la description* serait statique : hors du temps et de la succession des événements. Elle se trouve en opposition au *récit* qui serait dynamique, inscrit dans le temps et décrivant la succession des actions. Postérieurement, la sémiotique moderne (Barthes, Greimas, Genette, Hamon) a considéré que *descriptif* et *narratif* étaient non pas des textes, mais des *procédures discursives* qui contribuaient, toutes les deux et de manière égale, à construire le récit. La description a été nommée *qualification* du récit et la narration - *fonction du récit*.

La description est un résultat, le «descriptif» est un mode, un processus tout comme le narratif et l'argumentatif. Ce qui explique que :

- Le « descriptif » puisse se combiner avec le « narratif » et l'« argumentatif » à l'intérieur d'un même texte;
- Un texte puisse être organisé de manière descriptive tantôt en totalité, tantôt en partie;
- Le descriptif soit un mode d'organisation qui peut intervenir aussi bien dans les textes littéraires que dans les textes non-littéraires.

Décrire, c'est « porter sur un monde un regard arrêté qui fait exister les êtres en les *nommant*, en les *localisant*, en leur *attribuant* des qualités qui les singularisent ».

(P. Charaudeau, 1992) *Raconter* et *décrire* sont étroitement liés, car les actions n'ont ce sens que par rapport aux identités et aux qualifications de leurs actants.

Ex. : «*Le lion a sauvé la petite souris.*»
«*La petite souris a sauvé le lion, roi des animaux.*»

Argumenter, c'est rendre compte d'opérations abstraites d'ordre logique, destinées à expliquer des liens de cause à effet entre des faits ou des événements. *Décrire* et *argumenter* sont des activités étroitement liées dans la mesure où, d'une part, la première emprunte à la seconde un certain nombre d'opérations logiques pour classer les êtres (*synonymes, antonymes...*) et, d'autre part, la seconde ne peut s'exercer qu'à propos d'êtres qui ont une certaine *identité* et *qualification*.

Ex. «*C'est parce que vous êtes citoyen que vous devez voter.*»
«*C'est parce que vous êtes un bon citoyen que vous devez voter.*»
L'argument n'est pas le même.

IV. 3. 2. Les composantes de la construction descriptive

Les trois composantes du mode descriptif constituent la base de l'identité civile: nom et prénom (*nommer*), date et lieu de naissance (*localiser-situer*), signes particuliers et photo (*qualifier*).

- **Nommer**

Nommer, c'est donner existence à un être par une double opération : *percevoir une différence* dans le continuum de l'univers et *rapporter cette différence à une ressemblance*. C'est ce qui explique que le descriptif est un mode d'organisation qui produit des *taxinomies* (grilles, représentations hiérarchisées en arbre, en accolade.), des *inventaires* (fichiers, catalogues, index, guides.), toutes sortes de *listes* qui construisent ou passent en revue certains êtres de l'univers.

Un texte descriptif, en fonction de la finalité communicative, peut être *explicatif, informatif, incitatif* (chroniques diverses.)

- **Localiser-situer**

Localiser - situer, c'est déterminer la place qu'occupe un être dans *l'espace* et dans le *temps*. C'est à la suite d'un découpage objectif du monde qu'on produit la localisation - situation, mais on n'oubliera pas que ce découpage dépend de la vision qu'un groupe culturel projette sur ce monde.

- **Qualifier**

Qualifier, c'est, tout comme *nommer*, réduire l'infinité du monde en construisant des classes et des sous-classes d'êtres. Elle donne un sens particulier à ces êtres d'une manière plus ou moins objective. Elle permet au sujet parlant de témoigner de son imaginaire, individuel ou/et collectif.

IV. 3. 3. Les procédés discursifs

Les différentes composantes du principe d'organisation sont mises en œuvre par un certain nombre de procédés discursifs :

- La composante *nommer* suscite des procédés d'identification;
- La composante *localiser* suscite des procédés de construction objective du monde;
- La composante *qualifier* suscite des procédés tantôt objectifs, tantôt subjectifs du monde.

L'identification consiste à faire exister les êtres du monde en les nommant par des noms communs ou des noms propres. Ces identifications peuvent être accompagnées de certaines qualités: *yeux noirs, cheveux bruns*, etc.

Correspondant à la finalité **recenser**, on trouve : *des inventaires, des listes récapitulatives, des listes identificatoires (des notices techniques, pharmaceutiques.), des nomenclatures (terminologies, taxinomies.)*. Pour **renseigner**, on trouve des fragments de texte qui servent à faire connaître ou reconnaître des êtres dont l'identité est indispensable à la compréhension du récit, de l'argumentation ou des propos rapportés. Quant à la finalité **définir**, on trouve quelques procédés dans : *des articles de dictionnaire ou d'encyclopédie, des glossaires, des textes de loi, des textes didactiques* etc. *Les textes d'annonces (les offres d'emploi) ou les descriptifs de stage* répondent à la finalité **inciter**. Correspondant à la finalité **raconter**, on trouve : des passages de *récits littéraires* ou il s'agit, pour le narrateur, de créer un effet de réalité, *des résumés*, comme dans les textes de critique journalistique à l'endroit où est résumée l'histoire du roman ou du film.

IV. 3. 4. Les procédés linguistiques

Ces procédés utilisent une ou plusieurs *catégories de langue* qui peuvent se combiner entre elles pour servir l'une ou l'autre des composantes de l'organisation descriptive : nommer, situer-localiser, qualifier.

A. Correspondant à nommer

On trouve des catégories grammaticales qui permettent de faire exister des êtres :

Des types de dénomination sous forme de noms communs ou des noms propres. Dans certains récits, comme les *contes / les fables / les légendes*, les personnages n'ont d'autre existence que celle d'individus représentant une classe générique d'êtres, à laquelle est attribué un certain rôle : *un bûcheron, le petit tailleur, le lion et le rat*. Il s'agit ici de décrire des destins à travers des *archétypes* (humains ou animaux) qui doivent servir de modèle. C'est la raison pour laquelle les héros de ces histoires n'ont pas d'identité spécifique. *Le nom propre* peut être à la fois *corps* et *mythe* : *Julien Sorel, Madame Bovary, Jean Valjean* ...

Des types *d'indétermination* : les personnages peuvent rester dans l'indétermination. On retrouve ici la dénomination par un *nom commun* ou par *l'initiale* pour créer des effets de mystère, de suspense, de faux anonymat.

Des types *d'actualisation* qui permettent, à l'aide de tel ou tel *article*, de produire un certain nombre d'effets discursifs.

Ex. « *Sur le bac, à côté du car, il y a une grande limousine noire avec un chauffeur en livrée de coton blanc Oui, c'est la grande auto funèbre de mes livres* ». (M. Duras, *L'Amant*)

Des types de *dépendance* qui permettent, à l'aide des possessifs, de produire certains effets discursifs (par exemple, *d'appréciation*)

Ex.: «*Pater Noster*» :

«*Notre Père qui est aux cieux Restez-y*

Et nous nous resterons sur la terre Qui est quelquefois si jolie Avec ses mystères de New York

Et puis ses mystères de Paris Qui valent bien celui de la Trinité Avec son petit canal de l'Ourcq Sa grande muraille de Chine.»

(J. Prévert, *Pater Noster*)

Des types de *désignation* qui permettent, à l'aide des démonstratifs, de produire des effets discursifs (par exemple, *la typification*).

Des types de *quantification* qui permettent, à l'aide des quantificateurs, de produire des effets discursifs (par exemple, *la subjectivité*).

Ex. 650000 (objectif) paires d'yeux pour *la plus grande* (subjectif) kermesse aérienne.
Des types d'*énumération* qui, à l'aide de *présentateurs*, articles, indéfinis, permettent de mettre en liste des êtres, des *qualités*, des *lieux*, des *actions*.

B. Correspondant à localiser - situer

On trouve des catégories grammaticales qui permettent de fournir au récit un cadre spatio-temporel, en jouant essentiellement sur la précision, le détail, l'identification des lieux et de l'époque d'un récit, comme dans la tradition du roman réaliste.

C. Correspondant à qualifier

On retrouve la catégorie de la qualification qui, associée à d'autres, permet de construire une vision objective ou subjective du monde, et de produire des effets de réalité/fiction. Cette activité s'exerce à propos de la description des êtres humains, sur leur aspect physique, leur gestuelle, leur tenue vestimentaire, leurs postures, leurs goûts, leur identité, leurs manières.

On trouve des procédés comme:

- L'accumulation de détails et de précisions ;
- L'utilisation de l'analogie, pour mettre en correspondance des êtres de l'univers et les qualités qui appartiennent à des domaines différents.

IV. 4. LE MODE D'ORGANISATION ARGUMENTATIF

IV. 4. 1. L'ARGUMENTATION

L'argumentation constitue un des faits privilégiés de la cohérence discursive. (D. Maingueneau, 1991) Elle suppose une action complexe finalisée, un enchaînement structuré d'arguments liés par une stratégie globale, qui vise à faire adhérer l'auditoire à la thèse défendue par l'énonciateur.

« Type d'interaction verbale destiné à modifier l'état des convictions d'un sujet, l'argumentation a ceci de singulier qu'elle n'agit pas directement sur autrui (comme si, par exemple, on lui donne un ordre), mais sur l'organisation même du discours, qui est censée avoir par elle-même un effet persuasif : l'énonciateur qui argumente s'adresse donc à son co-énonciateur en tant que ce dernier est susceptible d'une activité rationnelle, de manière à l'enfermer dans un réseau de propositions dont il ne puisse s'échapper ». (D. Maingueneau, 1991)

Traditionnellement, on oppose *l'argumentation* à la *démonstration*. La démonstration suppose une démarche où l'on montre la vérité d'une proposition par un enchaînement nécessaire à partir de prémisses déjà démontrées ou d'axiomes. Elle est donc étroitement liée à la construction des langages formels. L'argumentation, en revanche, s'exerce dans la langue naturelle et intègre l'ensemble des ressources qui peuvent être exploitées pour défendre une thèse vraisemblable.

Le domaine, on oppose l'argumentation est immense ; aux confins de multiples disciplines (logique, linguistique, analyse du discours), il est investi par des recherches aux présupposés et aux objectifs très variés. Elle constitue un niveau d'analyse privilégié, mais qui ne peut en aucune façon être dissocié du fonctionnement global du discours : *un syllogisme*, par exemple, n'a pas le même statut dans un message publicitaire et dans un énoncé de philosophie médiévale. Une argumentation est toujours « en situation », elle "fait intervenir l'activité du sujet et celle de l'auditoire dans la construction même du discours"; « *être en situation* » pour le discours signifie que le locuteur intègre dans son énonciation non seulement un certain nombre d'éléments situationnels qu'il lui paraît nécessaire de rappeler au titre de prémisses mais encore traite sous forme d'acquis présupposé ceux qu'il estime connus de son interlocuteur". (D. Maingueneau, 1991)

L'argumentation se meut le plus souvent dans le vraisemblable. Il existe des arguments d'un type particulier qui intéressent *l'analyse du discours*, à savoir : *l'exemple, l'illustration et le modèle*.

La généralisation à partir d'un *exemple* est un type d'argument courant : la narration s'insère dans l'argumentation, sous forme d'anecdote. Il peut s'agir d'exemples historiques fictifs, de souvenirs personnels. L'exemple peut être vraisemblable, en cherchant à prendre pour protagoniste un personnage reconnu par la communauté.

L'illustration ne vise pas à établir une règle par la généralisation, mais à renforcer une règle en montrant son intérêt par la variété de ses applications.

Ex : "*Depuis que je suis élu tout va bien* (illustration)

1. *il y a des crêches;*
2. *les vieillards sont chauffés...*

Le modèle constitue un paradigme pour l'auditoire, qui reconnaît que ce modèle est y une incitation impérative à imiter.

Ex : *Pendant la Révolution française, Brutus était le modèle du républicanisme le plus dur, alors que César passait pour l'anti-modèle correspondant.*

En ce qui concerne l'expose des arguments, divers ordres sont possibles : *du plus faible au plus fort du plus fort au plus faible, le plus faible au milieu, l'ordre chronologique, l'ordre d'exaltation de l'orateur* ... Cette syntaxe des arguments ne peut être dissociée arbitrairement des conditions de production du discours. Par exemple, le degré de complexité des enchaînements d'arguments est lié à la capacité réceptive de l'auditoire ; l'organisation de l'argumentation renvoie à une hypothèse sur l'auditoire. Il y a donc relation entre la *formation imaginaire* liée aux protagonistes et la *typologie des discours*.

Dans ce contexte théorique il faut absolument rappeler les recherches sur l'Imaginaire Linguistique commencées dans les années '75 par Anne-Marie Houdebine en France. La substance de la théorie de l'Imaginaire Linguistique (IL), qui s'avère d'une importance particulière dans *l'analyse du discours*, est constituée par « le rapport du locuteur à La Langue et à ses actualisations (usages) ». (Anne-Marie Houdebine, 1996) Le concept d'*unes langue* de la terminologie de l'Imaginaire Linguistique traduit justement cette diversité, rapportée à l'usage que les différents locuteurs font de la langue.

Le locuteur parle sa propre langue. Cet énoncé pourrait être jugé comme un truisme s'il ne contenait cette grande vérité sociale, à savoir le rapport de sujet à la langue, ce qui pourrait très bien devenir *la langue* du Sujet. (Lacan)

Les théories linguistiques de l'argumentation se révèlent, de la sorte, cruciales pour l'analyse du discours et elles dégagent des stratégies argumentatives qui ne se déploient que dans la mesure où l'organisation même de la langue est conditionnée par cette nécessité d'agir sur autrui.

Les phénomènes auxquels s'intéressent les travaux sur *l'argumentation* en linguistique sont variés : *une structure interrogative, une négation, un adverbe de quantité, une interjection...* Les connecteurs, c'est-à-dire les morphèmes qui ont pour fonction de lier deux énoncés, en constituent une catégorie essentielle. (Ducrot, Anscombre) Une des particularités des connecteurs linguistiques, à la différence des connecteurs logiques, c'est qu'ils peuvent lier non seulement des propositions, mais aussi des énonciations à des propositions, voire enchaîner sur des éléments de la situation extralinguistique ou des réactions non dites que le locuteur se prête à lui-même ou au destinataire.

On s'arrête pour un instant sur l'exemple du connecteur *mais*. Les linguistes distinguent habituellement deux *mais* : un *mais* réfutatif et un *mais* d'argumentation.

Ex : „Le protocole du 16 décembre 1984, même rejeté au dernier moment, fera date : le syndicat n'y apparaît plus comme un groupement de défense des intérêts des salariés, mais comme un instrument de gestion économique à la disposition de qui veut s'en servir” (Le Monde) (*mais* réfutatif).

On a affaire ici à la mise en scène d'une structure de dialogue à l'intérieur d'un mouvement unique de réfutation qui lie la négation à la rectification.

Ex : *L'entretien avait été très franc, mais l'atmosphère avait été amicale.*

L'opposition entre *franchise* et *amitié* n'est légitimée que par le contexte situationnel : étant donné la tension entre les deux hommes à ce moment-là, la *franchise* aurait dû impliquer la rupture.

Ex : *Les faits parlent d'eux-mêmes et rappellent immanquablement d'autres affaires, certes beaucoup plus graves, mais de même nature.*

Mais est souvent associé à *certes* : *certes* attribue à un objet fictif un argument que disqualifiait l'énoncé amené par *mais*. "*Certes beaucoup plus grave*" est un argument qui tend vers une conclusion, argument qui est négligé par l'énonciation de ce qu'introduit *mais*, dirigée vers la conclusion contraire.

L'argumentatif, comme mode d'organisation du discours, constitue la mécanique qui permet de produire des argumentations dans une double perspective de *raison démonstrative* et de *raison persuasive*. (P. Charaudeau, 1992) La raison démonstrative établit des liens de causalité divers, tandis que la raison persuasive établit la preuve à l'aide des arguments.

IV.4.2. La „mise en argumentation”

A. L'articulation argumentative

Toute *relation argumentative* se compose d'au moins trois éléments (cf. Charaudeau, 1992) :

- une *assertion de départ* (A1), ou *donnée, prémisses*, qui consiste à faire exister des *êtres*, à leur attribuer des *propriétés*, à les décrire dans des *actions* ou des faits;
- une *assertion d'arrivée* (A2), ou *conclusion, résultat*, qui représente ce qui doit être accepté du fait de l'assertion de départ et du lien de causalité qui la rattache à celle-ci;
- une ou plusieurs *assertions de passage*, ou *inférences, preuves, arguments*, qui représentent un *univers de croyance* à propos de la manière dont les faits s'entredéterminent dans l'expérience ou la connaissance du monde.

Les articulations logiques peuvent s'inscrire dans un mode d'enchaînement général de *causalité*.

1. La Conjonction

Ex : *Pars très tôt le matin et tu n'auras pas d'embouteillages sur la route* = **relation argumentative**

2. La Disjonction

Ex : *Termine tout devoir ou tu n'iras pas au cinéma ce soir* = **disjonction** accompagnée d'une négation qui sert à exprimer une relation de causalité : *Si tu ne termines pas ton devoir, alors tu n'iras pas au cinéma ce soir.*

3. La Restriction

Ex : *Il est intelligent* (donc on pourrait s'attendre à ce qu'il comprenne) et *pourtant il ne comprend pas.*

4. L'Opposition

Ex : *Tandis que certains pensent que seule l'éducation de la population peut apporter une réponse à ce fléau, d'autres proclament qu'il faut trancher dans le vif?*

5. La Cause

Ex : *A1 parce que A2.*

6. La Conséquence

Ex : *A1 donc (de sorte que) A2 ou SI A1, alors A2.*

7. Le But

Ex : *A1 pour A2.*

B. Les procédés de la logique argumentative

1. La déduction

Dans la déduction, A1 et A2 sont dans un rapport de *causalité orientée de la cause vers la conséquence*. Il y a plusieurs types de déduction :

par syllogisme

- Ex.: 1. *(Si) Les fleurs sont des plantes*
2. *(Et si) Une tulipe est une fleur.*
3. *(Alors, donc) La tulipe est une plante.*

pragmatique

Ex.: *Il pleut (donc), je prends la parapluie.*

par calcul

Ex.: *La plupart des femmes ont choisi le produit X. Faites comme les Françaises, adoptez le produit X.*

la déduction conditionnelle

Ex.: *Si tu finis ton travail, il se pourrait que tu ailles au cinéma?(lieu : possible)*
Si tu ne finis pas ton travail, tu auras une mauvaise note?(lieu : nécessaire)

2.L'explication

par syllogisme - le mode d'enchaînement est causal.

Ex.: *La tulipe est une plante (A1), parce qu'une tulipe est une fleur (A2) et que les fleurs sont des plantes (A2).*

l'explication pragmatique

Ex.: *Je sais qu'elle est belle, parce que je l'ai vue.*

par calcul

Ex : *La France est en danger, parce que 51% des Français disent que...?*

3. L'association

Ex : *Les frontières s'ouvrent. Certains vont devoir la fermer (des contraires) ou "Les amis de mes amis sont mes amis (de l'identique).*

2.b. Le choix alternatif

Ex : *Moi ou le chaos.*

2.c. La concession restrictive

Ex : *Si doux et pourtant si café.*

IV. 3. Les composants de la mise en argumentation

Le processus argumentatif qui ne doit être confondu ni avec un simple enchaînement logique de deux assertions (Ex : *Je bois de l'eau pour maigrir*) ni même avec une simple assertion (Ex : *Je bois de l'eau*), se compose de trois cadres (P. Charaudeau, 1992) : **propos, proposition, persuasion.**

Le propos se compose d'une ou plusieurs assertions qui disent quelque chose sur les phénomènes du monde à travers une relation argumentative. Ex : *A1—A2*

(Si)(donc)(alors) X est mort (A1) — il faut fuir (A2) c'est triste on l'a tué il s'est suicidé fini, notre projet Le propos c'est « la thèse ».

La proposition met en place un cadre de questionnement qui repose sur la possible mise en cause du propos.

Le sujet peut se montrer en accord ou en désaccord avec le propos. S'il est en désaccord, on dira qu'il est contre le propos, ce qui l'entraînera à développer un acte de persuasion destiné à prouver la fausseté du propos, c'est-à-dire à le *réfuter* (totalement ou partiellement).

Ex : *On fait croire qu'on produit est meilleur simplement parce qu'il est plus cher.*

La persuasion met en place un cadre de *raisonnement persuasif* qui est censé développer l'une ou l'autre des options du cadre de questions : *réfutation, justification, pondération.*

Dans toute argumentation, *le sujet* est amené à adopter diverses prises de position *par rapport au propos, par rapport au sujet qui a émis le propos, par rapport à sa propre argumentation.* Par rapport à l'émetteur du propos, on peut avoir :

Rejet du statut

Ex : « - *Les jeunes d'aujourd'hui ne sont pas compétents parce qu'ils ne veulent pas travailler* »

« - *Peut-être, mais qui est-ce qui vous permet de dire ça, et d'abord qui êtes-vous pour tenir un tel propos?* »

Acceptation du statut

Ex : « *Vous n'êtes pas bien placé pour tenir de tels propos* »

« *Vous avez la mémoire courte* »

Auto-justification du statut

Ex : « *C'est comme ça (je dis ça), parce que je le sais* »

Par rapport à sa propre argumentation, le sujet peut adopter une position *d'engagement.*

Ex : « *On s'injurie... dans la gauche française* »

ou de *non-engagement* des qualifications objectives, l'emploi des phrases impersonnelles (*il convient de dire,..., il est logique de...*), l'usage de *citations* et de *références* sous forme de *parenthèses, notes, renvois, etc.*

IV. 4. Les procédés de la mise en argumentation

1. Les procédés sémantiques

Il consiste à utiliser un argument qui repose sur un consensus social du fait que les membres d'un groupe socio-culturel partagent certaines *valeurs*, dans certains *domaines d'évaluation*. Les domaines d'évaluation sont :

Le domaine de la vérité

Ex : *C'est vrai parce que c'est authentique.*

Le domaine de l'esthétique

Ex : *C'est un objet qui a de la valeur parce qu'il est beau.*

Le domaine de l'éthique

Ex : *C'est parce que je suis X que j'agis ainsi?*

Le domaine de l'hédonique (agréable/désagréable)

Ex : *Je bois de la bière quand il fait chaud, parce que c'est frais?*

Les valeurs correspondent aux *normes de représentation sociale*, qui sont construites dans chaque *domaine d'évaluation*.

Concernant le domaine de la vérité

Ex : *Elle ne lui en a jamais voulu, parce qu'il a toujours dit la vérité.*

Concernant le domaine de l'esthétique

Ex : *La beauté ne s'invente pas.*

Concernant le domaine de l'éthique, les valeurs peuvent être de solidarité, fidélité, discipline, honnêteté, responsabilité, effort de dépassement, justice, bonté.

Ex : *Loin de concerner les seuls élèves, parents, enseignants de l'actuel lycée, cette grave question est en fait l'affaire de tous (solidarité)*

Ensemble pour l'égalité, pour les droits des femmes en France et dans le monde. (justice)
Campagne de propreté pour la ville de Paris. Un chien tenu en laisse dit : Moi, je fais ou on me dit de faire. (discipline)

Concernant le domaine du pragmatique

Ex : *Un tien vaut mieux que deux tu l'auras ?*

ou Depuis le début de l'année, son nom est sur toutes les lèvres, sur toutes les ondes, sur tous les écrans?

2. Les procédés discursifs

Les *procédés discursifs* consistent à utiliser ponctuellement ou systématiquement certaines catégories de la langue, ou les procédés d'autres modes d'organisation du discours pour, dans le cadre d'une argumentation, produire certains effets de persuasion. On releva principalement : *la définition, la comparaison, la citation, la description narrative, la répétition, le questionnement.*

La définition est une activité langagière qui appartient à la catégorie de la *qualification* et au mode d'organisation *descriptif*. Dans le cadre d'une argumentation, elle sert à produire un *effet d'évidence*, de *savoir* pour le sujet qui argumente.

Ex : *Je parle de la liberté d'expression et non de la liberté d'agir. J'emploie ce mot parce qu'il dit bien ce qu'il veut dire?*

La comparaison participe à la fois de deux catégories de langue : la *qualification* et la *quantification*. Dans le cadre de l'argumentation, elle est utilisée pour renforcer la preuve d'une conclusion ou d'un jugement, en produisant soit un *effet pédagogique*, lorsque la comparaison est *objective*, soit un *effet d'aveuglement*, lorsque la comparaison est *subjective*. Les marques en sont diverses :

Des mots grammaticaux : *tel que, comme, tel, de même que, de même, ainsi, comme si, de la même façon (que), plus que..., moins que...*

Des mots lexicaux : *ressembler, paraître, correspondre, rapprocher, comparer, avoir en commun, avoir de différent, différencier*.

Ex : - *Pourquoi tu dis qu'il va être difficile de rouler pour aller à la montagne ? - Parce que le temps qu'il fait cette année ressemble à celui de l'année dernière ?*

Ce petit me ressemble parce qu'il a les cheveux frisés comme moi à son âge (objective)

Il est aimable comme une porte de prison.

Il est bête comme ses pieds.

Il raisonne comme un tambour.

Il est médecin comme moi je suis archevêque.

La description narrative

C'est un procédé qui s'apparente à la *comparaison*, dans la mesure où est décrit un fait, ou racontée une histoire pour renforcer une preuve ou en tenir lieu. Cependant, ce procédé a une existence propre car il peut servir à développer tout un raisonnement dit *par analogie*, qui produit un *effet d'exemplification*.

Ex : *C'est comme quand tu roules sur la route, tu dépasses tout le monde, tu crois que tu es le plus rapide, et puis subitement tu es arrêté par un passage à niveau fermé, et au moment de redémarrer, les autres te dépassent.*

La citation

Ce procédé participe du phénomène linguistique du *discours rapporté*. Elle consiste à rapporter, le plus fidèlement possible, des propos écrits ou oraux, émis par un autre locuteur que celui qui cite, pour produire dans l'argumentation un effet *l'authenticité*.

Ex : *Jean-François peut témoigner. Il m'a dit qu'il avait vu un déplacement de troupe important allant du Nord au Sud.*

L'accumulation

Ce procédé consiste à utiliser plusieurs arguments pour servir une même preuve.

Ex : *Non seulement il n'a pas tenu promesse de ne pas intervenir dans cette affaire pour laisser le champ libre à mon beau-frère, mais en plus, il l'a empêché d'agir par personne interposée.*

Le questionnement

Ce procédé consiste à mettre en question un propos, dont la réalisation dépend de la réponse de l'interlocuteur.

Ex : *Est-ce que vous avez mis des piles dans la radio ? Sinon elle ne fonctionnera pas*
André, est-ce que vous seriez prêt à partir comme Conseiller Culturel à Mexico? Je vous mets sur la liste.

3. Les procédés de comparaison

Ces procédés peuvent être utilisés lorsque le sujet a le loisir de construire son argumentation en texte oral ou écrit. Ils consistent à repartir, distribuer, hiérarchiser les éléments du dispositif argumentatif tout au long de ce texte, de façon à faciliter le repérage des différentes articulations du raisonnement (*composition linéaire*), ou la compréhension des conclusions de l'argumentation (*composition classificatoire*).

La composition linéaire consiste à programmer les arguments selon une certaine chronologie :

- **début**(on commence par, ...observons tout d'abord..., soit..., posons,...) ;
- **charnière**(voyons maintenant..., après cette brève analyse..., avant de passer plus avant...);
- **fin**(terminons par, ...il s'avère..., en conclure que, ...on comprend maintenant...).

La composition classificatoire, encore appelée taxinomique, reprend les différents arguments, données ou résultats d'un texte argumentatif, en les présentant de façon résumée.

Ex : *En résumé.*

Nous voudrions résumer brièvement notre propos en disant...

Nous avons tenté de (chercher à)...

On trouvera le résumé (la synthèse) de notre description dans le tableau suivant

RÉSUMÉ

À la suite de l'évolution des préoccupations de systématisation des centres d'intérêt dans le domaine de *l'analyse du discours* on a abouti à reconnaître l'existence des **modes d'organisation discursive**. Cette délimitation a été réalisée en fonction des procédés qui utilisent certaines catégories de la langue à des finalités discursives de l'acte de communication. Ainsi, on reconnaît quatre modes d'organisation du discours : *énonciatif, narratif, descriptif* et *argumentatif*.

Chacun de ces modes d'organisation possède une *fonction de base*, correspondant à la finalité discursive du projet de parole du locuteur et un *principe d'organisation* qui se rapporte aux positions par rapport aux facteurs de l'énonciation, à l'organisation logique ou à la mise en discours. (cf. P. Charaudeau, 1992)

Dans ce présent chapitre, on a essayé de présenter en détail les caractéristiques principales des modes d'organisation discursive, tout en s'appuyant sur des traits théoriques et pratiques en vue d'une meilleure compréhension de la problématique envisagée. On a décrit d'une manière synthétique les segments définitoires pour chaque mode en relevant les

dominantes pour que le lecteur puisse entamer une analyse discursive pertinente sur tout texte dans la perspective et avec les moyens méthodologiques et conceptuels de l'analyse du discours.

TEST DE VALIDITÉ

1. Identifiez les paramètres d'une situation d'énonciation.
2. Décrivez la problématique de la polyphonie.
3. Désignez les quatre catégories d'interférences selon D. Maingueneau.
4. Identifiez les critères de pronominalisation dans la mise en discours.
5. Quelles sont les étapes de la mise en narration ?
6. Nommez les composantes de la construction descriptive.
7. Expliquez le fonctionnement des composantes de la relation argumentative.
8. Ayant comme point d'appui les instruments de l'analyse du discours, relevez dans les textes suivants le mode d'organisation du discours majeur. Etudiez ensuite la manière dont les différents modes d'organisation discursive interfèrent dans chaque texte.

a) « *J'entre dans la classe, et je monte sur l'estrade.*

A l'arrêt de la sonnerie, je sors de la serviette que je viens de poser sur le bureau, la liste alphabétique des élèves, et cette autre feuille de papier blanc, sur laquelle ils ont indiqué eux-mêmes leurs places à l'intérieur de cette salle. Puis je m'assieds, et lorsque le silence s'est fait, je commence l'appel :

« Abel, Armelli, Baron... », cherchant à fixer dans ma mémoire leurs visages, car je ne sais pas encore les reconnaître, sauf les quelques-uns qui étaient avec moi l'an passé, toi, en particulier, Pierre, qui redresses ton regard brun au moment où je prononce ton nom à son rang, après « ... Daval, de Joigny, de Loups », avant de presser à « Estier, Fage Jean-Claude, Fage Henri... », m'adressant une sorte de sourire auquel je ne veux pas répondre, parce qu'il vaut mieux évidemment que le plus grand nombre possible de tes camarades ignorent le plus longtemps possible notre parenté, qu'à leurs yeux tu sois exactement pour moi comme l'un quelconque d'entre eux. »

(Michel Butor, *Degrés*, Gallimard, 1960)

b) « *Sylvain, le fils aîné, avait un culte pour Gabrielle, sa sœur la plus jeune, mariée à la ville où elle était boulangère. Quand il avait travaillé toute la semaine dans les champs, sa grande joie, c'était de venir dîner chez elle le dimanche.*

Leur père, fâché du mauvais exemple que ces perpétuels voyages donnaient à ses sept autres enfants, une nuit ferma la porte de la maison et Sylvain, fatigué d'avoir longtemps et hâtivement marché, sa chemise trempée, dormit dans le foin.

Le lendemain, la fièvre le prit et quatre jours plus tard il allait rendre l'âme, à vingt-neuf ans:

- Avant de mourir, dit-il, je veux manger encore une fois de la tourte à la viande, comme ma petite sœur Gabrielle seule sait la faire.

Gabrielle (c'était ma grand-mère maternelle qui avait alors dix-huit ans), tout en larmes se mit à la pâte, coupa menue la chair, l'arrosa de cognac et après la cuisson enveloppa le tout bien précieusement de quatre linges pour empêcher que son chef-d'œuvre ne se refroidît, pendant le trajet, dans la voiture à âne qu'elle menait elle-même et qui la conduisit bride abattue auprès de son frère bien-aimé.

Comme elle arrivait, il agonisait, mais interrompant l'Extrême-Onction, il se souleva sur sa couche, fit signe à Gabrielle d'approcher, de dénouer le linge. La tourte allégrement fumait et c'est en humant ce parfum de vie qu'il mourut. »

(Marcel Jouhandeau, *Chaminadour*, Gallimard, 1934)

c) « Un point rouge s'allume dans la maison, derrière les vitres du salon, et la Petite tressaille. Tout ce qui, l'instant d'avant était verdure, devient bleu, autour de cette rouge flamme immobile. La main de l'enfant, traînante, perçoit dans l'herbe l'humidité du soir. C'est l'heure des lampes. Un clapotis d'eau courante mêle les feuilles, la porte du fenil se met à battre le mur comme en hiver par la bourrasque. Le jardin, tout à coup ennemi, rebrousse, autour d'une petite fille dégrisée, ses feuilles froides de laurier, dresse ses sabres de yucca et ses chenilles d'araucaria barbelées. Une grande voix marine gémit du côté de Moutiers où le vent, sans obstacle, court en risées sur la houle des bois. La Petite, dans l'herbe, tient ses yeux fixés sur la lampe, qu'une brève éclipse vient de voiler : une main a passé devant la flamme, une main qu'un dé brillant coiffait. C'est cette main dont le geste a suffi pour que la Petite, à présent, soit debout, pâlie, adoucie, un peu tremblante comme l'est une enfant qui cesse, pour la première fois, d'être le gai petit vampire qui épuise, inconscient, le cœur maternel ; un peu tremblante de ressentir et d'avouer que cette main et cette flamme, et la tête penchée, soucieuse, auprès de la lampe, sont le centre et le secret d'où naissent et se propagent - en zones de moins en moins sensibles, en cercles qu'atteignent de moins en moins la lumière et la vibration essentielles, - le salon tiède, sa flore de branches coupées et sa faune d'animaux paisibles ; la maison sonore, sèche, craquante comme un pain chaud ; le jardin, le village...Au-delà, tout est danger, tout est solitude... »

(Colette, *La Maison de Claudine*, Hachette, 1960)

d) « Oui, je l'avoue, si mon mari arriva hier à propos pour lui, il vint fort mal-à-propos pour vous ; ma vertu chancelante ne se défendait plus que faiblement, vos empressements m'avaient surprise au point de me faire perdre de vue. L'occasion, votre amour, le mien, tout

combattait contre moi, je sentais ce que je n 'ai jamais senti. Mes yeux égarés, même en vous regardant, ne vous voyaient plus. J'étais dans cet état de stupidité où l'on laisse tout entreprendre, et mes réflexions avaient fait place à une ivresse, plus aisée à ressentir qu'à exprimer: que serais-je devenue si le marquis ne fût arrivé ! Je recule votre perte d'un jour. Que sais-je ! Peut-être pour jamais ! L'état où je me suis vue, quelque désordre qu'il porte dans les sens, quelque enchanteur même qu'il puisse être, est trop à craindre pour que je ne cherche pas à ne m'y plus retrouver. Vous n'attendiez pas, j'en suis sûre, cette conclusion, et dans l'impatience que vous avez de réparer ce que le hasard a gâté, vous m'en supposez une semblable ; vous avez tort. Que dans ces moments cruels où la nature nous livre à nous-même, où tous les sens troublés agissent pour notre séduction, où les transports d'un amant échauffent sans cesse les nôtres, et ne portent à l'imagination que l'idée d'un plaisir vif et présent ; que dans ce délire, dis-je, on souhaite sa défaite, je le crois ; on ne la voit pas. Mais que, revenue de ce funeste état, on puisse se soumettre aux désirs d'un amant et le rendre heureux, parce que votre faiblesse l'a mis une fois au point de l'être, voilà ce que je ne conçois pas. »

(Crébillon fils, *Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R****, 1732)

Mini-glossaire :

embrayage = concept relatif à l'embrayage linguistique qui contient des termes se rapportant aux personnes de l'interlocution, aux déictiques spatiaux et temporels;

acte de langage = toute énonciation implique, une certaine attitude de l'égard de ce qu'il dit;

typologie énonciative = la prise en compte des paramètres de la situation d'énonciation et de la modalisation;

hétérogénéité discursive = les traces dans l'énoncé de la présence d'une autre source énonciative;

polyphonie = quand on peut distinguer dans une énonciation deux types de personnages, les énonciateurs et les locuteurs;

intertextualité = la présence effective d'un texte dans un autre;

paratextualité = relation d'un texte à son „entourage” (titre(s), sous – titres, préfaces);

métatextualité = commentaires sur d'autres textes;

architextualité = toute relation unissant un texte B (hypertexte) à un texte antérieur.

Références bibliographiques :

BENVENISTE, E., 1966, *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris

CHAROLLES, M., FISHER, S., JAYEZ, J., 1990, *Le discours*, Presses Universitaires de Nancy

COSSUTA, F., 1989, *Eléments pour la lecture des textes philosophiques*, Bordas, Paris

DUCROT, O., ANSCOMBRE, J. C., 1983, *L'argumentation dans la langue*, P. Mardaga, Bruxelles

GENETTE, G., 1983, *Nouveau discours du récit*, Ed. Du Seuil, Paris

- KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1980, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris
- MAINGUENEAU, D., 1986, *Eléments de linguistique pour le texte littéraire*, Bordas, Paris

ÉVALUATION FINALE

1. Présentez les caractéristiques de la notion *d'énoncé*.
2. Quelle est la différence entre *texte* et *discours* ?
3. L'acte de communication - éléments constitutifs.
4. Relevez les aspects dominants dans les interactions communicatives non-verbales.
5. Les fonctions du langage - présentation détaillée.
6. Le discours indirect libre - présentation générale.
7. Nommez les cinq types de transtextualité dans la vision de Gérard Genette.
8. Quels sont les deux types d'identité qu'un auteur peut avoir ?
9. Décrivez les procédés de la logique argumentative.
10. Analysez la complexité séquentielle du texte suivant :

« L'esprit de compétition est probablement ce qui a le plus entravé la marche de la pensée occidentale. Pourquoi vouloir faire mieux ? A la limite, ne serait-ce pas du tout aussi intéressant de vouloir faire pire ? Pourquoi ce respect de la nouveauté, pourquoi ce goût d'ajouter sa bûche au foyer ? S'il y a eu une vérité première dans le monde, il y a longtemps qu'elle doit être enfouie sous l'agglomération de détritiques, rebuts, ordures, laissés pour compte, résidus, scories, exégèses, commentaires, fatras, mots, mots. On a fait tant et si bien qu'aujourd'hui le travail n'est plus de comprendre, ou d'apprendre, mais de se dépouiller, de renoncer, de démêler. Depuis des siècles l'obscurité s'est appesantie sur le monde. Où est Dieu ? Sous quel amas d'intelligence et de civilisation humaines se cache-t-il ? Où est la vie ? Comme si la vérité était le résultat d'une addition ! Combien de générations de philosophes, de mathématiciens, de littérateurs, de poètes, de théologiens, il va nous falloir tuer ! Combien de systèmes et de raisons faudra-t-il immoler pour comprendre seulement ce problème :

Un petit garçon jette des cailloux, à la plage, sur le manche en fer d'un parasol. De temps en temps, il vise juste, et un caillou frappe le métal en résonnant. Quand le jeu sera terminé pourra-t-on considérer qu'il y avait un rythme dans les jets de cailloux ? Qu'un caillou sur douze, par exemple, devait toucher la cible ? Ou bien faut-il seulement dire : « C'était. Puis c'est fini ? »

(J. M. G. Le Clézio, *L'extase matérielle*, Gallimard, 1967)

Quelques repères pour une analyse sur la discursivité du texte :

Tout d'abord, la typographie du texte signale l'hétérogénéité des deux parties qui forment le texte à analyser. Encadré par des blancs, il se laisse découper en deux segments. A l'abondance verbale du premier, qui rend compte par l'accumulation de « l'agglomération de détritits, rebuts, ordures... », s'oppose le dépouillement du second.

Cette opposition se fonde sur la différence de nature typologique des deux séquences. La première est argumentative et débute par l'expression d'une « thèse » et amorce un processus d'argumentation. Mais celui-ci se défait progressivement mettant en évidence la vanité de l'intelligence et le raisonnement logique qui éclate en question et s'épuise en énumérations : « Combien de générations de philosophes, de mathématiciens, de littérateurs, de poètes, de théologiens, il va nous falloir tuer ! »

La seconde séquence raconte une histoire d'une simplicité apparemment dérisoire, mais qui doit faire comprendre que le réel ne fait pas problème : il suffit de le constater. L'agencement des deux séquences constitue aussi une argumentation au second degré.

11. Analysez le texte suivant du point de vue de la discursivité:

« *ELOGE DE L'ARGENT* »

*Je mesure aujourd'hui la folie et la méchanceté de ceux qui calomnient cette institution divine : l'argent ! L'argent spiritualise tout ce qu'il touche en lui apportant une dimension à la fois rationnelle - mesurable - et universelle - puisqu'un bien monnayé devient virtuellement accessible à tous les hommes. La vénalité est une vertu cardinale. L'homme vénal sait faire taire ses instincts meurtriers et asociaux - sentiment de l'honneur, amour-propre, patriotisme, ambition politique, fanatisme religieux, racisme - pour ne laisser parler que sa propension à la coopération, son goût des échanges fructueux, son sens de la solidarité humaine. Il faut prendre à la lettre l'expression l'âge d'or, et je vois bien que l'humanité y parviendrait vite si elle n'était menée que par des hommes vénaux. Malheureusement ce sont presque toujours des hommes désintéressés qui font l'histoire, et alors le feu détruit tout, le sang coule à flots. Les gras marchands de Venise nous donnent l'exemple du bonheur fastueux que connaît un État mené par la seule loi du lucre, tandis que les loups efflanqués de l'Inquisition espagnole nous montrent de quelles infamies sont capables des hommes qui ont perdu le goût des biens matériels. Les Huns se seraient vite arrêtés dans leur déferlement s'ils avaient su profiter des richesses qu'ils avaient conquises. Alourdis par leurs acquisitions, ils se seraient établis pour mieux en jouir, et les choses auraient repris leur cours naturel. Mais c'étaient des brutes désintéressées. Ils méprisaient l'or. Et s'ils se ruaient en avant, brûlant tout sur leur passage. » (Michel Tournier, *Vendredi ou les limbes du Pacifique*, Gallimard, 1967)*

Quelques repères pour l'analyse du texte :

Ce texte constitue un bon exemple de texte argumentatif dont la dimension évidemment paradoxale fait ressortir les procédés du circuit argumentatif. Il se développe en deux temps, les

éléments centrifuges étant multipliés, prédominant les arguments de surface avec des analogies plus ou moins convaincantes.

Du point de vue des tendances argumentatives, le texte peut être divisé en deux parties complémentaires. La première est dominée par un rapport de causalité, l'argument permet de passer de la thèse refusée à la thèse proposée en soulignant le caractère rationnel et universel de l'argent « l'argent spiritualise...puisque'un bien monnayé devient accessible à tous les hommes ».

Un second argument est rejeté après l'énoncé de la thèse proposée : l'argent qui est un facteur de sociabilité. Tout cela apparaît initialement de façon générale, mais le problème se développe ensuite progressivement par des exemples (marchands de Venise, inquisiteurs, Huns).

Il y a des jeux d'opposition qui mettent fortement en relief le caractère contradictoire du texte (le face à face des « gras marchands de Venise » et des « loups efflanqués de l'Inquisition espagnole »). Ces jeux se lisent constamment dans le lexique, travaillé par des valorisations et dévalorisations qui retournent de façon provocante les valeurs habituellement reconnues. On peut observer que certaines expressions ambiguës, comme « âge d'or » ou « échanges fructueux », sont le lieu privilégié de ce retournement. L'argumentation opère ici à travers une stratégie de la séduction linguistique.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM, J.-M., 1976, « La mise en relief dans le discours narratif », *Le français moderne. Revue de linguistique française*, 44-e année, no.4, 312-329
- ADAM, J.-M., 1984, *Le récit*, PUF, Paris
- ADAM, J.-M., 1987, « Types de séquences textuelles élémentaires », *Pratiques*, no.56
- ALTHUSSER, 1965, *Pour Marx*, Maspero, Paris ALTHUSSER, 1968, *Lire Le Capital*, Maspero, Paris
- ARDELEANU, S.-M., 1997, *Repères et principes fondamentaux dans l'analyse du discours*, Ed. Universităţii „Ştefancel Mare”, Suceava
- ARDELEANU, S.-M., 1995, *Repereîndinamicastudiilorpetext. De la o GramaticăNarativăcătrec un model de InvestigaţieTextuală*, Ed. Didacticăşi Pedagogică, Bucureşti
- AUTHIER, J., 1982, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'Autre dans le discours », *DRLAV*, no. 26
- AUSTIN, J., 1970, *Quand dire c'est faire*, Ed. Du Seuil, Paris
- BENVENISTE, E., 1966, *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris
- BOREL, J., 1978, *Discours de la logique et logique du discours*, Ed. Du Seuil, Paris
- BOUACHA, A., 1984, *Le discours universitaire*, Ed. Peter Lang, Berne
- BOUTON, Ch., 1979, *La signification. Contribution à une linguistique de la parole*, Ed. Klincksieck, Paris
- BRONCKART, J.-P., 1993, « Temps et discours. Etude de psychologie du langage », *Langue française*, Larousse, Paris
- BUYSENS, E., 1970, *La communication et l'articulation linguistique*, Presses Universitaires de Bruxelles/PUF, Paris
- CARNAP, 1934, *The LogicalSyntax of Language*, London
- CARON, J., 1983, *Les régulations du discours*, PUF, Paris
- CHARAUDEAU, P., 1983, *Langage et discours*, Hachette, Paris
- CHARAUDEAU, P., 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*, Hachette-Education, Paris
- CHAROLLES, M., FISHER, S., JAYEZ, J., 1990, *Le discours*, Presses Universitaires de Nancy
- COQUET, J.-C., 1989, *Le discours et son sujet. Essai de grammaire modale*, Klincksieck, Paris
- CORBLIN, F., 1995, *Les formes de reprise dans le discours*, Presses Universitaires de Rennes
- COSSUTA, F., 1989, *Eléments pour la lecture des textes philosophiques*, Bordas, Paris
- COURTES, J., 1991, *Analyse sémiotique du discours. De l'énoncé à l'énonciation*, Hachette-Supérieur, Paris
- COURTES, J., 1993, *Sémiotique narrative et discursive*, Hachette-Supérieur, Paris
- DIJK, T., von, 1972, « Foundations of Typologies of Texts », *Semiotica VI*, Mouton - the Hague
- DUBOIS, J., 1973, *Dictionnaire de la linguistique*, Larousse, Paris
- DUCROT, O., TODOROV, T., 1972, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Ed. Du Seuil, Paris
- DUCROT, O., ANSCOMBRE, J. C., 1983, *L'argumentation dans la langue*, P. Mardaga, Bruxelles
- ECO, U., 1979, *Lector in fabula*, trad. fr. par Ed. Grasset, 1985, Paris
- FONTANILLE, J., *Les espaces subjectifs*, Hachette-Supérieur, Paris

- GENETTE, G., 1979, *Introduction à l'architexte*, Ed. Du Seuil, Paris
- GENETTE, G., 1982, *Palimpsestes*, Ed. Du Seuil, Paris
- GENETTE, G., 1983, *Nouveau discours du récit*, Ed. Du Seuil, Paris
- GREIMAS, A.-J., 1976, *Maupassant. La sémiotique du texte - exercices pratiques*, Ed. Du Seuil, Paris
- GREIMAS, A.-J., 1979, *Introduction à l'analyse du discours en sciences sociales*, Hachette-Paris
- GREIMAS, A.-J., 1983, *Du sens. Essais sémiotiques*, Ed. Du Seuil, Paris
- GREIMAS, A.-J., COURTES, J., 1986, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Hachette, Paris
- GRIZE, J. B., 1976, « Logique et organisation du discours », *Modèles logiques et niveaux d'analyse linguistique*, Klincksieck, Paris
- HAGEGE, Cl., 1985, *L'homme de paroles*, Fayard, Paris
- HARRIS, Z., 1969, *Discourse Analysis*, Hachette, Paris
- HOUEBINE, A.-M., 1995, « Imaginaire linguistique et dynamique des langues. Aspects théoriques et méthodologiques », *Estudios en Homenaje a las Profesoras Françoise Jourdan, Pons e Isolina Sanchez Regueira*, Université de Santiago de Compostella, p.119-132
- JAKOBSON, R., 1963, *Essais de linguistique générale*, Ed. de Minuit
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1980, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris
- KIBEDI VARGA, A., 1989, *Discours, récit, image*, P. Mardaga, Bruxelles
- LUNDQUIST, L., 1983, *L'analyse textuelle. Méthodes et exercices*, CEDIC, Paris
- MAINGUENEAU, D., 1984, *Genèse du discours*, P. Mardaga, Bruxelles
- MAINGUENEAU, D., 1986, *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Bordas, Paris
- MAINGUENEAU, D., 1987, *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Hachette, Paris
- MAINGUENEAU, D., 1991, *L'analyse du discours. Introduction aux lectures des archives*, Hachette, Paris
- MARTIN, R., 1983, *Pour une logique du sens*, PUF, Paris
- MARTINET, A., 1980, *Éléments de linguistique générale*, Armand Colin, Paris
- MOUNIN, G., 1974, *Dictionnaire de la linguistique*, Quadrage/PUF, Paris
- PECHEUX, M., 1990, *L'inquiétude du discours*, Editions des Cendres
- PETITJEAN, A., 1989, « Les typologies textuelles », *Pratiques*, no.62
- PEYROUTET, C., 1992, *Expression. Méthodes et techniques*, Nathan, Paris
- RASTIER, Fr., 1989, *Sens et textualité*, Hachette, Paris
- REBOUL, O., 1984, *Le langage de l'éducation. Analyse du discours pédagogique*, PUF, Paris
- REY-DEBOVE, J., 1979, *Sémiotique-lexique*, PUF, Paris
- RICOEUR, P., 1985, *Le temps raconté*, Ed. Du Seuil, Paris
- SERRES, M., 1975, *Feux et signaux de brume*, Grasset, Paris
- SERRES, M., 1977, *La Distribution*, Ed. de Minuit, Paris
- SIMONIN-GRUMBACH, J., 1975, « Pour une typologie des discours », *Langue, discours, société* par J. Kristeva, Ed. Du Seuil, Paris
- SIOUFFI, G., RAEMDONCK, van D., 1999, *100 Fiches pour comprendre la linguistique*, Bréal, Rosny

- Stratégies discursives*, 1977, Actes du Colloque du Centre de Recherches Linguistiques de Lyon, Presses Universitaires de Lyon
- THERY, B., 1995, *Le français au lycée*, Ed. Belin, Paris
- TODOROV, T., 1978, *Les genres du discours*, Ed. Du Seuil, Paris
- VANDERVEKEN, D., 1988, *Les actes du discours*, Pierre Mardaga, Bruxelles
- VANOYE, Fr., 1973, *Expression. Communication*, Armand Colin, Paris
- VIGNAUX, G., 1988, *Le discours - acteur du monde. Enonciation, argumentation et cognition*, Ed. Ophrys
- VION, R., 1992, *La communication verbale*, Hachette, Paris
- WEINRICH, H., 1989, *Conscience linguistique et lectures littéraires*, Ed. de la Maison des Sciences de l'homme, Paris
- WERTH, P., 1993, « Accomodation and the myth of presupposition: The view from discourse », *Lingua*, 8, no.1, North Holland, Amsterdam
- WINDISCH, U., 1990, *Le Prêt-à-Penser*, Editions de l'Age de l'Homme, Lausanne